

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Informatique: symptomatique

«Dis, dessine-moi un mouton...» Lorsque le petit prince le lui demande, l'aviateur Saint-Exupéry s'en tire en dessinant une boîte. «Le mouton est dedans». Et quand on a dit aux fonctionnaires de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail de définir en vitesse un programme d'initiation à l'informatique pour tous les apprentis, ils s'en sont remis à «Blackbox». Le programme est dans la boîte noire.

L'épisode de «l'informatique pour tous» est symptomatique de la Berne fédérale. Fin 1983, avant de lever l'ancre, le capitaine de l'OFLAMT, Jean-Pierre Bonny, lance le bateau à l'eau. Par un «testament», il explique aux directeurs d'école professionnels, qui la trouvent un peu saumâtre: Berne estime que tous les apprentis doivent connaître un brin d'informatique. Pour la bonne cause, l'administration met en branle son bulldozer. Elle constitue un groupe de travail interne. Elle délivre un mandat privé qui garnit d'un million de francs le portefeuille de commandes d'une maison zurichoise, Blackbox. Elle fait litière de règlements de profession pour la plupart rétrogrades. Elle ne s'embarrasse pas de consultations tous azimuts où elle excelle d'habitude. Elle ne convoque les praticiens que lorsque tout est terminé et qu'il ne reste plus que le programme à appliquer. Elle essuie donc logiquement le reproche du fait accompli. L'épisode va se terminer par une intervention au Parlement. Et une réponse du Conseil fédéral: il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

De fait, le budget de la Confédération affiche 339 millions de francs pour la formation professionnelle et 123 millions pour des crédits d'engagement pour des ordinateurs. Un million de francs pour l'initiation à l'informatique, c'est un grain de sable...

Mais il y a une morale à la petite histoire. Vu de Neuchâtel, on peut vanter les vertus du fédéralisme, nulle part aussi vivace qu'en matière scolaire. Ce fédéralisme permet à qui n'attend rien de Berne de prendre le taureau par les cornes. Vu d'ailleurs, la solution fédérale peut paraître une planche de salut pour les cantons qui n'ont pas mis le cap sur l'avenir.

Au fond, des deux côtés, c'est la rançon du fédéralisme, actif là, passif ici. Lorsque des cantons sont en avance et d'autres en retard, Berne coupe la poire en deux. L'arbre du fédéralisme, à profondes racines et à 26 branches, n'a pas attendu l'ordinateur pour porter des fruits pervers.

Pierre THOMAS



Une nouveauté sensationnelle de Mitsubishi. D'une robustesse à toute épreuve, c'est la Pajero 4x4.
Dès Fr. 27.400.-

NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23.45.50

Due probablement au froid Explosion meurtrière à Londres

Quatorze personnes auraient péri dans l'incendie qui a suivi une importante explosion de gaz hier matin dans un immeuble de Putney,



Les pompiers évacuent une des rares survivantes. (Béline Reuter)

banlieue sud-ouest de Londres, a-t-on appris auprès des services de secours.

Les pompiers ont découvert trois corps, mais onze autres victimes sont sans doute mortes ensevelies sous des tonnes de décombres, a indiqué un ambulancier.

«Leur chance de survie est très mince», a-t-il ajouté.

Après trois heures de recherches, les pompiers ont entendu la voix faible d'une femme, prisonnière des débris. Ils ont ainsi sauvé une femme de 50 ans, vivante sous les gravats en dépit de graves blessures aux jambes.

L'explosion, à l'heure du petit déjeuner, a entièrement détruit l'immeuble de trois étages, a soufflé les vitres des maisons environnantes et a réveillé les habitants dans un périmètre de cinq kilomètres.

Selon la compagnie du gaz, une résidente aurait signalé une fuite de gaz dans l'immeuble, une vingtaine de minutes avant l'explosion. Un technicien a été dépêché, mais il est arrivé cinq minutes trop tard, a précisé la compagnie. Le gaz fuyait toujours pendant que les pompiers dégageaient les cadavres des décombres.

Au moins six personnes ont été blessées dans l'explosion, mais sans gravité, a indiqué un responsable de l'Hôpital de Putney.

Selon les spécialistes, le froid intense, consécutif à un hiver très sec, pourrait avoir provoqué des mouvements de terrain qui ont peut-être entraîné la rupture d'une conduite de gaz. (reuter)

Reprise du dialogue Est-Ouest M. Reagan: «Nous serons souples, patients et déterminés»

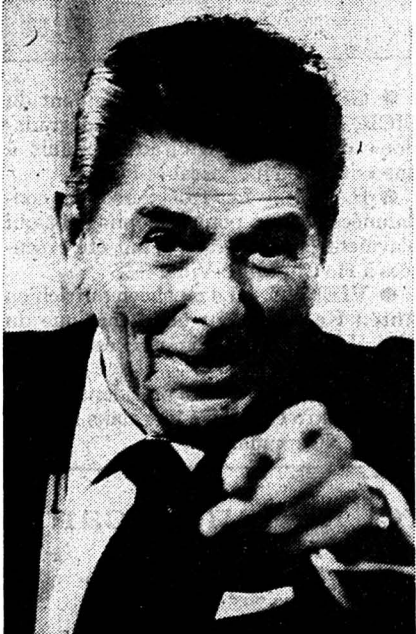
Le président des Etats-Unis a affirmé mercredi soir au cours d'une conférence de presse à Washington qu'il n'y aurait aucune condition préalable aux prochaines négociations soviéto-américaines sur les armes nucléaires et spatiales.

Le président Reagan, dont c'était la première conférence de presse depuis six mois, s'est félicité de l'accord obtenu à Genève au cours de la rencontre entre le secrétaire d'Etat américain George Shultz et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko.

soviétique, a-t-il affirmé en soulignant toutefois «qu'une seule partie ne peut tout faire toute seule» et appelle Moscou à se montrer constructif.

A propos de son programme de recherche baptisé «initiative de défense stratégique» (IDS) ou encore «guerre des étoiles», le chef de la Maison Blanche a réaffirmé qu'il ne s'agissait pour le moment que d'un programme de recherches d'armes non-nucléaires et que la négociation avec les pays alliés des Etats-Unis et l'URSS ne viendrait qu'après l'aboutissement de ces recherches. Il a cependant réaffirmé que ce programme ferait partie des négociations soviéto-américaines.

► Page 2



M. Reagan à Moscou: «A vous de jouer...» (Béline UPI)

Ainsi, il a qualifié de «diplomatie américaine à son meilleur niveau» l'accord conclu par le secrétaire d'Etat George Shultz sur la poursuite des négociations sur les armes nucléaires. Il a manifesté son espoir de voir 1985 marquer le début d'un nouveau dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

«J'espère que l'année 1985 sera celle d'un dialogue et de négociations et conduira à de meilleures relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique», a déclaré Ronald Reagan. Les Etats-Unis seront «souples, patients et déterminés» au cours des négociations avec l'Union

Deuxième descente de Bad Kleinkirchheim Rebelote pour les Suissesses



Les jours se suivent et se ressemblent pour les Suissesses. Ces dernières, à l'occasion de la deuxième descente de Coupe du monde de Bad Kleinkirchheim, ont réussi un nouveau triplé. Comme la veille, la victoire est revenue à Michela Figini (notre photo). La Tessinoise s'est imposée devant Brigitte Oertli et Maria Walliser.

● LIRE EN PAGE 16



M

météo

Jura, Plateau et Alpes: le temps sera assez ensoleillé dans les Alpes mais par moments plus nuageux au nord où de faibles chutes de neige éparses pourront se produire. Température en fin de nuit environ -15 degrés, l'après-midi -8 degrés. Tessin: ensoleillé mais brumeux.

Evolution probable jusqu'à mardi: Bacs de stratus au nord des Alpes pouvant conduire à quelques chutes de neige. A part cela toujours assez ensoleillé et très froid.

Vendredi 11 janvier 1985
2e semaine, 10e jour
Fête à souhaiter: Paulin

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	8 h. 16	8 h. 16
Coucher du soleil	17 h. 04	17 h. 05
Lever de la lune	22 h. 27	23 h. 45
Coucher de la lune	11 h. 10	11 h. 30
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	749,96	749,92 m.
Lac de Neuchâtel	428,96	428,96 m.

S

sommaire

M. Furgler: plaidoyer pour la paix

SUISSE Page 4

Grand Ecran

MAGAZINE Page 6

REWE reprend Dugena: affaire allemande au bénéfice des Suisses

ECONOMIE Page 11

R

région
2e cahier

1700 demandes d'asile en Suisse

Qui sont ces Tamouls?

PAGE 19

MONDE

E

entre autres

Une question nommée Falachas

Juif, Noir et borgne: combien de fois cet amalgame hétéroclite n'a-t-il pas été mis en évidence pour relever les mérites du talentueux chanteur et acteur américain Samy Davis Junior...

Les Falachas ne sont pas borgnes ni américains. Mais ils sont Noirs et juifs, ce qui suffit à leur causer quelques ennuis jusqu'en Israël.

A peine arrivés sur la Terre promise, voilà que leur judéité est mise en doute. Et cela par des chefs spirituels ultra-orthodoxes, quatre membres du Conseil des Sages de la Torah qui selon un quotidien israélien ont émis des doutes sur leur appartenance au peuple juif.

Annulé en dernière minute par le rabbin de Gour, cet appel à l'anathème n'en a pas moins d'inquiétantes retombées sous la forme d'un amendement déposé à la Knesseth.

Amendement réclamant une modification de la «loi du retour» qui autorise tout juif à immigrer en Israël sur la seule proclamation de sa judéité.

Pour les intervenants, il faudrait limiter cette reconnaissance à ceux nés de mère juive ou dûment convertis, selon les normes du judaïsme orthodoxe.

L'amendement survenant à l'occasion de l'arrivée des Falachas noirs dont l'existence même demeure en bonne partie une énigme historique, la tentation sera grande pour certains antisémites de se gausser de cette querelle théologique dans laquelle ils voudront voir une démonstration de racisme.

Les difficultés de l'œcuménisme que vivent depuis des décennies les chrétiens, après des siècles de guerres plus ou moins sanglantes, démontrent explicitement que les divergences religieuses suffisent à elles seules à exacerber les passions.

Passions qui dans le cas des Falachas réactualisent pourtant fâcheusement l'ambiguïté que traite derrière lui l'Etat d'Israël depuis sa fondation.

S'agit-il d'une nation qui, expatriée, a sauvé son identité au travers des siècles grâce à sa religion et à sa culture.

Où d'une religion qui au travers d'une culture et d'une histoire a voulu retourner à ses sources?

Roland GRAF

Vague de froid sur l'Europe Bilan catastrophique pour l'agriculture

Malgré quelques points de redoux hier, en Allemagne de l'Ouest et en France notamment, la vague de froid qui balaie depuis une semaine toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural oblige à dresser des bilans qui s'annoncent d'ores et déjà catastrophiques, surtout pour l'agriculture.

Dans le Sud, on signale la destruction massive des cultures les plus exposées au gel: salades du Midi de la France, primeurs et oliviers du «Mezzogiorno» italien, agrumes du sud de la Catalogne.

Le bilan des morts provoquées directement ou indirectement par le froid s'alourdit lui aussi d'heure en heure, frappant les plus démunis, vieillards et marginaux. Plus d'une centaine de décès en rapport avec cette vague de froid polaire ont été signalés dans toute l'Europe. Hier matin encore, on apprenait la mort dans le nord du Portugal, par moins sept degrés Celsius, de deux retraités et d'un mendiant. A Nice, sur la Côte-d'Azur française, on découvrait à la même heure le cadavre d'un vagabond.

Dans la région de Mourmansk, aux confins de l'URSS et de la Finlande, les températures atteignent moins 50 degrés. D'abondantes chutes de neige perturbaient par ailleurs gravement le trafic aérien et ferroviaire dans toute la Russie.

A Strasbourg, il a provoqué un «effet de cloche», phénomène qui empêche la dispersion des fumées polluantes. Le pourcentage de dioxyde de soufre (SO₂) dans l'air y dépasse ainsi depuis trois jours le taux «admissible» selon les normes européennes.

Les premiers signes de redoux ont été signalés en RFA et en France. Le nord de l'Allemagne est resté de glace, mais à Munich, la température a baissé si brutalement que de nombreuses canalisations ont éclaté, provoquant des courts-circuits et une panne de métro de plusieurs heures.

En France, les températures ont remonté notamment à Nice, dont l'aéroport international a été rouvert, ainsi qu'à Paris et dans l'Est.

Toutefois, selon un expert météorologique ouest-allemand, ce redoux est passager et le rude hiver européen devrait durer encore 45 jours.

En Italie, où les transports restent chaotiques, les hordes de loups sont descendues des montagnes de Calabre pour s'attaquer aux cheptels déjà décimés par le froid.

La neige tombe également depuis hier matin aux portes mêmes du Sahara, sur Laghouat, à 400 km. au sud d'Alger. (afp, reuter)

Vague de chaleur en Egypte

L'Egypte connaît actuellement une vague de chaleur sans précédent depuis une vingtaine d'années, alors qu'un froid sibérien règne sur l'ensemble de l'Europe.

La météorologie égyptienne annonçait pour hier une température de 29 degrés au Caire, et de 26 degrés à Alexandrie (sur la Méditerranée, à 220 km. au nord-ouest de la capitale égyptienne).

La température habituelle en cette période de l'année avoisine les 18 degrés au Caire. (afp)

La judéité des Falachas mise en doute

Quatre des membres du «Conseil des sages de la Torah», chefs spirituels des juifs ultra-orthodoxes, ont envisagé sérieusement de jeter «l'anathème» sur les Falachas, juifs noirs d'Ethiopie, en raison des «doutes» sur leur appartenance au peuple juif, rapporte le quotidien israélien «Hadashoth».

L'appel à l'anathème, rédigé par les grands rabbins Karlitz, Broida, Masdigoura et Menahem Altar, et annulé à la dernière minute par le grand rabbin de Gour, demandait la mise au ban du judaïsme des juifs noirs d'Ethiopie soupçonnés d'être des «miamzerim» (bâtards).

Le «Conseil des sages de la Torah», dont le rabbin de Gour est l'un des leaders incontestés, constitue l'instance suprême du parti religieux ultra-orthodoxe «Agoudat Israël» (deux députés), membre de la coalition au pouvoir.

L'information du «Hadashoth», notent les observateurs, risque de relancer la polémique sur les motifs de l'arrêt brutal de l'opération «Moïse», d'autant plus qu'au Parlement, les députés du lobby religieux ont accru leur pression sur le gouvernement pour faire passer, à

la Chambre, un amendement sur la «loi du retour».

La «loi du retour» autorise tout juif, depuis la création de l'Etat hébreu en 1948, à immigrer en Israël, s'il le désire et sur la seule proclamation de sa «judéité». Selon l'amendement réclamé par les partis religieux, ne doivent être reconnus comme juifs que ceux nés de mère juive ou dûment convertis au judaïsme par les autorités rabbiniques ultra-orthodoxes.

Si cet amendement devait être voté par la Chambre, la «loi du retour» ne pourrait plus s'appliquer «automatiquement» aux Falachas, comme aux membres des divers courants du judaïsme non-orthodoxe. Le rabbinat orthodoxe serait alors en effet habilité à «filtrer» légalement les «cas douteux» aux frontières du pays.

Publiquement mis en cause par le rabbinat qui les force à s'immerger dans des bains rituels pour se «laver» d'éventuelles «impuretés», les chefs spirituels des Falachas sont passés jeudi à la contre-attaque.

Ainsi, selon le grand prêtre Manasse Hailé, l'abattage des bêtes tel qu'il est pratiqué par les juifs orthodoxes «n'est pas conforme à la Torah» (loi de Moïse).

«S'agissant des lois du mariage, nous observons celles qui étaient en vigueur à l'époque du Temple de Jérusalem», affirme en outre le grand prêtre, qui rejette violemment les doutes du rabbinat à propos de la «pureté» des mariages des juifs noirs d'Ethiopie.

Refusant de se soumettre aux bains rituels forcés exigés par le rabbinat orthodoxe en Israël, les prêtres Falachas ont carrément interdit le bain rituel à leur communauté. (afp)

Pour cause d'amour contrarié Un couple se suicide au Japon

Un homme de 70 ans et une femme de 69 ans se sont donnés la mort près de Tokyo, dans la tradition japonaise du double suicide par amour, parce que leurs familles s'opposaient à leur mariage, a-t-on appris jeudi de source policière.

Les corps de Kiyoshi Nigorigawa et Ine Yamazaki ont été découverts pendus mercredi dans une auberge de Omiya, à une trentaine de kilomètres au nord de Tokyo. Dans une lettre, le couple expliquait qu'il commettait un shinju, un double suicide par amour, parce qu'ils ne pouvaient pas se marier. La littérature et le cinéma japonais ont célébré cette façon des amants de mourir ensemble à défaut de pouvoir vivre ensemble. (afp)

● GIESSEN. — Un attentat a été commis en RFA dans la nuit de dimanche à lundi contre un pipeline de l'OTAN près de Hohenahr, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Giessen.

● COPENHAGUE. — Un armateur et deux capitaines danois ont été accusés d'avoir illégalement transporté 2000 tonnes d'armes de France en Afrique du Sud.

Rumeurs à Londres Le Nigeria quitterait l'OPEP

Une rumeur selon laquelle le Nigeria serait sur le point de se retirer de l'OPEP s'est répandue hier en cours d'après-midi dans la city, aggravant la pression sur la livre sterling qui, déjà à des records de baisse, a plongé notamment jusqu'à 1,1295 par rapport au dollar, 1,2 pour cent de moins que la veille.

Ce bruit émanait du stock exchange, la bourse des valeurs, mais l'origine n'a pu être établie avec précision. Dans les milieux pétroliers, il n'est pas pris au sérieux. Ce n'est pas la première fois, y fait-on remarquer, qu'une telle intention est prôtée au gouvernement de Lagos.

Il ne fait guère de doute cependant que si le Nigeria «choisissait la liberté», le danger de «guerre de prix» deviendrait beaucoup plus menaçant. Son pétrole fait directement concurrence à ceux de la mer du nord et de l'Afrique du Nord en raison à la fois de sa qualité similaire et de sa proximité des grands centres de consommation occidentaux. Donc, s'il abaissait son prix pour faciliter ses ventes, une réaction en chaîne se déclencherait inévitablement.

Etant donné l'état très précaire de ses finances, les analystes estiment qu'il serait le premier perdant dans une telle «guerre». Après être tombée à 1,1295 dollar, la livre s'est très légèrement redressée à 1,1315, sans intervention de la Banque d'Angleterre, mais son taux indicateur officiel a terminé la journée à

71,6, nouveau record historique de baisse, contre 72,3 la veille, soit une dépréciation d'environ un pour cent en moyenne en fonction des principales monnaies du monde, rien que par rapport à la veille. (afp)

Procès de Torun Les dénégations du colonel

Le colonel de la police politique polonaise Adam Pietruszka, 47 ans, a rejeté hier devant le Tribunal de Torun l'entière responsabilité de l'enlèvement et de l'assassinat du Père Jerzy Popieluszko sur son subordonné, le capitaine Grzegorz Piotrowski.

Inculpé d'instigation et d'assistance au crime et désigné par Piotrowski comme «l'inspirateur sans lequel rien n'aurait été possible», le colonel Pietruszka a d'emblée plaidé «non coupable» en se présentant à la barre. «Je plaide non coupable, a-t-il dit, car les charges retenues contre moi reposent seulement sur des calomnies de Piotrowski», qu'il a décrit comme un «poli-

cier modèle» ayant toutefois «tendance à entreprendre ses propres actions».

Très calme, semblant ne pas être concerné par le procès, le colonel Pietruszka a avancé la raison pour laquelle il «n'a jamais envisagé le recours à la force contre le Père Popieluszko». «Eduqué selon les règles de l'humanisme socialiste, je respecte le principe selon lequel la lutte contre l'ennemi politique se fait par l'argumentation politique et non par le recours à la force ou aux coups de poings». (afp)

En bref

● GENÈVE. — Selon le président du CICR, M. Alexandre Hay, la «dégradation» du droit humanitaire conduit à une «situation inextricable».

● HANOÏ. — Les trois personnes condamnées à mort pour espionnage et qui n'avaient pas été graciées ont été exécutées à Ho Chi Minh-Ville.

● VIENNE. — Le musicien autrichien Anton Karas, auteur de la musique du film «Le troisième homme», est mort à l'âge de 78 ans.

● MANAGUA. — Le président cubain Fidel Castro est arrivé hier dans la capitale du Nicaragua.

● PARIS. — La CGT, d'obédience communiste, a demandé aux travailleurs français d'envisager une grève générale.

● PARIS. — Trois députés européens ont démenti hier que le chef de l'UNITA angolaise, M. Savimbi, ait été blessé ou fait prisonnier.

● WASHINGTON. — Le président Reagan a nommé M. Donald Hodel au poste de secrétaire à l'Intérieur.

● PARIS. — Les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,2% en France durant le mois de décembre, ramenant le taux d'inflation annuel pour 1984 à 6,7 pour cent.

M. Reagan: «Nous serons souples, patients et déterminés»

Page 1

Interrogé à propos d'un éventuel sommet Reagan-Tchernenko, le président américain, même s'il s'est montré peu convaincu, s'est déclaré «tout à fait disposé» à rencontrer le numéro un du Kremlin, si une telle rencontre «pouvait être utile» aux relations entre les deux pays.

Le président a par ailleurs rappelé que les Etats-Unis allaient tenter d'aplanir les différends bilatéraux avec l'Union soviétique dans d'autres domaines que celui des armes, notamment le domaine des échanges commerciaux.

Au chapitre économique, le président Reagan, interrogé sur le déficit budgétaire américain, a réaffirmé son intention de maintenir les dépenses fédérales à leur niveau actuel pour les deux prochaines années.

Le président Reagan a estimé que le renforcement de l'économie américaine et la création d'emplois sont de meilleurs moyens d'augmenter les recettes de l'Etat que l'augmentation des impôts.

L'agence Tass a rendu longuement compte de la conférence de presse du président Ronald Reagan, axée autour des résultats de la rencontre Gromyko-Shultz de Genève qui a conduit, selon elle, à «un accord sur l'ouverture de nouvelles négociations URSS-USA consacrées aux armements nucléaires et cosmiques».

Citant le président américain, l'agence officielle soviétique fait remarquer que les différences entre les deux pays sont «nombreuses et profondes», et que les nouvelles négociations ne seront pas faciles, mais qu'il «faut agir en commun là où cela est possible».

Tass ne cache toutefois pas son étonnement devant, d'un côté, la disposition de Washington à engager des négociations sur des questions concernant le programme dit de la «guerre des étoiles» et, de l'autre, son intention de poursuivre les recherches dans ce domaine, puisque ce programme «porte atteinte à l'accord soviéto-américain de 1972 sur la limitation des systèmes de défense antimissiles».

(ap)

A Paris Six personnes asphyxiées

Appelés dans un immeuble, 28, rue Pinel, dans le 13^e arrondissement, à Paris, les pompiers et les policiers ont découvert six personnes mortes asphyxiées dans un appartement.

Les victimes ont très certainement succombé, intoxiquées par une fuite de gaz provenant d'un appareil de chauffage défectueux. (ap)

Détente à la frontière thaïlondo-cambodgienne Création d'une zone démilitarisée

Une certaine détente est intervenue hier à la frontière khméro-thaïlandaise: les troupes vietnamiennes se sont repliées en territoire cambodgien et Bangkok et Hanoi ont décidé de la création d'une zone démilitarisée le long de la partie de la frontière occupée par leurs troupes.

Le général thaï Salya Sriphen, commandant de la force spéciale de la région est, a annoncé en fin de journée qu'une bande de 20 mètres de large de chaque côté de la frontière près d'Ampil (Cambodge) constituera cette zone démilitarisée. «Nous voulons éviter toute contestation possible quant à notre territoire. Tout s'est déroulé calmement et pacifiquement» a affirmé le général.

Les officiers vietnamiens ont accepté cette zone démilitarisée après avoir décidé un peu plus tôt de se replier en territoire cambodgien, dans le secteur d'Ampil, désamorçant 24 heures de tension à propos du tracé de la frontière entre les deux pays.

Selon le général Salya, les Vietnamiens ont évacué un secteur de deux kilomètres de long, parallèle à la fron-

tière, et de 500 mètres de large vers l'est en direction du Cambodge. Après le repli des Vietnamiens, des militaires thaïlandais ont commencé à mettre en place des drapaux oranges et autres repaires à l'est du fossé anti-chars, sur le tracé de la frontière.

Cet accord est intervenu à l'issue de quatre rencontres, mercredi et hier, entre des officiers vietnamiens et thaïlandais, rencontres qui pour certaines se sont déroulées sur un pont.

Mais chaque partie s'est attaché à souligner que ces discussions ne constituaient pas une négociation et les Vietnamiens ont reconnu avoir été «mal informés» sur le tracé de la frontière dans cette région.

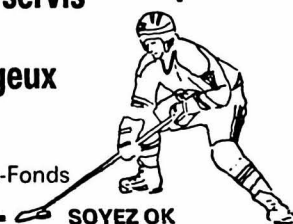
Ayant occupé mardi le camp d'Ampil, place forte de la résistance cambodgienne, Hanoi avait soutenu mercredi que le territoire cambodgien s'étendait jusqu'à la rive est d'un fossé antichars creusé par les Thaïlandais. Les Thaïlandais, eux, affirmaient que le fossé se trouvait bien à l'intérieur de leur territoire. (ap)

Samedi 12 janvier à 20 h



INTER MEUBLES

Mieux servis et plus avantageux



Place Neuve 2-4, ☎ 039 / 28 52 81, La Chaux-de-Fonds

SOYEZ OK

MARTIGNY

LA CHAUX-DE-FONDS

Hôtel Fleur-de-Lys Trattoria Toscana
Restauration soignée jusqu'à 23 h. ☎ 039 / 23 37 31

CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES
Numa-Droz 208 La Chaux-de-Fonds ☎ 039 / 26 95 66

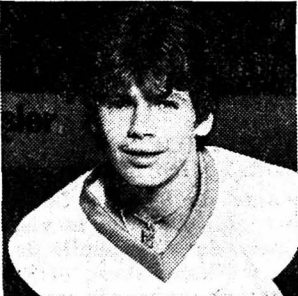
BIERI & GRISONI S.A.
Entreprise de construction Département TER
Transformation - Entretien - Rénovation
La Chaux-de-Fonds ☎ 039 / 26 02 02

Bolomey
Revêtements de sols Moquette, lino, plastique
Ormes 32 ☎ 039 / 26 03 26 La Chaux-de-Fonds

Iberli
J.L. Gonzales OPTICIEN
Léopold-Robert 15

VAC RENE JUNOD SA
15, avenue Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds
Articles de ménage - Tapis - Rideaux - Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné - Marquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.
VAC AMEUBLEMENT
130, rue des Crétins - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

Faites connaissance avec...



Nom: Siegrist
Prénom: Didier
Né le: 9 mai 1967
Etat-civil: célibataire
Profession: boucher-charcutier
Hobby: natation
Carrière: début dans le hockey en 1976. A fait toutes ses classes au sein de la section juniors du HCC. Introduit en première équipe au cours de la saison 1983-1984. Occupe le poste de défenseur. Dispute également de championnat des Juniors élites. Membre de l'équipe suisse Juniors des moins de 18 ans depuis trois saisons.

Entrée gratuite pour tous les jeunes jusqu'à 15 ans (contrôle)



Carrosserie des Grandes-Crosettes
Travail de qualité ☎ 039 / 23 14 85

Renault Mercedes Garage
P. Ruckstuhl SA
F.-Courvoisier 54 ☎ 039 / 28 44 44

VideoShop
H. Benninger
Vente - Location - TV Vidéo - Cassettes
Progrès 2a La Chaux-de-Fonds ☎ 039 / 28 20 28

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
LA SEMEUSE

Transports multibennes
R. TANNER
039 / 28 78 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de l'Hôtel-de-Ville 122

Chaussures ville et sport
J. KURTH SA
Place du Marché Rue Neuve 4

TAXIS BLEUS
26 91 91
Radio-téléphone
Ville et extérieur
Jour et nuit
M. et Mme André Godin

Prochain match de championnat samedi 26 janvier 20 h
NEUCHÂTEL

Coop City
La Chaux-de-Fonds
le magasin des sportifs

EB
Eugenio Beffa
Vernis, couleurs, papiers peints
Carrosserie, outillage
La Chaux-de-Fonds ☎ 039 / 23 08 33

AF Discount du Marché
Appareils ménagers
Agencement de cuisines
☎ 039 / 28 40 33
Marché 6, La Chaux-de-Fonds

PEUGEOT 205
ENTILLES SA
Garage et carrosserie
La Chaux-de-Fonds
☎ 039 / 26 42 42
Le Locle
☎ 039 / 31 37 37

Championnat JUNIORS ÉLITE
Groupe B ouest
Dimanche 20 janvier à 12 h 30
SIERRE

Liste des points de vente des billets HC:
Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
Buvette de la patinoire

CSZ Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations transformations
peintures au four catalyseur
Ronde 21a, ☎ 039 / 23 93 33

SUISSE

Cours d'informatique pour tous les apprentis L'OFIAMT à côté de la plaque ?

Le cadeau de Noël à tous les apprentis du pays et à leurs maîtres: l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail décide d'imposer un cours d'initiation à l'informatique de vingt leçons. Les 180.000 apprentis répartis dans les 290 professions surveillées par l'OFIAMT sont concernés. Berne a agi rapidement. Par-dessus les règlements d'apprentissage. Par-dessus les commissions instituées: une seule a été désignée, après-coup, pour appliquer le programme. Berne a même réussi à libérer un million de francs. Au moment où le Parlement serre les cordons de la bourse également pour la formation professionnelle, cette précipitation surprend les Neuchâtelois. Pour eux, l'OFIAMT est à côté de la plaque. En matière d'informatique à l'école, Neuchâtel, il est vrai, mène le bal, avec Genève et Vaud, dans une moindre mesure. La Suisse alémanique, elle, est en retrait.

Dans un document envoyé aux écoles professionnelles à Noël, l'OFIAMT leur suggère d'équiper une salle d'informatique avec un à cinq miniordinateurs, valant moins de 1000 francs pièce. Ils

- Enquête de Pierre THOMAS -

serviront d'appoint à un programme de vingt leçons, à répartir sur un semestre. Le programme explique ce qu'est l'informatique, à l'aide de matériel audiovisuel. Pour les élèves, il doit favoriser une attitude d'intérêt actif et d'esprit critique envers la nouvelle technologie et non de rejet, ni d'aveugle fascination. Pour les professeurs, il devrait être en mesure d'éveiller suffisamment d'intérêt pour la branche informatique, afin que chaque maître se forme lui-même à travers ses expériences personnelles.

Un groupe de travail «Informatique dans la formation professionnelle» a étudié le programme à Berne, mis en prati-

«Le diktat de Berne»

A Neuchâtel, la réaction est brutale. L'OFIAMT part tête baissée. Son programme tombe comme un cheveu sur la soupe commente le directeur du centre professionnel du Littoral neuchâtelois, M. Jean-Pierre Gindroz. Il compare le projet de Berne à une vision d'arsenal: «On veut que les écoles

professionnelles touchent leur matériel, sans égard pour la réalité.»

Sur les 3500 apprentis neuchâtelois, estime M. Gindroz, un tiers seulement n'ont jamais entendu parler d'informatique à l'école. Pour les professions techniques, la structure des écoles, où l'appren-

professionnelles touchent leur matériel, sans égard pour la réalité.»

Sur les 3500 apprentis neuchâtelois, estime M. Gindroz, un tiers seulement n'ont jamais entendu parler d'informatique à l'école. Pour les professions techniques, la structure des écoles, où l'appren-

tissage groupe théorie et pratique sous un même toit, favorise l'informatique. Elle est, à des degrés divers, présente partout. Comme elle l'est aussi pour les apprentis de commerce: les premiers cours à option datent de dix ans. Sur-tout, professeurs, parents et élèves disposent d'une vaste gamme de cours. Ceux qui s'intéressent à l'informatique peuvent apprendre quelque chose. Cinq cents adultes suivent des cours du soir du centre du Littoral...

Vice-président de la conférence suisse des directeurs d'école professionnelle, M. Gindroz critique le «diktat» de Berne. L'OFIAMT s'est bien gardé d'indiquer où placer l'enseignement des vingt heures de cours de base. Simplement, l'horaire ne doit pas être surchargé. Aux directeurs d'école de se débrouiller...

Même constat chez l'adjoint à la formation professionnelle, M. Claude Chasselain. Il redoute que le programme venu

de Berne décourage, finalement, tous les apprentis: ceux qui sont passionnés et qui prennent déjà des cours à option, et les autres, entraînés dans le mouvement. M. Chasselain s'interroge: Faut-il donner de l'informatique à tous les apprentis? Dans le secteur commercial, elle est entrée dans les mœurs. Dans le secteur technique, les écoles ont fait de gros efforts, à tel point qu'on peut se demander si les élèves ne seront pas surpris par rapport à l'équipement qu'ils trouveront dans l'industrie. Ceux qui utiliseront l'informatique comme outil seront, de plus, tributaires de la spécificité de chaque logiciel. Ne vaudrait-il donc pas mieux faire un effort prioritaire et accorder un maximum de crédits pour ceux qui ont un réel besoin de l'informatique dans leur métier, en laissant l'initiation au secteur secondaire?

Secondaire d'abord

Il y a près de deux ans que le Conseil d'Etat neuchâtelois indiquait cette volonté au Grand Conseil. Dans une première phase, explique M. Pierre-Alain Grezet, délégué à l'informatique rattaché à l'enseignement secondaire, les élèves de 12 à 16 ans peuvent lever le voile sur l'informatique dans les «ACO» (activités complémentaires à options). Des salles d'informatique existent dans toutes les écoles secondaires du canton: une soixantaine de microordinateurs «smaky» viennent d'être répartis.

Si certains cours démarrent ces jours, d'autres existent déjà. La demande dépasse les possibilités constate M. Grezet. La deuxième phase du projet déploiera ses effets dans trois ou quatre ans. Il n'est pas impossible que l'informatique entre, alors, dans la grille des programmes.

Le cours à option actuel s'étend sur une à deux heures hebdomadaires sur un semestre. Il a fallu enseigner aux maîtres un «bagage minimum», réparti sur vingt après-midi de cours (soixante périodes). Trente enseignants ont pris le premier train. Soixante autres, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, suivent le second cours. Un troisième est envisagé.

Bref, à Neuchâtel, on estime important que tous les élèves, avant de quitter la scolarité obligatoire, aient entendu parler de l'informatique. Il y a toute une démythification à faire. C'est un peu comme pour la voiture. Si on veut conduire, on a intérêt à savoir comment ça marche explique M. Grezet.

«Faire vite...»

Il a fallu faire vite. On arrive comme les pompiers admet, à Berne, le vice-directeur de l'OFIAMT, M. Rudolf Natsch, chef de la division de la formation professionnelle. Il voit les choses sous un angle «fédéral»: Notre seul but, c'est de rendre service aux cantons qui ne sont pas tous aussi avancés que Neuchâtel. M. Natsch n'exclut pas des exceptions à cette généralisation de l'initiation à l'informatique: Si quelqu'un nous prouve qu'il fait mieux, nous sommes prêts à discuter. Des apprentis de certaines professions pourraient donc y échapper. Pas question, non plus, de convertir tous les maîtres à l'informatique. Le cours de formation est conçu pour des enfants de chœur, mais nous ne nous adresserons qu'aux maîtres disposés à le suivre. Pour utiliser en classe le programme «blackbox» de vingt heures d'enseignement, les maîtres suivront un cours de deux jours, puis, après un délai de réflexion, d'un troisième jour. Soit quarante heures de cours.

Le programme que l'OFIAMT va offrir à toutes les écoles professionnelles ne les empêche nullement d'aller plus loin: c'est même un souhait de Berne. Et le million de francs dégagés par l'OFIAMT figure, selon M. Natsch, au budget de la Confédération. Le subventionnement du matériel électronique dans les écoles n'en pâtira aucunement. Sur la subite précipitation de Berne, M. Natsch, philosophe, laisse tomber: On nous reproche toujours quelque chose. D'aller trop vite. Ou trop lentement.

P. Ts.

● Lire aussi l'«Opinion» en 1re page.

M. Kurt Furgler reçoit le corps diplomatique Plaidoyer en faveur de la paix

«La Suisse se veut un lieu de rencontre, un pays ouvert à tous contact avec le Nord et le Sud, avec l'Est et l'Ouest» a rappelé hier à Berne le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, au cours de la traditionnelle réception du corps diplomatique. «En œuvrant au règlement pacifique des conflits entre Etats elle obéit à sa vocation politique» a-t-il encore souligné. Après les vœux des autorités bernoises, c'est le doyen en exercice du corps diplomatique, le prince Henri du Liechtenstein qui lui a répondu, présentant, au nom de ses collègues accrédités à Berne, les vœux de circonstance pour 1985.

Peu avant quatre heures, quelque 71 chefs de mission diplomatique, dont un ministre et 23 chargés d'affaires par intérim, continents, races et systèmes politiques confondus, se sont rassemblés dans la salle des pas perdus - décorée pour l'occasion - afin de présenter les vœux de leur peuple et gouvernement pour 1985 au président de la Confédération. Durant ces 17 dernières années, c'est toujours le nonce apostolique, représentant du Vatican qui, au nom du corps diplomatique a prononcé le discours d'usage. Cette année, le nouveau nonce n'ayant pas encore gagné son poste bernois, c'est le doyen en exercice, le prince Henri de Liechtenstein, ambassadeur de la Principauté qui a pris la parole.

«La Suisse, petit Etat au cœur de l'Europe, n'est pas un îlot d'indifférence. Elle se veut un lieu de rencontre, un pays ouvert à tout contact avec le Nord et le Sud, avec l'Est et l'Ouest. Elle a conscience de faire partie de l'Occident, d'un monde en pleine mutation, qui aspire à plus de justice, de paix et de liberté.» Dans son plaidoyer pour la paix, prononcé en français, la langue des diplomates, M. Kurt Furgler a souligné ainsi le rôle de notre pays, rappelant à cette occasion la récente rencontre de Genève entre M. Shultz et Gromyko. Il a également exprimé l'espoir que des efforts seront entrepris pour que la disparité entre pays industrialisés et pays en voie de développement s'atténue.

Pour sa part, le prince Henri de Liechtenstein a relevé «l'esprit d'initiative, le réalisme et la détermination» qu'il a pu observer dans notre pays. Il a aussi souhaité que la jeunesse suisse ait suffisamment de détermination pour surmonter les problèmes des temps modernes.

Enfin, M. Kurt Furgler a salué l'un après l'autre les représentants du corps diplomatique et s'est entretenu avec eux. Vin blanc et jus de fruits accompagnaient cette traditionnelle cérémonie. Tout comme l'an dernier, le champagne a été banni sous la coupole, afin d'apporter une modeste contribution à l'écoulement des stocks de vin helvétique. (ats)

Les Cent jours de Mme Kopp

Trois mois après son élection, Mme Elisabeth Kopp, première conseillère fédérale, a eu hier, à Lausanne, sa première rencontre avec la presse en Suisse romande. Devant le Cercle lausannois de la presse, elle a dit que les cent premiers jours compaient le plus pour comprendre l'ampleur et surtout les responsabilités d'une charge gouvernementale.

Parmi les nombreux domaines dans lesquels doit agir actuellement le chef du Département fédéral de justice et police, Mme Kopp a souligné la gravité du problème du droit d'asile. «La Suisse ne peut pas accueillir tous les hommes qui ne sont pas contents de leur sort chez eux, a-t-elle dit en substance, et nous devons réserver nos forces et nos possibilités aux cas vraiment urgents.» Il y a aujourd'hui 22.000 demandes d'asile en suspens. De nouvelles dispositions devront décourager l'afflux des faux réfugiés, mais «au point de vue humanitaire il est inadmissible de refouler des gens».

Cependant, pour Mme Kopp, le problème le plus urgent à résoudre est celui de la pollution de l'air. Il faut absolument préserver la santé de l'homme et celle de la nature par des prescriptions plus sévères contre les gaz d'échappement des moteurs. (ats)

«La Vie protestante»: un nouveau look

Nouvelle répartition thématique des pages, textes plus ramassés, illustrations plus nombreuses, nouvelles rubriques, «une» plus dynamique. Ce sont les changements que les lecteurs de «La Vie protestante» vont trouver dès aujourd'hui dans l'édition hebdomadaire de leur journal qui se veut ainsi «plus lisible, plus nerveux et plus attrayant», sans toutefois modifier son programme rédactionnel. (ats)

● La Suisse a produit 3,1 millions de tonnes de lait pour la consommation durant l'année laitière 1983-84, soit 478 kilos par habitant et par an. Il s'agit d'un nouveau record suisse, indique le bureau zurichois de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES).

● Environ un an avant les élections municipales, le Parti socialiste de la ville de Zurich est à nouveau sans président. En effet, pour raison de santé, son président Hans-Ulrich Zbinden, qui occupait cette charge depuis 15 mois, a abandonné, avec effet immédiat, ses fonctions.

FAITS DIVERS

Trafic d'héroïne en Pays vaudois

La brigade des stupéfiants de la police vaudoise a annoncé hier qu'elle avait arrêté le mois passé quarante et une personnes, dont de nombreux trafiquants d'héroïne. C'est ainsi qu'une jeune femme et son ami français ont été interpellés après avoir écoulé quarante grammes de cette drogue de l'alpage où ils travaillaient comme gardes-génisses.

Une autre jeune femme, employée dans un établissement public, a été arrêtée parce qu'elle revendait de l'héroïne par paquets de cent francs à des toxicomanes de sa région. Même intervention contre un couple qui vendait de l'héroïne à Morges et à Genève, contre un jeune Allemand qui en écoulait à Lausanne, Genève et Zurich et contre un jeune père de famille qui «ravitailait» de jeunes consommateurs de sa région.

BÂLE: ÉCOLIERS EN GRÈVE

Quelque 90 élèves de la septième année du Gymnase du Baumleinhof de Bâle sont allés faire de la luge hier matin plutôt que de se rendre en classe. Dans une lettre ouverte au directeur bâlois de l'Instruction publique munie de cent signatures, les écoliers protestent contre la suppression du camp de ski décidée pour des raisons d'économie.

Nous trouvons dommage que l'on économise précisément dans de tels secteurs, écrivent les élèves.

THURGOVIE: UNE FEMME PÉRIT DANS UN INCENDIE

Une femme de 88 ans, Mme Maria Bartholdi, a perdu la vie, mercredi soir, dans l'incendie de sa maison, à Fimmelsberg (TG). On ne connaît pas encore la cause du sinistre.

UN TABLEAU DE RUBENS VOLÉ À ZURICH

Hier matin, au Musée des beaux-arts de Zurich, des inconnus ont volé un tableau du peintre flamand Pierre-Paul Rubens (1577-1640). L'œuvre dérobée, «Orphée et Eurydice», a été peinte en 1636 et sa valeur est estimée à 500.000 ou 600.000 francs.

Selon la police municipale de Zurich, la peinture de 27 cm. sur 31 a été découpée du cadre. Ce dernier a été retrouvé plus tard dans une pièce adjacente. Bien qu'«Orphée et Eurydice» soit un prêt, cette peinture peut être admirée depuis 30 ans au Musée des beaux-arts de Zurich. (ats)

Mort des forêts Le taureau par les cornes

Le Conseil fédéral est invité à présenter d'ici fin 1985 la manière dont il envisage de procéder pour réduire la pollution atmosphérique, et par là, lutter contre la mort des forêts. Telle est en substance le contenu d'un motion approuvée hier par la Commission du Conseil des Etats chargée de l'examen des mesures contre le dépérissement des forêts qui s'est réunie à Berne sous la présidence de M. Franco Matossi (udc, TG) et en présence de M. Alphons Egli, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI). (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Le sénateur américain Gary Hart, candidat malheureux à l'investiture démocrate lors de la dernière élection présidentielle, entreprend une tournée de douze jours en Europe qui le conduira en Grande-Bretagne, en France, en Union soviétique et en Suisse. En France, il rencontrera le président François Mitterrand.

● C'est Mme Anita Fetz, 28 ans, historienne et députée au Grand Conseil, qui succédera à la conseillère nationale bâloise Ruth Mascarin, des Organisations progressistes. Mme Mascarin interrompt son mandat à la fin de la session de mars, pour des raisons personnelles.

● Selon les premiers résultats comptables du Secrétariat suisse des paysans, à Brugg, le revenu brut annuel de l'agriculture suisse a progressé de 6,1 pour cent atteignant 8,8 milliards de francs en 1984. Le revenu brut comprend la valeur de tous les produits agricoles, déduction faite des moyens de production utilisés. (ats)

Nouveau réacteur nucléaire suisse de petite taille

L'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR) de Wuerenlingen a développé un nouveau système pour approvisionner des communes de taille moyenne en chaleur domestique et en eau chaude. «Il s'agit d'un petit réacteur rapidement réalisable dont le fonctionnement ne donne lieu à pratiquement aucune émission nocive et qui permet de fournir à des prix compétitifs de l'eau chaude à des communes d'environ 400 habitants» précise le communiqué de l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA).

Le «réacteur suisse de chauffage de faible puissance» (SHR) a été développé à l'Institut de Wuerenlingen, dans le canton d'Argovie, par une équipe de chercheurs dirigée par le professeur Seifritz.

Ce réacteur a été conçu pour des puis-

sances thermiques variant entre 10 et 50 MW, ce qui représente une puissance 60 à 100 fois plus faible que la centrale de Gösgen. Il permet de livrer de l'eau surchauffée à environ 110-130 degrés. D'après les calculs des chercheurs, un réacteur de 10 MW devrait produire de l'énergie au coût de 7 à 10 ct par kWh. Le prix d'un tel réacteur s'élève à environ 20 millions. Le SHR est aménagé dans une cavité souterraine en béton, profonde de 9 mètres. Le bâtiment d'exploitation, qui se trouve au-dessus, a les mêmes dimensions qu'une petite maison d'habitation.

«Le SHR est non seulement petit, respectueux de l'environnement et relativement bon marché, mais son exploitation également sûre et simple» ajoute le communiqué. (ats)

Au chaud tout l'hiver dans la fourrure polaire

Helly-Hansen **rukka**

Blousons, pulls, pantalons, gants, chaussons, bonnets, parkas, combinaisons imperméables, etc.

C'est bien connu, vous trouvez le plus grand choix chez

NOVAC

Christian Kiener, 2616 Renan
☎ 039/63 12 44

555

CONDUISEZ EN 1985 UNE LANCIA PRISMA AU PRIX DE 1984.



Il nous reste encore quelques exemplaires de la Lancia Prisma au prix de 1984 - incluses son élégance sportive et sa technique de championne du monde. Les «rapides de la décision» pourront peut-être l'obtenir dans leur couleur préférée.

GARAGE DES TROIS ROIS S.A.
Bd des Eplatures 8 - 2304 La Chaux-de-Fonds



18-5866

GROUPE DIXI
« Division micro-mécanique »

cherche pour répondre aux exigences toujours plus grandes sur le plan de la qualité, un

responsable de l'assurance qualité

Le collaborateur souhaité devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS ou EPF et posséder, si possible, une expérience de quelques années dans le secteur micro-mécanique.

Age entre 30 et 40 ans et pratiquant parfaitement les langues allemande et française.

Il assumera l'entière responsabilité:

- de la mise en place d'un système d'assurance qualité.
- du contrôle en cours de fabrication selon les nouvelles exigences de flexibilité d'usinage.

Cette activité indépendante est directement rattachée à la direction de production avec des moyens de contrôle les plus modernes.

Les personnes intéressées par ce poste, peuvent envoyer leur offre, par écrit, à:

Groupe DIXI
Service du personnel
42, Avenue du Technicum
2400 Le Locle
☎ 039/34 11 71



91-116


DROZ & CIE S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Jacob-Brandt 1 - Tél. 039 23 16 46

Le rendez-vous des bons vins

Pour les professionnels
L 300 4x4 de Mitsubishi

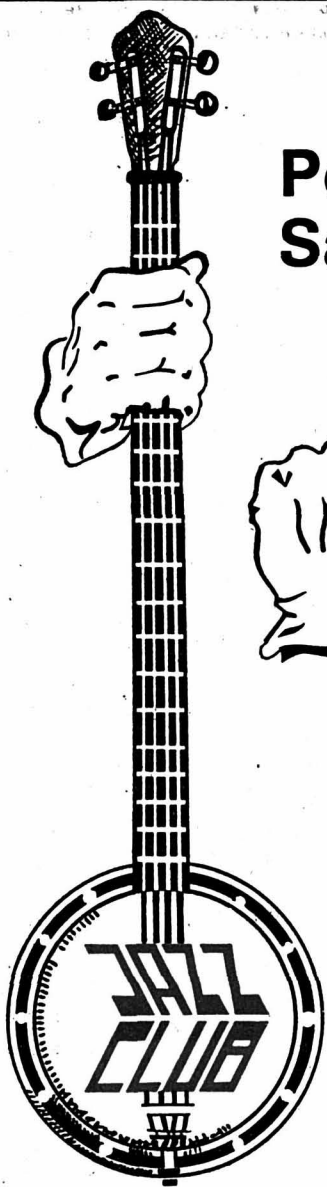


Fourgon L 300 4x4, Fr. 22.800.-
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23.45.50



Place du Marché

**La marque
de qualité**



La Chaux-de-Fonds


**Petit Nouvel-An aux Endroits
Samedi 12 janvier à 21 heures**

DIXIE HOT
SEVEN
Delémont
SWING HILL
JAZZBAND
8 musiciens - Morat

Favorisez les annonceurs de cette page

qb
Gérançia & Bolliger SA
Gérance et administration d'immeubles
27, rue du Grenier,
☎ 039/23 33 77
102, avenue L.-Robert,
☎ 039/23 54 33
2300 La Chaux-de-Fonds

Eaux minérales
Bières - Liqueurs
p e h r b a r
Dépositaire
bières Wartec
La Chaux-de-Fonds, Parc 135,
☎ 039/26 42 50

**Près de vous
Près de chez vous**

Enrico Ducommun
Agence générale
Jaquet-Droz 12,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 88 44

Café-Restaurant des Endroits

Jean-Pierre Vogt
Spécialités: Jambon - röstis
Fondue choinoise
Cuisses de grenouilles
Jambon à l'os
☎ 039/26 82 82
2300 La Chaux-de-Fonds


Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds
Venez écouter le
Compact Disc Mediator
CD 104
Une qualité extraordinaire
pour un prix minimum de **Fr 990.-**
pianos, instruments, disques, Hi-Fi,
télévision


Hertig Vins SA
Commerce 89,
☎ 039/26 47 26


TORO
3 à 11 cv
Sa popularité prouve bien sa qualité!
ATELIER MECANIQUE TEL 23 40 05

HENRY
ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

Un partenaire sûr

Société de Banque Suisse
Le Locle
La Chaux-de-Fonds

dans les cinémas
de la région

La Chaux-de-Fonds

● Au-dessous du volcan

De John Huston, d'après l'œuvre de Malcolm Lowry. Voir ci-contre. (Corso, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 45).

● Yentl

De et avec Barbra Streisand. Voir ci-contre. (Eden, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 14 h. 45 et 20 h. 45).

● Brubaker

Robert Redford en action. Voir ci-contre. (Eden, sa et di, 17 h. 30).

● Prends mon corps, il brûle !

Par les temps sibériens qui courent, on ne peut que s'en réjouir. Pour soldats du feu avertis... (Eden, ve et sa, 23 h. 30, lu, ma et me, 18 h. 30).

● L'été du bac

La meilleure saison pour le passer, paraît-il... (Plaza, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 14 h. 30 et 20 h. 45).

● Gremlins

Attendus depuis longtemps, les voilà enfin. Voir ci-contre. (Scala, ve, lu, ma et me, 20 h. 45, sa et di, 15 h. et 20 h. 45).

● Greystoke, la légende de Tarzan

Le seigneur de la jungle revu et corrigé, mais pas façon Epinal. A voir. (Scala, sa et di, 17 h. 30).

Le Locle

● Carmen

Un grand spectacle, abondamment traité en ces colonnes. A voir. (Casino, ve, sa et di, 20 h. 30).

Tramelan

● Police Academy

Une académie policière qui tranche singulièrement d'avec les comportements traditionnels des forces de l'ordre. On y dégage l'humour plutôt que les gros calibres ! (Cosmos, sa, 20 h. 15).

● Emmanuelle 4

En espérant que Tramelan aura le cœur plus solide que Sion et Fribourg. (Cosmos, ve et di, 20 h. 15).

Saint-Imier

● La triche

Polar de facture habituelle: un polar, en quelque sorte ! (Lux, sa et di, 20 h. 45).

● Timerider

Où comment chevaucher le temps. (Lux, ve, 20 h. 45, di, 16 h.).

Les Breuleux

● Tricheurs

De Barbet Schroeder, avec Jacques Dutronc et Bulle Ogier. (Lux, ve et sa, 20 h. 30).

Le Noirmont

● Les nuits de la pleine lune

De Eric Rohmer. Mythes et réalités des couples modernes vivant la plus complète liberté. (Ve et di, 20 h. 30, sa, 20 h. 45).

Delémont

● L'affrontement

De Paul Newman. Inutile de dire qu'il (l'affrontement) doit être coriace. (La Grange, ve et lu, 20 h. 30, sa, 19 h. 30 et 21 h. 30, di, 16 h. et 20 h. 30).

● Nana

Où le désir... (La Grange, ma et me, 20 h. 30).

● A la poursuite du diamant vert

Une poursuite que l'on ne peut que conseiller ! (Lido, ve, sa, di et lu, 20 h. 30, di, 16 h.).

● Local Hero

(Lido, me et je, 20 h. 30).

Bévilard

● Bons baisers d'Athènes

Après ceux de Russie... (Palace, ve et sa, 20 h. 30, di, 15 h. 30 et 20 h. 30).

Moutier

● Le jumeau

Avec Pierre Richard, assumant deux rôles simultanément. Quelle histoire... (Rex, ve et sa, 20 h. 30, di, 16 h. et 20 h. 30).

● Séance nocturne

Toujours pas de titre à cette fameuse séance nocturne. La pudibonderie veut qu'on laisse deviner ce que l'on n'ose dire. (Rex, ve et sa, 23 h.).

Au-dessous du volcan de John Huston



Dans ma bibliothèque se trouve l'un des 3500 exemplaires du premier tirage du roman de Malcolm Lowry, édité en traduction française en 1948, et qu'il fallut douze ans pour liquider. Mais point ne suis de ces terroristes qui décidèrent, une fois pour toutes, que ce serait criminel

d'adapter à l'écran ce roman splendide, touffu, compliqué à souhait. D'ailleurs, il y eut bon nombre d'adaptations, toutes abandonnées, dont celles de Losey ou de Bunuel, ce qui est peut-être regrettable.

Il fallait donc une sorte de miracle pour que ce

« Gremlins » de Joe Dante

Pendant la guerre de 39/45, quand le moteur de leur avion produisait d'inquiétants ratés, ou que l'appareil battait de l'aile, les aviateurs accusaient de maléfiques animaux/esprits de tous leurs maux, les « Gremlins ». On en vit du reste agir un dans la dernière partie de « La quatrième dimension » qui était signée déjà Joe Dante: un monstre démontait en ricanant un réacteur.

Dans « Gremlins », film de durée normale cette fois, peut-être rencontre-t-on une sorte d'ancien combattant, propriétaire d'un tracteur, pour lequel tout ce qui vient de l'étranger est mauvais, et surtout anti-Américain et suspect. Comme les gremlins.

Dans les films basés sur des effets spéciaux et des « monstres », les séquences d'introduction peuvent parfois être longues. Car les trucages sont fort coûteux. Ici, on entre assez vite dans le vif du sujet. A peine commence le film que le père de Billy achète à un vieux Chinois, avec la complicité du petit-fils qui connaît leur besoin d'argent, un mogwai, exqu coast animal aux yeux doux et bruns. Mais celui qui reçoit ce cadeau de peluche vivante est un jeune homme de 22 ans, plus un enfant, qui adore du reste les bêtes, à amener son chien sur le lieu de son travail, ce qui lui vaut quelques ennuis. Il nommera Gizmo son mogwai. Ce papa Peltzer est du reste un délicieux inventeur par métier de gadgets qui ne fonctionnent jamais et se retournent contre leur utilisateur dans l'esprit du bon vieux cinéma burlesque et « tarte-à-la-crème ».

Attention: trois conditions sont à respecter par le propriétaire du mogwai. Ne pas l'exposer à la lumière vive, sinon il souffre atrocement et peut en mourir. Eviter toute humidité, sinon il se reproduit dans un temps extrêmement bref, et par dizaines. Et surtout ne pas le nourrir après minuit, et avant le lever du jour, sinon il se transforme en monstre de laideur, horrible et nuisible.

On pourrait imaginer un film qui serait alors construit sur la difficulté de respecter ces consignes. Il va

de soi que Dante fait le sien sur leur transgression, plus souvent involontaire que volontaire, à l'exception du savant qui se livre à quelques contrôles scientifiques.

Une fois les deux dernières conditions remplies, les gremlins peuvent pulluler. Encore peu nombreux, ils se mettent immédiatement à « semer », à faire des farces de goût douteux, à effrayer la mère de Pete qui jouera les courageuses combattantes pour défendre son univers familial. Et comment, y compris en passant un gremlin au grill...

Avec la multiplication, ce sera la terreur sur la ville. Car les gremlins sont méchants, cruels et drôles comme le professeur Choron. Ils boivent de la bière à s'en saouler, fument des joints, démolissent un bar, détruisent des voitures, expédient une vieille dame avare dans la nature, font des niques à la police, chahutent et se battent à coup de popcorn à la projection de « Blanche-Neige et les sept Nains ». Et ainsi de suite.

C'est donc méchant, drôle et féroce, avec ces troubles semés à Kingston Falls, aux USA, sous la neige douce de Noël. On rit beaucoup, parfois sur la défensive.

Dante dit avoir mis trois films en un, Gremlins au premier degré, bien sûr, plus de multiples références à ses autres films, et surtout bon nombre de citations du cinéma que cinéphile il aime, de Walt Disney à Spielberg, en passant par Chaplin, E. T. Mad Max, Massacre à la tronçonneuse, etc...

Reste tout de même une question à se poser: le film est-il vraiment destiné à de très jeunes enfants ? Dès 10-12 ans, pas de problèmes, sinon pour les parents qui s'inquiètent avec leurs propres critères. Mais en dessous ? Il se pourrait que l'angoisse prenne le pas sur le plaisir et le rire. Mais ce n'est pas là certitude, seulement question...

Freddy Landry



Pulsion de Vincent Mercier

A la fin de ce mois, les journées du cinéma suisse se dérouleront pour la 20e fois. Un film au moins de quelq'un d'ici y sera présenté, « Pulsion » de Vincent Mercier, court-métrage de six minutes, plein de punch et d'angoisse.

Un appartement, des fenêtres déformées, de temps en temps des yeux, un autre appartement (ou le même ?) avec des meubles couverts de housses, une porte de métal qui se ferme, revenue de temps en temps aussi, l'exploration rapide d'un hangar, une porte qui se ferme, une fenêtre. Pour soutenir le rythme visuel, associe à lui avec une grande rigueur, une musique de Peter Gabriel, qui fut le chanteur de « Genesis » et se produit maintenant seul, avec un texte qui a peut-être une certaine importance. Mais il faudrait le comprendre.

La première partie du film est en noir/blanc, très contrasté d'abord, puis le blanc domine, avec seulement du gris. Dans le hangar, les couleurs apparaissent, discrètes. La caméra, presque constamment en mouvements, frôle toujours le sol et regarde vers le haut. Dans l'appartement, elle avance, recule, observe

latéralement. Changement de style dans le hangar: elle fixe droit devant elle, même si les contours, disons plutôt les contorsions, sont nombreux pour éviter les obstacles, poursuivre plutôt que fuir.

On l'a compris: « Pulsion » est un film expérimental, dont le personnage principal est une caméra près du sol, accompagnée d'un rythme visuel et musical qui fait que le film de Mercier s'approche par instants des séquences subjectives de l'enfant sur son vélo dans « Shining » de Kubrick.

On l'a compris aussi: « Pulsion » est un film expérimental réussi, puisqu'il contient ce que nous venons de décrire, et certainement plus encore mais que probablement Mercier n'a pas voulu expliciter (ce qui est une erreur dans la perspective d'un quick-film éventuellement présenté en salle). Qui est donc cette caméra, à qui sont ces yeux ? Un animal perdu à la recherche de son maître, un animal traqué ou plutôt agressif, un nain, un petit homme, un enfant qui fantasme en couleurs ?

ly

livre inadaptable, non pas devienne film, mais inspire un grand film, la sérénité d'un vieillard de 78 ans, en pleine forme, John Huston. Et sa tranquillité, pour choisir de ne montrer linéairement d'estaminet en estaminet que la dernière journée du Consul honoraire Geoffrey Firmin, le 1er novembre 1938, jour des morts, à Cuernavaca, au pied du Popocatepetl, autour duquel Hugh (Anthony Andrews), son demi-frère, et sa femme (Jacqueline Bisset) ne sont que des faire-valoir, intenses assurément.

Il n'y a somme toute que deux valeurs qui investissent le film, la mort et l'alcool, bien sûr pour la démesure du Consul. La mort ? Huston vit depuis de nombreuses années au Mexique. Aussi bien qu'Eisenstein peut-être, il a montré sa présence (à comparer avec la minable image qu'en donne Monsieur Oury dans « La vengeance du serpent à plumes »). Cette mort scande le film, appelle celle du Consul, sordide et grande, dans un bordel, de la main d'un groupe nazi qui sévit au Mexique, l'Espagne alors terrain d'exercice pour la « suivante » et d'où revient Hugh.

Voyons l'autre aspect, l'alcool, pas le mescal. Huston ne passe pas pour aimer l'eau naturelle. Et pour lui, Dieu est le plus grand des ivrognes, car voyant le gâchis qui règne sur terre, il se serait mis à boire. Comme Geoffrey. Du reste, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas l'alcool et ses excès qui brouillent l'esprit, mais bien plutôt la sobriété. Geoffrey boit, non pas pour oublier, mais pour se sublimer. Il tombe, raide, mais ne titube pas. Il boit par soif, pour que son esprit s'excite, pour qu'il ne succombe pas à l'émotion du retour inattendu de sa femme, pour accepter la mutilation des mains d'Orlac dans le film. Est-il vraiment coupable de ce dont il s'accuse, d'avoir fait jeter en 1917 l'équipage d'un sous-marin dans une chaudière, ce qui lui valut le Conseil de guerre. Qu'importe - il vit, gueule, tonitru, va dignement vers la mort sordide.

Albert Finney, en force et en nuances, s'inscrit dans cette superbe lignée des acteurs britanniques excessifs qui, après Sir John Gielgud, dans « Providence », de Resnais, incarnent ces splendides éthyliques, heureux de l'être.

fyly

Brubaker
de S. Rosenberg
avec Robert Redford

La sortie prochaine de « Village Dreams » (1984) rappelle à notre mémoire l'œuvre de Stuart Rosenberg qui n'avait plus tourné depuis Brubaker (1980) justement. On doit pourtant à cet auteur au moins deux autres films de valeur, « WUSA » (1970) avec Paul Newman et « Luke la main froide » (1967), sept fois nommé aux Oscars, et qui traitait déjà de l'univers carcéral.

« Brubaker » marque également une étape importante dans la carrière de Robert Redford (qui interprète le rôle principal) et qui dirige la même année son premier film personnel: « Des gens ordinaires ». Ce film s'inspire d'événements qui se seraient déroulés en 1968 à la prison de Wakefield dans l'Arkansas. Dissimulé pendant plusieurs jours parmi les trois cents détenus, le nouveau directeur dénonce d'entrée les conditions lamentables de salubrité et la vétusté de l'établissement.

Cet homme nouveau tente des réformes, mais il a tout le monde contre lui: les détenus, les gardiens, l'administration et ceux qui de l'extérieur s'intéressent ou couvrent les activités de la prison. La corruption est à tous les niveaux: celle d'un entrepreneur local qui gagne sa vie sur le dos des prisonniers, celle des gardiens qui volent de la nourriture, alors que les trafics et les relations douteuses fleurissent parmi les détenus.

Brubaker tente des réformes pour humaniser cet univers complètement pervers. Il se crée donc beaucoup d'ennemis, et bien que ces projets soient parfaitement adaptés à une rénovation du style carcéral, il devra abandonner, considéré comme dangereux... alors que ces mêmes réformes seront introduites quelques années plus tard.

Ce film est donc un témoignage percutant sur l'univers des pénitenciers américains que nous avons déjà pu approcher quelques fois au cinéma depuis « Je suis un évadé » (1932) de M. Le Roy. Le film joue évidemment à fond sur l'émotion et la schématisation des caractères, même si l'on retrouve un microcosme de la société américaine... à l'ombre.

Bien qu'instinctif, il devrait cependant provoquer une certaine réflexion sur un mal-fonctionnement du monde carcéral en général et en cela S. Rosenberg, habile interrogateur sur les institutions de son pays, aurait atteint son but.

J.-P. Brossard

La nouvelle TOYOTA STARLET 1300, 12 soupapes et 75 ch. Qui dit mieux pour seulement fr. 12 390.-?



Modèle illustré: Starlet S.
Options: toit ouvrant électrique,
peinture bicolore, jantes en alliage léger.

La nouvelle Toyota Starlet est d'une incroyable sobriété. Sa faible consommation d'essence, jointe à des performances exceptionnelles de 75 ch pour une 1300, tient à trois facteurs: à sa distribution à 12 soupapes, à son carburateur inversé à pression constante et venturi variable et à sa ligne aérodynamique. Pour se mesurer à elle, il faut fournir des performances nettement supérieures à ce qui est courant dans la catégorie des 1300. Compte tenu de tous ses avantages en matière de technique, de comportement routier et de

prix, la Starlet est nettement en avance sur le peloton de ses concurrentes.

En avance par sa technique évoluée à 12 soupapes.

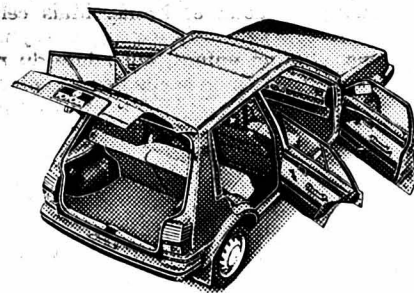
Des caractéristiques remarquables:

- moteur 1300 à hautes performances, transversal, à 4 cylindres, 12 soupapes et arbre à cames en tête
- traction avant
- boîte à 5 vitesses
- puissance maxi.: 55 kW (75 ch) DIN à 6200/min

- accélération de 0 à 100 km/h en 11,0 s
- direction à crémaillère, précise
- freins avant assistés à disque à ventilation intérieure (version S)

En avance par son équipement exceptionnel.

- Un équipement de série ultra-complet, comprenant par exemple, en version S:
- sièges sport
 - volant cuir
 - compte-tours
 - montre numérique



- deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur
- glaces teintées
- essuie-glace à deux vitesses, balayage intermittent et lave-glace électrique
- essuie-lunette arrière

En avance par sa ligne fonctionnelle. (Cx: 0,35)

Une allure sportive moderne, et une habitabilité de premier ordre:

- longueur utile: 1765 mm, plus le coffre
- largeur utile: 1310 mm
- garde au pavillon et espace pour les genoux sans pareils
- dossier de banquette rabattable en deux parties
- hayon s'ouvrant jusqu'au pare-chocs
- spoiler avant
- spoiler arrière (version S)

En avance par son rapport prix/performance.

Le prix d'achat de la Starlet est à l'image de sa consommation modique.

Consommation aux 100 km (normes OGE)

Ville	6,7 l
Route	4,7 l
Circulation mixte	5,8 l

Essence ordinaire (91 RM), aussi sans plomb.

Toyota Starlet DX, 3 portes, fr. 12 390.-

Toyota Starlet S, 3 portes, fr. 13 790.-

Toyota Starlet GL, 5 portes, fr. 13 790.-

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N° 1 japonais

Agences principales: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Tarditi, Tél. 039/28 25 28 – **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch.A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL»

74

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vuillens

– Ah! ça, Monsieur, c'est autre chose. La personne ne m'a pas donné son nom, ou si elle me l'a donné, c'est bien simple, je l'ai oublié. C'était, n'est-ce pas, sans intérêt, surtout du moment que ce Marvier n'existe pas! D'ailleurs, comment pourrais-je m'en souvenir, puisque cette personne m'a téléphoné.

Depuis un moment, quelqu'un s'était placé derrière Dombresson, attendant son tour d'accéder au guichet, une jeune femme qui avait un cabas au coude et des papiers dans la main qu'elle tenait en éventail. Elle ne devait rien perdre de leur conversation.

– Je vous en prie, Madame...

Il s'effaça pour lui céder la place. C'était l'occasion de reprendre son souffle, les pas qu'il fit à l'écart sur le carrelage à damiers résonnaient curieusement à la fois sonores et creux, à l'image de l'événement qu'il vivait.

– Excusez-moi d'insister, fit-il à l'employé,

lorsque après le départ de la femme il revint au guichet. Est-ce que vous pouvez au moins m'indiquer d'où la personne vous a appelé?

– Ça oui, je crois que je peux. C'était de Beaumont dans l'Ain.

– Un particulier, un personnage officiel?

– Plutôt un personnage officiel, quelqu'un qui connaît en tout cas le langage administratif, qui utilise les termes adéquats...

– Un fonctionnaire?

– Peut-être bien.

– Si c'est un fonctionnaire, il a dû vous indiquer sa fonction, le motif de son appel.

– C'est possible, mais je ne m'en souviens pas.

– Que pouvez-vous me dire d'autre à son sujet? Avait-il un accent? Vous a-t-il donné l'impression d'un homme inquiet, ou au contraire résolu?

– C'était une voix posée, tranquille, je dirais même ordinaire. Il m'a demandé si le nommé Marvier figurait dans nos registres, comme il m'aurait demandé un numéro de dossier, un simple renseignement. Je ne peux pas vous dire autre chose.

Il n'y avait plus rien à en tirer. D'ailleurs l'homme en blouse beige avait déjà mis la main sur la petite poignée du guichet.

– Si un détail vous revient, lui lança tout de même Dombresson, vous pourriez m'en

faire part. Je serai tout à l'heure au café de la Poste.

L'homme lâcha la poignée et, déployant sa manche trop large, se frappa le front du plat de la main.

– Tout est là, c'est bien simple, fit-il, et je n'ai pas à me souvenir de quoi que ce soit. Je vous ai dit ce que je savais.

Dombresson le remercia et quitta la mairie. Excité et perplexe tout ensemble, il s'interrogeait sur la valeur de ce qu'il venait d'apprendre et sur la conduite à tenir.

Deux tables étaient placées devant le café de la Poste, sans qu'on pût parler de terrasse. Il s'installa à l'une d'elles et commanda un café crème. Une petite brise fraîche descendue des montagnes allégeait l'atmosphère. La journée serait moins étouffante que la veille. La faim le tenaillait un peu. C'était un café-tabac-journaux. Il passa à l'intérieur pour acheter une carte géographique de la région, comprenant le département de l'Ain. Il découvrit Beaumont, sous-préfecture coincée dans les collines entre Rhône et Saône. Comment faisait-on pour s'y rendre?

Car déjà, bien qu'il en débattît encore, il savait que sa prochaine étape, la dernière probablement, le conduirait dans cette ville.

Le café était médiocre, il s'en aperçut à

peine. Il observa la place de Coulmiers devant lui. Elle était occupée par des bancs de maraîchers et des étalages d'ustensiles et d'étoffes. C'était le marché. Le soleil, chaque fois qu'il sortait d'un nuage, faisait briller des poivrons et des casseroles. Autour des bancs s'affairaient des ménagères. Un marchand criait de temps en temps: «Mes pommes, voyez mes pommes, elles sont nouvelles!»

Il essaya d'imaginer Marvier dans ces murs. Aller questionner les gens de Coulmiers à son sujet? Il fut tenté de le faire. Il y renonça. Inconnu de l'état civil, Marvier devait être du village. S'agissait-il d'un faux nom? Cela n'était pas impossible.

Au premier étage d'un immeuble, en face de lui, une femme aux bras nus fouettait un tapis à sa fenêtre. Il pensa à celles de Vibrène qui tapotaient leur lit à la leur. A droite, une façade avait des fenêtres à meneaux. Il revit les deux vieilles femmes de Vibrène qui l'avaient lorgné pour s'évanouir ensuite inexplicablement.

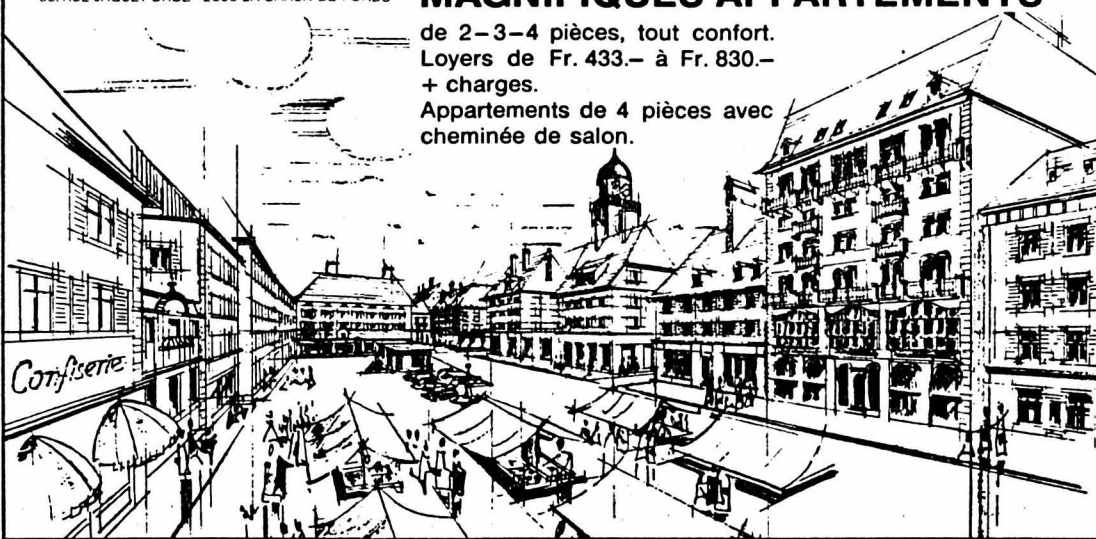
C'était un village de France, à la population paisible et active à la fois. Cependant, dès le premier regard, quelque chose avait dérangé Dombresson, une étrangeté qu'il flairait dans les murs. Quelque chose qui clochait, mais quoi?

(à suivre)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER - PLACE DU MARCHÉ 2-4
dans immeuble en construction
- entrée en jouissance été 1985
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
de 2-3-4 pièces, tout confort.
Loyers de Fr. 433.- à Fr. 830.-
+ charges.
Appartements de 4 pièces avec
cheminée de salon.



A vendre, Société Anonyme, commerce de
bijouterie en gros
introduite de longue date auprès des
magasins d'horlogerie-bijouterie. Excel-
lent rendement.
Siège en Suisse romande.
Prix: Fr. 600 000.-
Ecrire sous chiffre 06-43661 à Publici-
tas, Bienne.

A vendre à Noiraigue (Val-de-Travers)
immeuble à rénover
2263 m² - 1280 m²
Jardin + Verger
Faire offre sous chiffres 87-1185 à
ASSA Annonces Suisses SA, case
postale 148, 2000 Neuchâtel.

Quartier de La Recorne
A vendre
belle villa de 6 pièces
Excellent état d'entretien, construction 1972, garage
individuel, magnifique jardin, vue et dégagements
impreunables.
Ecrire sous chiffres 91-762 à ASSA Annonces Suisses
SA, Avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-
Fonds. 91-475

A vendre
A Boudevilliers, Val-de-Ruz
(10 minutes de Neuchâtel)
villa de 6 pièces
Cheminée intérieur et extérieur. Local
de bricolage 40 m², Sauna, garage
pour 2 voitures, 933 m² de terrain.
Ecrire sous chiffres 87-1187 à ASSA,
Annonces Suisses SA, case postale
148, 2000 Neuchâtel. 87-412

A louer dans les vignes du village de Cornaux
spacieux 4 1/2 pièces
grand confort, vue et tranquillité.
Libre dès le 1er février 1985 ou à
convenir.
Pour tous renseignements et visites:
☎ 038/47 25 49 dès 18 h. 30
87-30050

A louer Tour de la Gare
grand local en attique
conviendrait pour atelier de photo-
graphie, peinture, éventuellement
autres possibilités.
Loyer Fr. 400.- + 100.- de char-
ges.
Libre dès le 1.1.1985.
☎ 039/23 26 56. 91-475

A louer tout de suite
garage double
XXII Cantons 35
Téléphoner après
19 heures au
039/31 55 80. 602

A LOUER
magnifique
local industriel
370 m² libre dès
le 1er mai 1985.
☎ 039/26 48 33. 638

A vendre
dans le vallon de Saint-Imier
immeuble locatif
de bon rendement, en bon état.
Convient pour Caisse de
retraite. Fonds propres nécessaires
Fr. 200 000.-
Ecrire sous chiffre 93-31347 à
ASSA Annonces Suisses SA,
2001 Neuchâtel.

ESPAGNE
Venez au soleil de CIUDAD QUESADA
(Alicante Torrevieja)
Climat sec 16,5°C de moyenne à l'année
Idéal pour la retraite et les vacances
Urbanisation de premier ordre avec 2
supermarchés, 3 piscines, 4 courts de
tennis, 4 restaurants, médecin, aéro-
club, garage, vue sur la mer.
VILLAS
avec 1 chambre à coucher ou plus,
salon, salle de bains, terrasse et 500 m²
de terrain, à partir de 4'010.625 pesetas
(environ Fr.S. 59'000.-).
BUNGALOWS
avec 1 pièce ou plus, cuisine, douche,
terrasse, jardin, à partir de 1'250.000
pesetas (environ Fr.S. 18'000.-).
QUALITÉ SUISSE
GRANDE EXPOSITION
samedi 12 et dimanche 13 janvier
à l'hôtel Moreau, Léopold-Robert 45, La
Chaux-de-Fonds, de 10 à 19 heures.

A louer
joli 3 pièces
rénové, confort, grande cuisine,
chauffage général. 1er étage, prix
raisonnable, libre tout de suite ou à
convenir.
Quartier Place du Marché.
☎ 039/28 37 75. 315

A louer pour le 1er février
3 1/2 pièces
+ 2 balcons et jardin. Prix: Fr. 420.-
+ charges.
Pour visiter: ☎ 039/23 86 56 368

A louer local
50 m² + annexe 24
m² à partager avec le
locataire actuel, qui
l'utilise 2 à 3 soirs par
mois. Convient pour
séance de sophro-
logie, yoga ou gymnas-
tique 3e âge, etc.
☎ 039/28 26 91. 608

Je cherche
appartement 3 ou 3 1/2 pièces
tout confort, pour
juillet à La Chaux-
de-Fonds.
Ecrire sous chiffre
KM 452 au bureau
de L'Impartial.

Pour cause de décès à vendre
région Jura
café restaurant
bien situé, bénéficiant d'une
ancienne clientèle.
Pour traiter Fr. 120 000.-
Ecrire sous chiffre 93-31344 à
ASSA Annonces Suisses SA,
2501 Bienne.

La Chaux-de-Fonds
On cherche pour tout de suite ou
à convenir à louer ou à acheter
local commercial de 30 à 80 m²
Ecrire sous chiffre 22-556891 à
Publicitas, 1002 Lausanne.

devo 25 ans d'expérience
Locations de bureaux
Nous louons pour tout de suite, à des
prix très favorables
des bureaux
à la place du Marché 5/7 à St-Imier.
Les intéressés voudront bien s'adresser
à l'Administration DEVO, Froburgstr.
15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26
29-000472

À LOUER
Rue des Crêtets 120
dans immeuble rénové et bien isolé
appartement de 3 1/2 chambres
Salle de bain. Ascenseur.
Conciergerie.
Loyer Fr. 497.- + charges Fr. 135.-
Pour traiter, s'adresser à la :
Fiduciaire de Gestion
et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68

Urgent
pour cause départ.
A remettre à La
Chaux-de-Fonds,
appartement 2 pièces
avec magnifique
moquette (berbère).
☎ 039/26 44 67
021/24 07 92

A louer tout de suite,
Bois-Noir 39- 41
studios non meublés
loyer mensuel charges comprises
Fr. 262.-
☎ 039/26 06 64. 87-120

A louer dès le 31 janvier 1985,
Bois-Noir 41
appartement de 2 pièces
tout confort, loyer mensuel charges
comprises Fr. 372.-
☎ 039/26 06 64. 87-120

Depuis 10 ans déjà avec vous

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414436

A louer au Locle pour le 1er février 1985 ou date à convenir
joli 6 pièces
avec terrasse, tout confort.
Loyer 550.- plus charges.
Possibilité de louer un garage.
☎ 039/31 40 53. 91-32012

URGENT
je cherche un
garage
quartier: rues du Crêt, Gibraltar ou
Prairie.
☎ 039/23 18 03 ou
039/28 55 72 après 19 heures. 604

Cherche à acheter
maison familiale
à une ou deux familles de préfé-
rence région Jura Bernois.
Ecrire sous chiffre 93-31348 à
ASSA Annonces Suisses SA,
2501 Berne.

Groupe international
cherche pour tout de
suite ou date à convenir
fabrique vide
avec parkings.
En plus:
grand local/magasin.
Seulement bonne
position.
Faire offre détaillée sous chiffre
85- 9300 ASSA Annonces
Suisses SA 6901 Lugano

Du cachet - de la vue - du soleil -
une ambiance vieille ville - voilà
ce que nous vous proposons d'a-
cheter à quelques mètres de la
Place du Marché.
Vente d'un magnifique appartement duplex-galerie
créé dans le toit d'un vieil immeu-
ble en cours de rénovation.
Surface habitable 140 m².
5 pièces. Aménagement selon
vos désirs. Cheminée de salon.
Fonds propres nécessaires Fr.
25 000.-, charges mensuelles
environ Fr. 800.- par mois.

A découper

Sans engagement, je désire recevoir
une documentation.
Nom, prénom:
Adresse:
☎:
Concerné: appartement
duplex-galerie

A renvoyer à:
GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
R. Lanfranchi, adm.
58, rue Jaquet-Droz,
2300 La Chaux-de-Fonds



Garage-Carosserie de l'Est
Pierre Visinand
Est 29-31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88

Belles occasions au choix

DATSUN Laurel 2,4, 5 portes	1982	Fr 11 700.-
DATSUN Stanza 1,6, 3 portes	1982	Fr 8 900.-
DATSUN Bluebird Coupé 1,8	1980	Fr 8 400.-
DATSUN Cherry 1,2 spécial	1982	Fr 6 900.-
SAAB 99 Turbo 2,0 spécial	1979	Fr 10 600.-
FIAT Ritmo 85 S 1,5	1981	Fr 8 400.-
MAZDA 323 1,3	1977	Fr 4 300.-

Véhicules expertisés avec garantie



Ecole professionnelle commerciale de la S.S.E.C.
La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

Par suite de la démission du titulaire, le Comité de la Société Suisse des Employés de Commerce et la Commission de l'Ecole mettent au concours le poste de

Secrétaire de la S.S.E.C., directeur de l'Ecole professionnelle commerciale

Titre exigé: Licence ès sciences économiques et commerciales.

Obligations et traitement légaux.

Entrée en fonction: 1er juillet 1985, respectivement début de l'exercice 1985/1986.

Formalités à remplir jusqu'au 25 janvier 1985:

- Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Robert Moser, président de la S.S.E.C., 77, rue du Nord, 2300 La Chaux-de-Fonds;
- Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de la formation technique et professionnelle, département de l'Instruction publique, 21, rue des Beaux-Arts, 2001 Neuchâtel.

Le poste est ouvert indifféremment aux hommes et aux femmes.

Le Comité de la S.S.E.C. et la Commission 505

L'annonce, reflet vivant du marché

Nouveaux cours

Dès janvier 1985 - un coup de téléphone suffit !

Cours intensifs de jour: 100 heures en 10 semaines
Allemand/Français/Anglais 9.20 - 11.10

Cours de fin de semaine: 6 heures par semaine, durée 8 semaines
Vendredi: 17.00 - 10.30 + samedi: 9.20 - 12.00
Allemand/Français/Anglais

Cours de jour et du soir: 1 - 2 fois par semaine, durée illimitée
Anglais/Français/Alemand/Suisse-allemand/Italien/Espagnol/Arabe/Portugais

Entrée dans les cours pour élèves avancés à n'importe quel moment. Une heure à l'essai gratuite !

Cours de diplômes: Anglais/Français
First Certificate lundi 17.50 - 19.25
Nouveau: Preparatory Proficiency
jeudi 17.50 - 19.25
Chamber of Commerce - Business English for advanced pupils
Alliance française lundi 19.30 - 21.00

Cours privés - Cours privés en groupe

CIP - 120[®], Anglais, Français, Allemand, etc.
La meilleure façon de remplacer des études à l'étranger.

le monde des langues - les langues du monde



école de langues
2502 Bienne, rue de l'Avenir 44
☎ (032) 22 60 29

A vendre

Lada Break 1500
année 1981, 58 000 km, expertisée, avec factures, équipée hiver.
Prix Fr. 4 900.- à discuter.
☎ 039/28 63 41 aux heures des repas. 510

Particulier vend

Lancia Fulvia 1,3 S
1972, expertisée, moteur cassé, peinture neuve. Fr. 1600.-
☎ 039/23 14 78 (heures repas). 446

A vendre

Peugeot 104 ZS
1978, radio-cassettes, 8 roues, expertisée, Fr. 3200.-.
☎ 039/41 43 39. 33978

Particulier vend l

SUBARU 1800
Super station, 1re mise circulation, fin 1982, 15 000 km, bleu métal, radio-cassettes stéréo.
Expertisée le 10.01.85, valeur à neuf Fr. 20 000.-, cédée pour Fr. 12 000.-, reprise possible, facilités de paiement.
☎ 032/97 21 46 032/97 16 60

A l'état de neuf
Mazda 323 GLS 1300 5 portes

1984, bleu métal, 14 500 km. Radio. Garantie d'usine ! Fr. 237.- par mois sans acompte.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou comptant.

M. Garau case postale 772 2501 Bienne
☎ 032/51 63 60 06-001527

Occasions impeccables

VW Golf

II GL, mod. 84 blanche, 28 000 km
Royal GX, mod. 83 rouge, 18 000 km
GL, mod. 83, aut. rouge, 12 000 km
Master GL, mod. 82 brune mét., 17 000 km

VW Jetta

TX, mod. 84 argent mét., 21 000 km
GL, mod. 83 brune mét., 24 200 km
GLI, mod. 82 rouge mars, 18 300 km

VW Passat

GL, mod. 83, aut. toit ouvr., beige, 54 500 km
GL, mod. 83 grise mét., 21 400 km

AUDI 80

GL, mod. 84 toit ouvr., blanche, 29 700 km
GL, mod. 82 blanche, 33 500 km
CD, mod. 82 rouge mét., 44 000 km

DIVERS

Volvo 244 GL Turbo, mod. 82 argent mét., 49 000 km
Ford Escort XR, mod. 83 toit ouvr., blanche, 25 900 km
Citroën GX GTI 2400, mod. 82 bleu mét., 52 000 km
Opel Manta 2000 GTE, mod. 80 grise, 41 200 km

Garantie 100% Echange / Crédit

Ouverture quotidienne:
8.00 à 12.00 h et 13.30 à 19.00 h
Samedi: 8.00 à 17.00 h

AMAG Bienne

Nouvelle route de Berne
☎ 032 251313



Joliat Intérim S.A.
CH 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 27 28,
58, avenue Léopold-Robert

Votre agence de coordination pour l'emploi

Recherchez-vous un emploi fixe ou temporaire ?

Un lieu de travail situé à La Chaux-de-Fonds ou partout ailleurs en Suisse.

Quelle que soit votre profession ou votre qualification, venez nous trouver nous serons heureux de vous connaître et de vous aider.

Nos services sont gratuits. Présentez-vous à nos bureaux. 34

GEKATRONIC S.A

Technique horlogère
Mécanique de précision
CONSTRUCTION DE MACHINES

Nous cherchons

micro-mécanicien

ou mécanicien de précision porteur d'un CFC, jeune et dynamique, capable d'exécuter des travaux précis dans le domaine de la fine mécanique et prototypes.

Faire offre en prenant rendez-vous par téléphone à GEKATRONIC SA, Gentianes 24, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 08 24. 599

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Etes-vous à la recherche d'une

jeune fille au pair ?

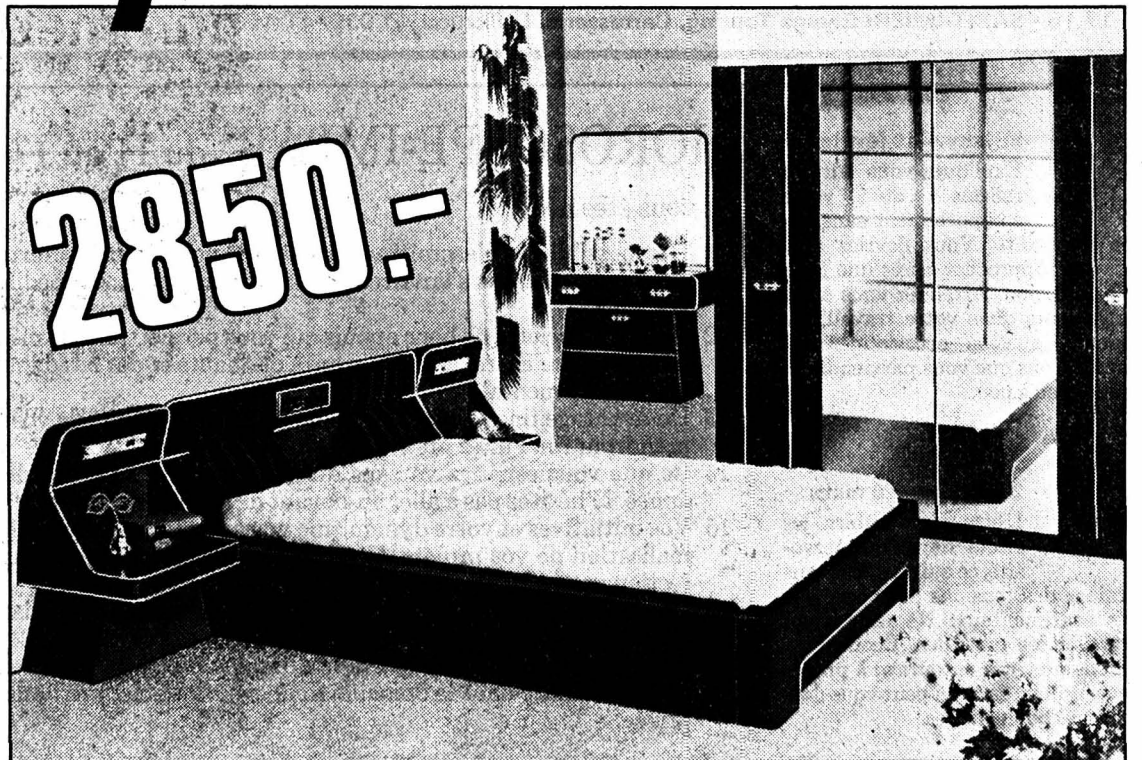
Nous pouvons vous proposer maintenant une jeune Suisse allemande qui pourra débiter chez vous en avril. Elle vous aidera à temps partiel (24 à 28 h par semaine). Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours. Pour plus de renseignements, téléphonez au 038 24 69 33

meublorama

Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

C'est moins cher!

Sylvie



2850.-

Chambre à coucher dernier cri, combinaison bois, tissu et miroirs. Avec radio-réveil incorporé, éclairages. Complète comme photo (sans literie).

- Un choix immense de mobiliers. Vente directe du dépôt (8000 m²)
- Sur désir, livraison à domicile

POUR ÉCONOMISER: MEUBLORAMA, LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE

Ouvert: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30.
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Lundi matin fermé.



Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». GRANDE PLACE DE PARC 87-2800



Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)



Vous savez ce que vous achetez.

Golf C. La bonne à tout faire.

1300 cm³, 58 ch (43 kW), 3 portes.*Traction avant. Feux de route et de croisement à halogène. Essuie-lunette arrière à lave-glace automatique couplé. Réservoir de 55 litres. C_x 0,34; consommation modique, grande autonomie. **Golf:** aussi en versions 1600 de 75 ch (55 kW), Diesel de 54 ch (40 kW) ou Turbo Diesel de 70 ch (51 kW).

Golf GTI. La sportive.

1800 cm³, 112 ch (82 kW), 5 vitesses sport. Injection K-Jetronic. 100 km/h départ arrêté en 9,7 s. Pointe de 191 km/h. Béquet. Sièges sport. Volant sport à quatre branches. Ordinateur de bord. Compte-tours.

Golf Carat. La luxueuse.

1800 cm³, 90 ch (66 kW), 5 vitesses. Direction assistée. Equipement pour radio stéréo. Verrouillage central. Siège du conducteur réglable en hauteur. Dossier arrière rabattable et divisé. Lève-glace électriques devant et derrière. 2 rétroviseurs à réglage de bord. Peinture métallisée.



*Golf C fr. 13'300.-

Les avantages des voitures de tourisme VW neuves:

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion.
- 2 ans d'assurance voyage AMAG Intertours-Winterthur.
- 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage.
- Valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Intéressante offre de leasing: téléphone 056/43 91 91.

VW. Une européenne



Importateur officiel des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 570 partenaires V.A.G

Coupon informations. Code: 91001 No.: 185.2.I.f

Veillez m'envoyer votre documentation sur le modèle suivant:

Nom et adresse:

NP, localité:

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

Perdez l'embonpoint des jours de fête!

Maigrir rapidement et sans danger grâce aux repas amaigrissants

DR. KOUSA BIO Léger

Les magasins suivants vous invitent à une Dégustation gratuite

- La Chaux-de-Fonds** Pharmacie Bertallo, L.-Robert 39
Pharmacie L. Carlevaro, av. Léopold-Robert 81
Pharmacie Centrale, Dr P.-A. Nussbaumer, av. Léopold-Robert 57
Pharmacie Coop, rue Neuve 1
Pharmacie des Eplatures SA
Pharmacie des Forges, Pierre Burki, Ch.-Naine 2a
Pharmacie C. Pillonel, Balancier 7
Pharmacie du Versoix, R. Neuenschwander, rue de l'Industrie 1
- Le Locle** Pharmacie de Cocatrix, rue Bournot 17
Pharmacie Coopérative
Pharmacie Mariotti, Grande-Rue 38
Droguerie Centrale, M. Vaudroz
- St-Imier** Pharmacie Mme Liechi, rue Francillon 15
Pharmacie M. Voirol, rue Francillon 14
Droguerie Coop, rue Francillon 21



Dr. Kousa: le programme amaigrissant équilibré

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers

pour l'industrie et le bâtiment Travaux en Suisse et à l'étranger Conditions exceptionnelles

Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

18896

L'Hôpital de Zone de Montreux

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une

sage-femme

Suisse ou avec permis B ou C

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la

Direction de l'Hôpital de Zone de Montreux, 1820 Montreux,

☎ 021 63 53 11

HOROSCOPE-IMPAR du 11 au 17 janv.

Si vous êtes né le

- 11 Des possibilités d'accroître vos revenus vous seront offertes. De nouveaux horizons s'ouvriront devant vous par l'intermédiaire de vos amis.
- 12 Vous bénéficierez de bons appuis qui vous permettront de mener un projet à bien. En revanche, il y aura des hauts et des bas dans le domaine sentimental.
- 13 Un avantage financier est en vue et un grand nombre de vos soucis prendront fin. Faites preuve de volonté et de persévérance.
- 14 Ce que vous espérez va sans doute se réaliser au cours de cette année. N'hésitez pas à aller au-devant des événements.
- 15 Vos initiatives et votre dynamisme vous permettront d'accélérer la réalisation de vos projets. Votre vie sentimentale prendra une direction nouvelle.
- 16 La réalisation de certaines de vos aspirations sera favorisée. Ne laissez pas intervenir vos sentiments dans les affaires.
- 17 Vos initiatives auront des effets durables. Vous bénéficierez d'un coup de chance dans le domaine financier. Satisfactions dans la vie privée.

22 mai - 21 juin
Gémeaux
Mettez un frein à votre sensibilité, sinon vous risquez de passer une semaine plutôt houleuse. Evitez de faire des histoires pour des riens, afin de ne pas exaspérer ceux qui vous aiment. Vous prendrez de nouveaux contacts utiles et vous serez en parfaite harmonie avec vos interlocuteurs.

22 juin - 23 juillet
Cancer
Vous aurez l'occasion d'aborder un sujet délicat avec la personne aimée. Essayez de ne pas revenir sans cesse sur les mêmes motifs de querelles. Veillez à ce que votre vie privée n'empiète pas sur vos obligations professionnelles. Gardez une marge de sécurité pour les imprévus.

24 juillet - 23 août
Lion
Vous vivrez en bon accord avec ceux que vous aimez et rien ne devrait venir ternir l'harmonie de vos rapports affectifs. Poursuivez sans fléchir votre objectif, sans tenir compte des conseils donnés par des personnes qui cherchent à vous en dissuader. Prudence dans le domaine financier.

24 août - 23 sept.
Vierge
Vous vous sentirez un peu seul et n'oserez pas le dire à votre partenaire. A force de taire ce qui ne va pas, un climat d'incompréhension pourrait s'installer. Réagissez! Ménagez les personnes qui vous entourent, car c'est de leur bonne volonté que dépend le succès de vos initiatives.

24 sept. - 23 oct.
Balance
Vous retrouverez votre confiance et votre spontanéité au contact d'une personne chaleureuse. Votre entourage en sera ravi et vous pardonnera votre mauvaise humeur de jours passés. Vous vous sentirez plein d'enthousiasme et vous n'hésitez pas à prendre contact avec des personnes influentes.

24 oct. - 22 nov.
Scorpion
Votre bonheur dépend de vous. Restez fidèle à votre parole et détournez-vous des sollicitations pleines de promesses, mais parfois trompeuses. Votre bon sens et votre imagination vous permettront de réaliser l'un de vos projets. Vous vous acquitterez d'une obligation dans de bonnes conditions.

23 nov. - 22 déc.
Sagittaire
Vous subirez une influence qui se révélera néfaste dans peu de temps. Réagissez pendant que vous le pouvez encore. Cherchez à faire plaisir à ceux qui vous sont chers. Des personnes pleines de bonne volonté vous accorderont leur aide, ce qui vous facilitera grandement la tâche.

23 déc. - 20 janv.
Capricorne
Bonne période pour une réconciliation qui vous apportera un grand bonheur. Vous retrouverez des amis perdus de vue depuis longtemps et passerez de bons moments en leur compagnie. Les circonstances vous offriront une chance d'accroître vos revenus et de vous assurer des avantages matériels.

(Copyright by Cosmopress)

21 janv. - 19 février
Verseau
Expliquez-vous sur les raisons de votre comportement sans aucune ambiguïté. Vous devriez pouvoir vous rapprocher après une franche explication. Attendez-vous à des changements dans votre travail, qui risquent de vous occasionner des complications que vous parviendrez à éliminer peu à peu.

20 février - 20 mars
Poissons
L'être aimé subira les effets de votre nervosité, ce qui n'ira pas sans entraîner des tensions dans vos rapports sentimentaux. Ne laissez pas s'aggraver les querelles. Ecoutez les opinions de votre entourage à propos de vos projets, car cela peut vous donner de très bonnes idées.

21 mars - 20 avril
Bélier
Vous aurez beaucoup de joies et de satisfactions cette semaine. Ceux qui vous entourent vous prouveront combien ils tiennent à vous. Pas d'ennuis importants en vue, car vous saurez habilement aplanir les difficultés non sans bénéficier de certains coups de chance.

21 avril - 21 mai
Taureau
Vos relations sentimentales évolueront favorablement. Vous passerez des moments exquis avec la personne aimée, car vous serez en parfaite harmonie affective et intellectuelle. De fructueux échanges vous ouvriront de nouveaux horizons et vous serez d'excellente humeur au travail.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL Université de Neuchâtel Faculté de Théologie

Mise au concours

Par suite du départ en retraite du professeur titulaire, un poste de

professeur ordinaire d'histoire du christianisme

à l'Université est mis au concours. L'enseignement de ce poste comprend l'ensemble de l'histoire du christianisme hormis la période patristique. En vue de la collaboration avec les Facultés de théologie protestante de Genève et de Lausanne, une spécialisation en histoire du Moyen-Age ou en histoire moderne et contemporaine est souhaitée.

Entrée en fonction: 1er octobre 1986

Charge: chaire complète
Traitement: légal

Obligations: légales.
Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae complet, une photocopie des grades universitaires acquis (le doctorat en théologie est exigé), une liste des publications et d'éventuelles références, seront adressés au département de l'Instruction publique, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mars 1985.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université ou au Doyen de la Faculté de Théologie, av. du 1er Mars 26, 2000 Neuchâtel.

ECONOMIE

Du sang neuf pour la plus grosse coopérative d'achats de montres d'Europe REWE reprend Dugena: affaire allemande au bénéfice des Suisses!

On ne peut pas parler vraiment de sauvetage à propos de Dugena, la plus grande coopérative d'achats en Europe dans les domaines de l'horlogerie et de la bijouterie. Cependant, le projet d'accord, soumis aux 1500 membres de cette coopérative du commerce de détail, vient à point nommé pour préserver son existence à long terme, son caractère spécifique, tout en renforçant l'efficacité de son rôle de grossiste par la mise en action d'une politique dynamique, sur le marché allemand.

A point nommé car, à la fin de l'exercice 1983, et malgré de gros efforts, Dugena enregistrait une perte de 3,5 millions de DM, ainsi qu'une baisse de chiffre d'affaires de 8 millions de DM, avec un total de 112 millions de DM.

A ce stade, il restait deux solutions: une réduction radicale de

prestations, avec les risques que cela pouvait comporter pour l'entreprise et ses membres, ou une étroite collaboration avec un partenaire fort.

Ce partenaire a été découvert: REWE Handelsgesellschaft Leibbrand OHG à Bad Homburg (RFA) est la plus grosse affaire de produits... alimentaires d'Europe. Dans un premier temps, le partenaire va racheter pour quelque 14 millions de DM, les parts sociales détenues par les membres de la coopérative et la transformer en SA. Ensuite, chaque membre actuel affectant la moitié de la valeur d'achat reçue de REWE, participera à la création d'une nouvelle coopérative, mieux assise et financièrement largement soutenue.

Cette affaire, essentiellement allemande en apparence, doit avoir des influences bénéfiques pour l'horlogerie suisse. En effet, la tâche principale de Dugena Uhren und Schmick AG à Bienne, filiale helvétique du groupe, consistera à rechercher les nouveautés et les possibilités de livraisons offertes par l'industrie horlogère, dans les catégories intéressantes Dugena Darmstadt. Plus le groupe allemand sera renforcé et plus les possibilités de vendre des montres suisses en RFA à travers l'organisation Dugena seront importantes, rappelaient hier les porte-paroles de la filiale suisse.

La réalisation de cette nouvelle conception de l'entreprise Dugena dépend encore de l'acceptation des recommandations du comité de direction et du Conseil d'administration par l'assemblée générale qui aura lieu le 28 février prochain, et qui feront suite à quatre assemblées régionales avec les membres qui recevront toutes les explications nécessaires.

AVANTAGE POUR LES DÉTAILLANTS

Un fait essentiel devrait retenir l'attention et provoquer l'acceptation des propositions: non seulement, les membres recevront en espèces 50% de leurs parts, et participeront toujours aux

affaires de la nouvelle coopérative, mais encore et surtout ils seront libérés des engagements individuels découlant de l'ancienne société Dugena. Y compris

Rubrique économique:
Roland CARRERA

ceux relatifs aux pertes de l'exercice 1983.

UNE CONCEPTION HABILE

Dans la nouvelle coopérative, les membres n'assureront que les obligations découlant de leurs parts sociales, sans devoir prendre de responsabilités, et sans être tenus de contribuer à éponger les pertes, ou encore, comme auparavant de devoir augmenter leurs parts sociales en fonction de l'augmentation de leur volume d'affaires. L'échange leur est en tous points favorable comme il le sera du point de vue des produits distribués qui seront peut-être mieux poussés. L'opération ne manque pas d'habileté.

A noter que REWE a pourtant souligné que le transfert de filiales en mains de commerçants indépendants serait la conception commerciale optimale dans l'optique d'une collaboration entre lesdits commerçants et un grossiste doté d'un management efficace.

Dans les quotidiens suisses en 1983 Nette augmentation des offres d'emploi

En 1984, le volume global de la publicité parue dans les quotidiens suisses a augmenté de 4,8 pour cent par rapport à l'année précédente. En Suisse romande, la hausse annuelle moyenne a été de 4,3 pour cent. Mesuré dans cinquante quotidiens helvétiques, dont 16 en Suisse romande, le total des pages de publicité est ainsi passé de 203.264 à 212.941. L'augmentation relative des offres d'emploi a été plus nette, de 27,9 pour cent pour toute la Suisse et de 18,5 pour cent pour la Suisse romande, indique dans un communiqué l'Association d'agences suisses de publicité (AASP), à Zurich.

Sur le chiffre d'affaires publicitaires annuel des cinquante quotidiens pris en compte, la part revenant aux offres d'emploi est passée de 11,0 à 13,4 pour cent en 1984. En Suisse romande, cette

L'opération en chiffres et en détails

REWE Handelsgesellschaft Leibbrand OHG à Bad Homburg, fait partie des plus importantes sociétés de distribution de produits alimentaires en RFA. Elle est proche du mouvement des sociétés coopératives allemandes. Son capital est constitué à parts égales de participation de Willi Leibbrand KG à Bad Homburg et du groupe REWE à Cologne qui, lui, représente la plus grande affaire de produits alimentaires en Europe.

La DG Bank (Deutsche Genossenschaftsbank à Frankfurt) en tant qu'institution de pointe dans le mouvement coopératif précisément - et banque attirée de Dugena, a fortement contribué à l'élaboration du projet. Lorsque Dugena avait éprouvé de grosses difficultés de gestion en 1982, la DG Bank avait pris à sa charge avec pertes, les créances de la société coopérative auprès d'instituts de crédit, dans le but d'équilibrer l'exercice 1982.

Sur le plan commercial maintenant: la nouvelle Dugena (coopérative) acquerra de Dugena AG, le droit exclusif d'utiliser le sigle Dugena (un cercle enfermé dans un triangle) et autorisera pour sa part, Dugena AG, contre paiement d'un droit annuel, à livrer en exclusivité des produits à marques Dugena et Praetina, aux membres de la coopérative. La coordination des activités étant réalisée par une collaboration étroite entre les deux parties. Dugena bénéficie grâce à REWE de l'appui de la puissance financière d'un grand groupe dont les relations à l'échelle mondiale ouvriront de nouvelles perspectives au niveau des marchés. La garantie est donnée aux membres Dugena que leur nouveau partenaire ne vendra pas de produits Dugena sous ce nom ou un autre, dans ses propres filiales, et ne créera pas de nouvelles filiales pour la vente de montres ou de bijouterie.

Machines-outils Stettler SA La Chaux-de-Fonds, succession assurée

Une nouvelle société anonyme STR Stettler et Clairag Technologies de Rectification SA vient d'être créée à La Chaux-de-Fonds. Elle se propose, comme première opération, d'acquérir les machines, installations, outillage et agencement de Stettler SA en liquidation concordataire, pour le prix de 405.000 francs, plus diverses obligations accessoires, selon un contrat de reprise déjà signé le 5 décembre 1984.

Un mois avant la signature de cette convention, Stettler SA avait obtenu, on s'en souvient, l'homologation du concordat par abandon d'actif du Tribunal cantonal, qui permettait de sauver l'entreprise et ses emplois. Au lieu de la vouer à la faillite.

L'usine de la rue du Doubs pourra ainsi continuer à développer, à produire et à commercialiser ses machines-outils qui, ainsi que l'indique la nouvelle raison sociale intéressent avant tout le domaine de la rectification. L'administrateur unique est maintenant M. Jean-Claude Bartl, de Genève.

R. Ca.

Huile de chauffage L'ascension des prix se poursuit

Le prix de l'huile de chauffage livrée à court terme continue de grimper. Selon les indications d'un commerçant spécialisé, le prix pour

cent kilos d'huile coûtait entre 68 fr. 20 et 68 fr. 60 hier matin à Bâle. Cela représente une hausse d'environ 5 francs en une semaine et l'on rejoint ainsi le niveau de prix élevé du mois d'octobre 1982. Selon le commerçant, la tendance à la hausse n'est pas prête de s'interrompre en ce qui concerne les livraisons d'huile de chauffage à court terme. Les températures demeurent très basses et l'huile de chauffage est souvent utilisée comme énergie d'appoint.

Alors qu'aux Etats-Unis, le prix de l'huile de chauffage est toujours déterminé par la situation mondiale d'offre excédentaire, les prix du marché au comptant de Rotterdam subissent pour leur part l'influence du froid qui sévit en Europe. La tonne d'huile vaut ainsi entre 223 et 224 dollars aux Etats-Unis alors qu'elle coûte déjà plus de 230 dollars à Rotterdam, a indiqué un représentant de la Fédération des importateurs indépendants Avia. Si la barre des 240 dollars est franchie, il deviendra plus avantageux d'importer de l'huile en provenance des Etats-Unis, a expliqué le représentant.

(ats)

BOURSE

NEUCHÂTEL		Achat		Vente		BILLETTS (CHANGE)		NEW YORK		NON REÇU		CANADA			
Cr. Fonc. Ne.	690	690	1 \$ US	2.60	2.68	Daimler Benz	514	515	Mobil corp	26%	Eisai	1470	1440		
La Neuchâtel.	600	575	1 \$ canadien	1.95	2.05	Degussa	289	289	Owens Ill	39%	Fuji Bank	1360	1310		
Cortailiod	1420	1400	1 £ sterling	2.90	3.15	Deutsche Bank	336	335	Pac. gas	16%	Fuji photo	1670	1730		
Dubied	210	220	100 fr. français	26.25	28.25	Dresner BK	165	164	Pepsico	41	Fujisawa pha	1120	1080		
HORS BOURSE		Achat		Vente		Hoechst	160	159	Pfizer inc	41	Fujitsu	1360	1400		
Roche b/jce	91000	91375	100 DM	82.75	84.75	Mannesmann	131.50	131.50	Ph. Morris	80	Hitachi	870	885		
Roche 1/10	9100	9150	100 fl. hollandais	73.25	75.25	Mercedes	460	463	Phillips pet	44%	Honda Motor	1270	1300		
Asuag	128	135	100 fr. belges	4	4.30	Rwe ST	140.50	141.50	Proct. & Gamb.	56%	Kangafuchi	501	507		
Kuoni	8900	8900	100 pesetas	1.40	1.65	Siemens	385	384	Rockwell int	30%	Kansai el PW	1450	1460		
Astra	1.80	1.80	100 schilling autr.	11.80	12.10	Thyssen AG	416	416	Sears Roeb	32%	Makita elct.	1000	1020		
ACTIONS SUISSES		Achat		Vente		VW	178	176.50	Smithkline	55%	Marui	1040	1080		
B. Centr. Coop.	760	760	100 escudos	1.30	1.80	NEW YORK		Sperry corp	41%	Matsush el I	1580	1590			
Swissair p.	1098	1085	DEVICES		A		Sun CO	52%	Std Oil ind	44%	Matsush el W	626	642		
Swissair n.	872	875	1 \$ US	2.63	2.66	B	Texaco	34	Sun CO	34	Mitsub. ch. Ma	313	315		
Bank Leu p.	3820	3850	1 \$ canadien	1.9875	2.0175	Aetna LF & CASX	37%	Union Carb.	38%	Mitsub. el	406	409			
UBS p.	3660	3675	1 £ sterling	2.99	3.04	Alcan	29%	Uniroyal	13%	Mitsub. Heavy	257	253			
UBS n.	690	695	100 fr. français	27.05	27.75	Alcoa	37%	US Gypsum	62%	Mitsui co	362	355			
SBS p.	366	364	100 DM	83.50	84.30	Amx	16%	US Steel	27	Nippon Music	—	—			
SBS n.	286	285	100 yen	1.0350	1.0470	Att	20%	UTD Technol	37%	Nippon Oil	885	862			
SBS b.p.	307	305	100 fl. hollandais	73.90	74.70	Atl Richfld	43%	Warner Lamb.	35%	Nissan Motor	610	620			
S.S. p.	2395	2375	100 fr. belges	4.13	4.23	Baker Intl	15%	Woolworth	38%	Nomura sec.	932	930			
S.S. n.	459	456	100 pesetas	1.50	1.54	Boeing Co	57%	Xerox	38%	Olympus opt.	1150	1240			
BFS	1495	1490	100 schilling autr.	11.90	12.02	Burroughs	58%	Rca corp	19%	Rico	958	970			
BFS b.p.	145	145	100 escudos	1.53	1.57	Canpac	37%	Raytheon	24%	Sankyo	975	960			
Adia Int.	2320	2355	MARCHÉ DE L'OR		Achat		Caterpillar	30%	Amerada Hess	20%	Sanyo elct.	462	465		
Elektrowatt	2715	2740	Once \$	302	305	Citicoorp	39%	Avon Prod	37%	Chevron corp	30%	Shiseido	1140	1170	
Galenica b.p.	465	465	Lingot	25700	25950	Coca Cola	39%	Motorola inc	35	Pittston co	35	Sony	3780	3970	
Holder p.	783	778	Vreneli	152	162	Crown Zeller	64%	Polaroi	11	Rca corp	26%	Takeda chem.	798	790	
Jac Suchard	6425	6550	Napoléon	152	162	Du Pont	28%	Raytheon	41%	Eastm. Kodak	72%	Toshiba	420	435	
Landis B	1645	1645	Souverain	185	197	Eastm. Kodak	72%	Dome Mines	6%	Exxon	45%	Toyota Motor	1280	1290	
Motor col.	850	845	Double Eagle	1295	1435	Exxon	45%	Hewlett-pak	36%	Fluor corp	14%	Revlon	34%	CONVENTION OR	
Moeven p.	3950	3925	CONVENTION OR		Achat		Gen. dynamics	70%	Gen. elec.	58%	Superior Oil	—	Bell Can	34.50	34.50
Buehrle p.	1310	1300	11.1.85	123	123	Gen. Motors	79%	Texas instr.	122%	Texaco cda A	122%	Cominco	11.875	12.375	
Buehrle n.	287	285	Plage	26.100	26.100	Genstar	28%	Union Oil	35	Westing el	26%	Dome Petrol	2.11	2.05	
Buehrle b.p.	315	305	Achat	25.720	25.720	Halliburton	21%	(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)	—	—	—	Genstar	26.375	26.50	
Schindler p.	3500	3490	Base argent	560	560	Homestake	57%	—	—	—	—	Gulf cda Ltd	15.25	15.625	
Baloise n.	692	700	TOKYO		A		Honeywell	57%	Ajinomoto	1090	1120	Imp. Oil A	41	40.25	
Rueckv p.	8850	8950	11.1.85	123	123	Inco ltd	12%	Canon	1390	1420	Noranda min	17.50	17.50		
Rueckv n.	3865	3875	Plage	26.100	26.100	IBM	123%	Daiwa House	576	576	Royal Bk cda	29.75	30.125		
W'thur p.	4000	4000	Achat	25.720	25.720	ITT	29%	—	—	—	Seagram co	50.25	50.125		
Achat 100 DM		Devises		Achat 1 \$ US		Litton	65%	—	—	—	Shell cda A	22.625	22.50		
83.50		Devises		2.63		MMM	79	—	—	—	Texaco cda I	36	36		
Achat 100 FF		Devises		Achat 1 \$ US		LINGOT D'OR		INVEST DIAMANT		JANVIER 1985, 520 - 215		—			
27.05		Devises		2.63		25700 - 25950		Nouveau: 1223.06		—		—			

DENNER
SUPERDISCOUNT

1860 - 1985
DENNER
125 années jeunes et dynamiques

nouveau
et avantageux
chez Denner

Hag Café
VAC

vous économisez 1.50

8.45

sans caféine
500 g
~~9.95~~

pour chats
Buffet
● avec canard

185 g
~~1.20~~
-.95

GOURMET de Buffet
REINES FLEISCH
MIT ENTE

(100 g - 51)

pour chats
Fido Boulettes
● avec lapin et légumes

405 g
~~1.35~~
-.95

Fido Boulettes

(100 g - 23)

Café Mercure
● Delica VAC

250 g
~~4.50~~
3.95

Happy
bonbons et caramels aux fruits
sans sucre

100 g
~~1.50~~
1.30

Topas Fit-Shampooing

250 ml
~~3.55~~
2.90

Zweifel
● Mini-Frites

125 g
~~2.70~~
2.15

ML Donald Duck
● Bubble Gum

14 pièces
65 g
~~1.50~~
-.95

(10 g - 15)

Nivea Alpin
● crème indice 4
+ indice 6

40 ml
~~4.15~~
4.15

(10 ml 1.04)

Kellogg's Variety
8 emballages-portions de différents produits Kellogg's

190 g
~~3.15~~
2.55

(100 g 1.34)

Cremedas
● Body-Milk

400 ml
~~5.60~~
4.90

(100 ml 1.23)

pour chiens
Bonzo ● os pour chiens
fortifie la dentition

500 g
~~3.40~~
2.70

Roland Pancroc
tranches grillées légères et croustillantes

100 g
~~1.55~~
1.25

Nivea Shampooing

300 ml
~~3.90~~
3.20

(100 ml 1.07)

Frolic Menu
préparé avec du bœuf frais, du gibier frais, de la volaille fraîche

1,5 kg
~~6.40~~
5.40

(1 kg 3.60)

FR-2/11185

Valable dès le 11.1.85

Nous sommes toujours plus avantageux!

90-3001

Goûtez aux plaisirs du nouveau catalogue été 85.



Le plus beau des catalogues de vacances est arrivé. Demandez-le au plus vite! Vous saurez tout sur la centaine de destinations et les innombrables activités proposées l'été prochain, toujours dans la formule inégalée du tout-compris... sans surprises de prix.

A noter dans votre agenda! Ouverture des inscriptions d'été 85: Le samedi 19 janvier 1985, de 9.00 à 17.00 heures non-stop pour nos adhérents. Pour les nouveaux membres: lundi 21 janvier, de 9.00 à 18.00 heures non-stop.

J'aimerais avoir un avant-goût de mes vacances d'été au Club Méditerranée. Envoyez-moi votre catalogue, gratuitement et sans engagement.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

Catalogue en français allemand
Je suis déjà adhérent oui non

Cochez ce qui convient et renvoyez ce coupon à l'une des adresses du Club. LIM 31

Club Méditerranée

Catalogues, renseignements et réservations:
Quai Général-Guisan 28, 1204 Genève, 022 28 11 44/Bahnhofstrasse 100, 8001 Zurich, 01 211 27 30,
ainsi que dans toutes les succursales Kuoni et dans les agences de voyages de la Fédération Suisse
actuellement agréées par le Club Méditerranée.

44-7484

Neuchâtel

Terreaux 7
Tél. 038/25 79 14

Grande vente de linge de lit

Parmi notre très vaste assortiment de linge de lit, vous trouverez à coup sûr ce que vous cherchez car notre choix comprend un large éventail de dessins, couleurs, dans toutes les dimensions. En outre, actuellement: Fin de série, pièces uniques et isolées, etc. à des prix vraiment très avantageux.

L'affaire à faire!

Pfister Meubles

Nous achetons **LIVRES** d'occasion anciens, modernes, bandes dessinées tel que Astérix, Tintin, Vaillant, etc. Achat, vente et échange. **Librairie Place du Marché** ☎ 039/28 33 72 La Chaux-de-Fonds.

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

NOVAC NOVAC NOVAC

SKIEURS, profitez encore!

Skis de piste, skis de fond et tous accessoires de notre liquidation partielle autorisée.

Magasin fermé le lundi

C.Kiener, 2616 Renan, ☎ 039/63 12 44

NOVAC NOVAC NOVAC

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Vin et Vigne - un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. Solution: page 30

V	R	I	O	N	I	S	S	E	T	O	I	P
E	S	A	Y	A	M	A	G	I	N	O	Y	N
R	G	O	C	V	T	E	L	L	I	U	Q	S
T	Y	U	P	E	O	N	O	C	A	M	U	N
O	A	Y	O	I	V	R	O	N	N	Y	E	I
K	K	O	G	R	E	U	N	N	I	L	M	V
A	O	R	E	O	U	D	C	E	H	L	O	A
I	T	R	O	U	P	O	H	R	U	U	P	
T	N	E	E	B	Q	T	U	L	A	V	T	O
S	E	P	A	U	E	I	O	O	E	I	I	X
A	V	N	A	L	R	E	P	N	J	G	R	E
C	E	S	X	U	O	D	O	R	I	N	E	I
S	T	U	F	R	E	N	I	P	E	P	A	R

(pécé)

- | | | | |
|---------|----------|----------|----------|
| A Anjou | L Léger | Pinot | S Sec |
| C Asti | M Mâcon | Piot | T Tessin |
| C Chai | M Mout | Piqué | T Tiré |
| C Cuve | N Nerf | Pur | T Tokai |
| D Dôle | N Noir | Q Quille | T Tokay |
| D Dorin | N Nyon | R Racé | V Vert |
| D Doux | O OPAV | R Râpé | V Vins |
| E Event | P Pépin | R Rhin | V VSOP |
| F Fûts | P Perlan | R Rieux | V Vully |
| G Gamay | P Perroy | R Robe | Y Yquem |
| G Gin | P Pied | R Rouge | Y Yvorne |
| G Goût | | | |

SPORTS

Début du Tournoi de football en salle de Genève Pas de miracle pour La Chaux-de-Fonds

Les nuits étoilées ont commencé timidement à Genève. Le tournoi de football en salle s'est disputé devant seulement 5000 spectateurs pour le premier jour. Les joueurs, eux aussi, ont connu quelques problèmes pour s'adapter aux nouvelles règles de jeu (absence de hors-jeu). Certes les occasions de but se sont avérées nombreuses mais la qualité du spectacle a, parfois, laissé à désirer. Le résultat est devenu plus important que la beauté du jeu malgré des primes à l'offensive.



Halilhodzic (à droite) qui bat le gardien vaudois Milani, c'est mis en évidence hier soir aux Vernets. (Keystone)

A ce petit jeu, la rigueur germanique a prévalu. Les champions de RFA se sont retrouvés seuls en tête à l'issue de cette première soirée, totalisant le maximum de points.

Le VFB Stuttgart connaîtra une seconde journée plus difficile avec Nantes et Servette au menu.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

Les chefs de file des championnats de France et de Suisse ne sont en effet, pas arrivés à se départager dans leur rencontre directe. Ces trois formations pourront donc envisager de remporter le «Placette indoors».

Le FC La Chaux-de-Fonds, pour sa part, a dû se contenter de jouer les utilités, tant devant le VFB Stuttgart que le servette FC. Sans son gardien Roger Läubli, remarquable d'aisance, le club neuchâtelois aurait même perdu encore plus largement ces deux rencontres.

L'équipe de Marc Duvillard s'est d'ailleurs révélée incapable de marquer le moindre but ayant toutes les peines du monde à se créer des occasions.

● VFB STUTTGART - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (2-0)

Le FC La Chaux-de-Fonds a perdu sa première rencontre fort logiquement. Surpris par les dimensions imposantes des Vernets, les «jaune et bleu» ne se sont que trop rarement trouvés. Malgré les conseils de leur entraîneur, Christian Matthey et autre Michel Vera ont oublié l'absence du hors-jeu, et leurs coéquipiers les tirs à 20 mètres.

Ce soir

19 h. 15: La Chaux-de-Fonds - Lausanne. 19 h. 50: VFB Stuttgart - Servette. 20 h. 25: Nantes - La Chaux-de-Fonds. 21 h. 20: Servette - Lausanne. 21 h. 55: VFB Stuttgart - Nantes.

Bob à quatre à Saint-Moritz Hans Hildebrand insatiable

Hans Hildebrand est décidément difficile à battre cet hiver sur la piste de Saint-Moritz: après avoir enlevé le titre national de bob à deux, il a remporté le prologue du championnat suisse de bob à quatre avec 24 centièmes d'avance sur Silvio Giobellina et 90 centièmes sur Ralph Pichler. En outre, il a abaissé de 32 centièmes le record de la piste du Leysenoud en 1'06"88.

Deux meilleurs temps de manche ont permis au Zurichois de quadrupler hier l'avantage acquis mercredi aux dépens de Giobellina, qui a ainsi subi sa première défaite face à un compatriote depuis deux ans.

Troisième de cette «Bernhard-Cup», Pichler ne peut pratiquement plus être dépassé par Schärer (4e) dans le classement servant de base à la sélection pour les mondiaux et les européens. En effet, il faudra pour

cela que son rival le batte de deux places ce week-end.

Classement du prologue du championnat suisse de bob à quatre: 1. Hildebrand, Müller, Ott, Leuthold (Dielsdorf) 4'29"23 (1'07"55 + 1'07"58 + 1'06"88 record de la piste + 1'07"22); 2. Giobellina, Stettler, Salzmann, Freiermuth à 0"24 (1'07"35 + 1'07"84 + 1'06"95 + 1'07"33); 3. Pichler, Weder, Poltera, Berli (Zurich) à 0"90 (1'07"49 + 1'08"18 + 1'06"99 + 1'07"47); 4. Schärer, Natter, Fassbind, Kiser (Herliberg) à 1"54; 5. Fasser, Bossert, Ragonesi, Strittmatter (Glaris) à 3"17; 6. Kreis, Schluep, Sutter, Baumgartner, à 5"83.

Points de sélection avant la dernière course: 1. Giobellina 394; 2. Hildebrand 391; 3. Pichler 333; 4. Schärer 292; 5. Fasser 241; 6. Schweizer 160; 7. Kreis 140; 8. Geering 100. (si)

marque, grâce à sa vedette éphémère Celso. Le Brésilien s'est signalé pas sa virtuosité technique, ses dribbles tranchants.

A la recherche d'un club, le Sud-Américain ne devrait pas connaître trop de problèmes pour trouver de l'embauche.

Buts: Celso, Geiger, Geiger.

● LAUSANNE-SPORTS - VFB STUTTGART 1-2 (1-1)

Le VFB Stuttgart a préservé toutes ses chances en vue de remporter le tournoi lors de sa deuxième rencontre. Face à Lausanne, les champions de RFA ne se sont réveillés qu'en deuxième mi-temps.

En 38 secondes, Loch et Reichert ont donné la victoire à leurs couleurs. Dès cet instant, l'équipe d'Helmut Benthaus s'est contentée de conserver le score.

De son côté, Lausanne-Sports a donné le tout pour le tout. Mais comme en championnat, les Vaudois se sont révélés maladroits devant la cage adverse.

Buts: Ryf, Loch, Reichert.

● NANTES - SERVETTE 3-3 (2-2)

Le match au sommet de cette première soirée n'a pas dégagé de vainqueur. Malgré deux nouveaux buts remarquables d'Halilhodzic, l'équipe française s'est à chaque fois vue rattraper au score par des Genevois volontaires.

La formation de Guy Mathez, peu à l'aise l'année passée, s'est préparée en conséquence. Les «grenat» ont donc pu tenir en échec leurs prestigieux adversaires grâce à un but de Renquin dans les dernières minutes de jeu.

Buts: Halilhodzic, Castella, Furic, Celso, Halilhodzic, Renquin.

CLASSEMENT

1. VFB Stuttgart 2 matchs et 4 points (4-1); 2. Servette 2-3 (6-3); 3. Nantes 2-3 (7-6); 4. Lausanne 2-0 (4-6); 5. La Chaux-de-Fonds 2-0 (0-5).

● LAUSANNE-SPORTS - NANTES 3-4 (3-3)

Croyant trop vite à un succès facile en raison de deux buts marqués en trois minutes, Nantes s'est vu remonter au score à chaque fois. Il a fallu la classe du meilleur buteur du championnat de France, le Yougoslave Halilhodzic, pour voir les Tricolores s'imposer.

Buts: Halilhodzic, Baronchelli, Geiger, Bibard, Geiger, Sunesson, Halilhodzic.

● SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 3-0 (0-0)

Excellents déjà lors du match contre le VFB Stuttgart, Roger Läubli a réédité sa performance quelques minutes plus tard.

Face à Servette, le gardien chaux-de-fonnier s'est attiré plusieurs fois les sympathies du public en effectuant des arrêts réflexes remarquables ou en sauvant seul devant des adversaires.

Ses coéquipiers, comme contre le champion d'Allemagne, ont connu passablement de problèmes à se créer des occasions.

Le Servette FC a cependant dû attendre plus d'une demi-heure pour ouvrir la

En Angleterre

Troisième tour de la Coupe, matchs à rejouer: Stoke City - Luton Town 2-3, Newcastle - Nottingham Forest 1-3. (si)

Championnats suisses de patinage artistique Sandra Cariboni en tête

La première journée des championnats suisses de patinage artistique, à la nouvelle patinoire de Malley, était consacrée aux imposés des compétitions féminine et masculine.

Dans la première, la Davosienne Sandra Cariboni a logiquement pris la tête, mais sa principale rivale, la jeune Zurichoise Claudia Villiger, lui a concédé beaucoup moins de terrain que prévu.

Chez les hommes, à la suite du forfait du Tessinois de Genève Eugenio Biaggini, seuls trois concurrents se sont présentés, Oliver Höner justifiant d'entrée son rôle de favori.

Seconde après les figures d'école, Claudia Villiger est ainsi fort bien placée pour dépasser son aînée dès le programme court. On sait en effet que le patinage libre est son point fort, contrairement à la Grisonne. Les entraînements suivis par la jeune patineuse d'Effretikon (15 ans), auprès de Jack Gerschwiler (87 ans!), le «sorcier» des imposés, ont de toute évidence porté leurs fruits.

Sandra Cariboni, championne en 1983, a récolté des notes comprises entre 3,8 et 4,6 pour ses trois figures, alors que la notation de sa rivale n'est pas descendue en-dessous de 4,0.

Troisième l'an dernier, Manuela Tschupp (Adelboden) a résisté à la «nouvelle vague», emmenée par la surprenante Zurichoise Nicole Külzer (18 ans).

CLASSEMENT APRÈS LES IMPOSÉS

DAMES: 1. Sandra Cariboni (Davos) 0,6; 2. Claudia Villiger (Effretikon) 1,2; 3. Manuela Tschupp

(Adelboden) 1,8; 4. Nicole Külzer (Zurich) 2,4; 5. Sophie Estermann (Genève) 3,0; 6. Barbara Paur (Adelboden) 3,6; 7. Diana Bachofen (Dübendorf) 4,2; 8. Stefanie Schmid (Herisau) 4,8; 9. Sandra Grond (Zurich) 5,4. 10. Kathrin Schröter (Zurich) 6,0.

MESSIEURS: 1. Oliver Höner (Zurich) 0,6; 2. Paul Sonderegger (Genève) 1,2; 3. Adrian Anliker (Adelboden) 1,8. (si)



Sandra Cariboni est bien partie pour remporter un nouveau titre national. (Photo ASL)

Rallye auto-moto Paris - Alger - Dakar Rahier et Metge en puissance

Les grands espaces ont permis à la puissance de s'exprimer, dans la première partie du raid à travers le désert du Ténéré, lors de la septième épreuve spéciale du Rallye auto/moto Paris - Alger - Dakar.

Jeudi, entre Agadez et Dirkou, sur 633 kilomètres, via le fameux «arbre» de fer, le Belge Gaston Rahier et sa BMW et le Français René Metge (Porsche) ont avalé le désert à plus de 120 kilomètres à l'heure.

Rahier, vainqueur l'an dernier, est ainsi remonté de la huitième à la quatrième place du classement général, à plus de 2 heures toutefois du Français Serge Bacou (Yamaha), lequel a réussi la meilleure opération chez les motards, puisque, arrivé troisième de la «spéciale», il a devancé nettement ses suivants immédiats, son compatriote Gilles Lalay (Honda), deuxième, et l'Italien Franco Picco (Yamaha), troisième.

KUBICEK PERD QUATRE PLACES

Cette septième épreuve spéciale n'a guère souri au Genevois Mirek Kubicek (KTM), lequel a perdu quatre places au classement général (dixième désormais). Mais le malchanceux du jour a été le Français Hubert Auriol (Ragiva) en tête jusqu'à deux kilomètres de l'arrivée, mais qui était arrêté quelques minutes par une panne d'allumage. Rahier, qui roulait à l'économie sur sa réserve d'essence, en profita alors pour pointer deux minutes devant lui.

Pour les automobiles, le Belge Guy Colsoul (Opel Manta), sixième à Dirkou, a conservé sa première place du classe-

ment général. Mais son second est maintenant son compatriote Jacky Ickx, revenu de la quatrième à la deuxième place avec sa Porsche, à 36 minutes de son compatriote.

MOTOS, septième spéciale, Agadez - Dirkou, sur 633 km.: 1. Gaston Rahier (Bel) BMW, 5 h. 54'28"; 2. Hubert Auriol (Fra) Cagiva, 5 h. 56'06"; 3. Serge Bacou (Fra) Yamaha, 6 h. 10'32"; 4. Cyril Neveu (Fra) Honda, 6 h. 20'25"; 5. Gianpiero Fianno (Ita) Yamaha, 6 h. 32'22"; 6. Andrea Marinoni (Ita) Yamaha, 6 h. 33'01.

Classement général: 1. Bacou 31 h. 16'42"; 2. Gilles Lalay (Fra) Honda, 32 h.

Championnats jurassiens de ski de fond Belle participation aux Cernets

Grâce au dévouement du Ski-Club des Cernets-Verrières, l'année 1985 ne sera pas amputée des désormais traditionnels championnats jurassiens de ski de fond, qui se dérouleront ce week-end entre les sapins du Jura neuchâtelois.

Relais au Revard La Suisse quatrième

Les épreuves internationales de fond du Revard en France se sont terminées par une course de relais qui a vu le succès des équipes scandinaves.

Derrière la Suède, la Norvège et la Finlande, l'équipe de Suisse a pris une belle quatrième place bien que son premier coureur ait brisé son bâton peu après le départ.

Parti avec quelques secondes d'avance sur Locatelli, vainqueur de l'épreuve individuelle, Jean-Philippe Marchon, le dernier relayeur suisse est resté dans le sillage du Français avant d'attaquer dans le dernier kilomètre et de terminer avec six secondes d'avance.

Par cette excellente course le Franc-Montagnard est parvenu à assurer la quatrième place convoitée par l'équipe de France qui alignait ses meilleurs éléments. (y)

Les organisateurs, passés maîtres dans la mise sur pied de telles manifestations depuis fort longue date, n'ont rien négligé pour assurer à cette compétition prometteuse une pleine réussite.

Pierre-Eric Rey, l'homme du crû et dernier à prendre le départ, tentera de damer le pion à Drayer et aux frères Marchon, tous trois du cadre national. Candidats également aux places d'honneur: les Chaux-de-Fonniers Gacond et Guenat, ainsi que le Brévinier Rosat, sans compter la quarantaine de seniors, prêts à donner le maximum pour rendre la vie dure aux compétiteurs chevronnés mentionnés ci-dessus. Parmi eux, un certain Jacky Epitoux, bien connu dans les milieux footballistiques de la région du Locle!


PROGRAMME

Samedi

Premier départ. - 13 h. 00: OJ I garçons. 13 h. 12: OJ I filles. 13 h. 23: OJ II garçons. 13 h. 38: OJ II filles. 13 h. 44: OJ III garçons. 14 h. 00: Dames. 14 h. 07: Juniors I. 14 h. 15: Juniors II. 14 h. 26: Seniors II. 14 h. 31: Seniors I. 14 h. 49: Elites.

Dimanche

13 h. 00: Relais.




DISCOUNT ALIMENTAIRE

NIT DE LA SEMAINE


BOUCHERIE CERNIER LE LANDERON

<p>Cervelas paire 200 g 1.-</p> <p>Jus d'orange Nectar brique 1 litre -.80</p> <p>Fromages Tilsit suisse 50% kg 10.-</p> <p>Côtes-du-Ventoux St-Paulin - Raclette montagne bout. 7 dl 2.70</p> <p>Cornettes Tipo Napoli AC 82 paquet 500 g -.75</p>	<p>Vino da Pasto litre 1.25</p> <p>Colgate fluor minéral et Gel tube 115 g 2.-</p> <p>All OMO box 5 kg 11.90</p> <p>All OMO box 5 kg 12.90</p>	<p>Rôti de porc épaule kg 12.50</p> <p>Bouilli 1er choix kg 9.80</p> <p>Softlan bidon 4 litres 5.90</p> <p>Huile Saïs friture 100 bidon 3 litres 14.90</p> <p>Neuchâtel blanc 83 bout. 7 dl 5.50</p> <p>Dixan box 5 kg 11.90</p>
---	--	--



CERNIER MARIN-CENTRE LE LANDERON

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations




Championnat suisse de 2e ligue

HC LE LOCLE

reçoit

HC UNIVERSITÉ N'TEL

Patinoire du Communal



Samedi 12 janvier à 20 heures

Electricité générale

Michel Berger

D.-JeanRichard 25, 2400 Le Locle
☎ 039/31 30 65

Restaurant

«Chez Sandro»

Le Locle - ☎ 039/31 40 87

Pour sa gastronomie... et la chaleur de son accueil!...

Garage du Midi

Danilo Berto

Avenir 1 Le Locle ☎ (039) 31 30 58

CITROËN

SUBARU

Boucherie

E. Perreux

Progrès 47, Le Locle, ☎ 039/31 72 72

Livraison à domicile

Spécialités: saucisson neuchâtelois, grillade de porc de campagne

Bar Le Stop

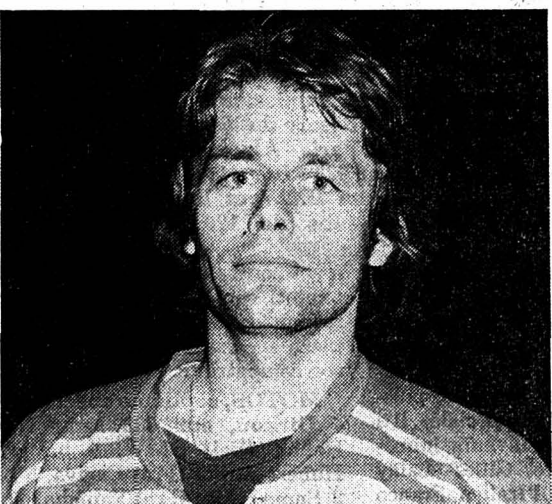
Familles Huguenin et Nido Rue Henry-Grandjean 1, Le Locle, ☎ 039/31 66 22

Son ambiance Ses prix modérés Fermé le dimanche

Vidéo Centre

M. Qureshi Daniel-JeanRichard 32 Le Locle - ☎ 039/31 84 36

Location de cassettes vidéo



FREDY BULA

La lutte pour la seconde place du groupe s'intensifie.

Saint-Imier étant assuré d'une place de finaliste, les prétendants pour le second fauteuil sont encore nombreux.

Après leur déconvenue face à Tavannes, les Loclois se sont repris en obtenant la victoire sur la patinoire de Tramelan.

Tout n'est donc pas encore perdu. Mais il faudra éviter à tout prix le moindre faux-pas.

Cette fin de championnat s'annonce donc intéressante et les hockeyeurs du Communal se doivent de tenter leur chance jusqu'au bout.

A ce titre la rencontre de samedi soir face à Université-Neuchâtel aura une influence toute particulière pour la suite des événements. Le perdant de cette confrontation devra sans doute abandonner tout espoir d'obtenir la seconde place.

On se souvient que lors du match-aller les universitaires avaient battus les Loclois. C'est donc sur un air de revanche que se disputera cette rencontre qui s'annonce passionnante.

Les Neuchâtelois du Bas alignent une formation bien équilibrée et pratiquant un jeu très technique et offensif.

Les protégés de l'entraîneur Yvan Dubois devront se battre dès les premières minutes et jusqu'au coup de sirène final. C'est à ce prix qu'ils pourront envisager la suite du championnat avec l'espoir de terminer au deuxième rang. Mais la partie sera difficile. Il faudra éviter de se laisser surprendre et faire preuve d'une combativité de tous les instants.

Un rendez-vous important donc pour les Loclois qui espèrent pouvoir compter sur un large appui du public à cette occasion.

L'IMPARTIAL

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

la voix d'une région

RÉALISATION **assa** Le Locle, rue du Pont 8, ☎ 039/31 14 44

Après le match... venez

Au Frascati

«Chez Beppe» Le Locle, Rue des Envers 38 ☎ 039/31 31 41

Chasse-neige

Yamaha de 5 à 20 ch

Vente, conseils, service

P.-A. Vermot

Avenir 2, Le Locle, ☎ 039/31 11 30

Eric ROBERT TV

Radio, Hi-Fi, Disques, Vidéo

D.-JeanRichard 14-16, Le Locle, ☎ 039/31 14 15

Garage du Crêt

Famille R. Brülhart

Agence TOYOTA

Verger 22, Le Locle, ☎ 039/31 59 33

Le vrai gagnant ? Celui qui va aux **Services Industriels, Le Locle**

Tous vos appareils ménagers et agencements de cuisine

Choix - Qualité - Garantie


Magasin de vente: rue du Temple 19, ☎ 039/31 77 77

Meubles - Tapis - Rideaux

E. Delay


Tapissier-Décorateur

Envers 39, Le Locle, ☎ 039/31 28 45



Hôtel Robinson, Colombier

Bord du lac ☎ 038/41 23 53



Société de Banque Suisse

Un partenaire sûr

2400 Le Locle ☎ 039/31 22 43

SPORTS

Martigny hôte demain soir du HC La Chaux-de-Fonds
Udriot: «Ce sera une fête»

Fin de la saison passée: le HC Martigny semble bien parti pour être promu en ligue nationale B. Mais le dernier obstacle, en l'occurrence le GE Servette, ne peut être franchi. Alors, en Octodure, on remet ça. L'entraîneur-joueur Bernard Gagnon (1949) est confirmé dans ses fonctions. On fait appel à Serge Martel (1952) qui, avec ses coéquipiers du GE Servette vient d'obtenir in-extremis l'ascension au détriment des Martigneraains. Un troisième Canadien, Jean-Claude Tremblay est appelé par la suite en renfort, à la bande. Jacques Galley (GE Servette) et Pascal Giroud (Villars) viennent aussi prêter main-forte en défense. Les prétentions sportives, étayées par une mise de fond qui fait jaser, sont légitimes.

CHAMBARDEMENT

Mais les résultats du présent exercice, pas si mauvais que ça jusqu'ici (14 matchs - 23 points, défaites contre Lausanne et La Chaux-de-Fonds seulement et partage des points à Villars) provoquent très tôt la remise en question. Jean-Claude Tremblay est remercié et l'entraînement de la première équipe est confié à Gilbert Udriot. Qui s'efforce dans un premier temps de rétablir le calme, la confiance et une ambiance plus sereine. Avec en prime, la pratique d'un certain «hockey-plaisirs».

ÉTONNANT

Joueur confirmé du HC Martigny durant de nombreuses années, Gilbert Udriot vécu deux saisons durant la grande aventure avec le HC Sierre. Dans la même ligne d'attaque que Bernard

Gagnon, à qui en toute amitié à l'en croire, il succède aujourd'hui au poste d'entraîneur. Et il se souvient aussi de ses adversaires Chaux-de-Fonniers de l'époque et il cite les frères Neiningner, Tutu, Dubois, Piller...

Avec le HC Martigny, il a participé à 6 finales de promotion de 1re ligue en LNB, dont trois en qualité d'entraîneur-joueur, fonction qu'il assumait déjà durant six saisons. Alors, Gilbert Udriot, l'homme-fétiche?

LES FINALES

La question amène de la part de notre interlocuteur une réponse claire, nette et toute de modeste empreinte du bon sens. Mais surprenante à plus d'un titre. Je n'ai pas à priori la prétention de mener mon club en LN. Nous sommes encore bien placés pour participer aux finales et nous allons tenter le coup l'esprit libéré. Mais il ne faut pas rêver. Nous n'avons pas l'équipe pour assumer pleinement une ascension. J'aimerais d'abord recréer une entité, une équipe au vrai sens du terme, qui ait du plaisir à évoluer. Mes joueurs s'entraînaient jusqu'à 6 ou 7 fois par semaine, deux fois par jour parfois. C'était trop dans notre contexte et j'ai allégé. Je crois que progressivement, l'enthousiasme revient.

UNE FÊTE

Nous nous réjouissons du match de samedi contre La Chaux-de-Fonds. Nous allons nous appliquer à soigner la manière, heureux de pouvoir nous défoncer à nouveau un soir contre

une belle équipe. Ce sera une petite fête. Et sur sa lancée, Gilbert Udriot, à qui nous demandions des nouvelles de son contingent précise: voici l'équipe qui s'alignera aux Mélézes; je n'ai rien à cacher!

Equipe annoncée: Michellod; Frezza, Zuchuat; Galley, Zwahlen; Pilet, M. Schwab, Martel; Pochon, R. Locher, Monnet; Baumann, Gagnon, N. Schwab.

Remplaçants: Grand; D'Amico, Moret, Ravera. P. et G. Giroud (blessés) ne joueront vraisemblablement pas.

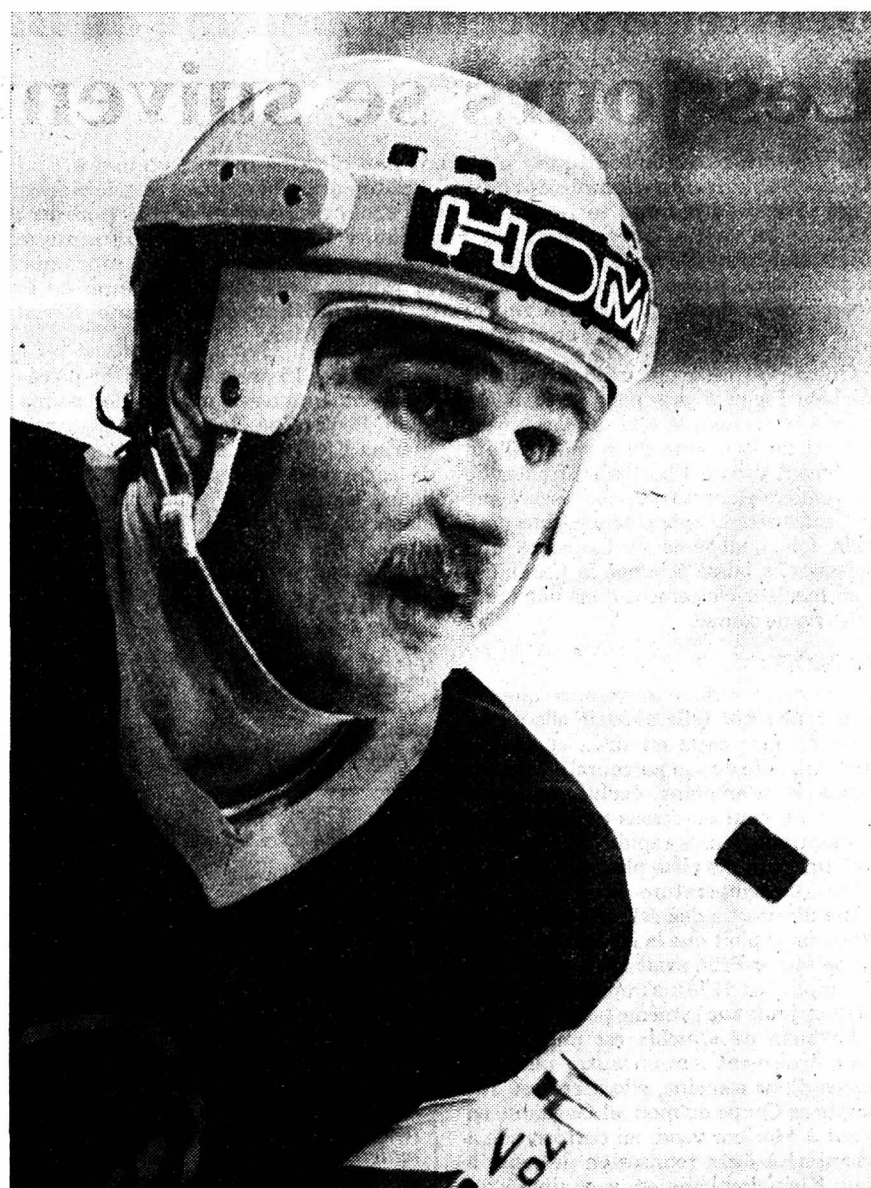
Georges Kurth

A Malley
Marly étrillé

En match avancé de la quinzième journée, Lausanne, sur sa patinoire, n'a eu aucune peine à venir à bout de la lanterne rouge Marly. Les Vaudois se sont imposés sur le score net et sans appel de 17-3 (5-1 5-2 7-0). Au classement, ils totalisent 30 points en quinze rencontres. (imp.)

Dans le groupe 2

Dix-huitième journée: Unterseen Interlaken - Wiki 4-8, Aarau - Zunzgen Sissach 9-5, Ajoie - Moutier 17-3, Adelboden - Grindelwald 0-11, Rotblau Berne - Lyss 6-3, Soleure Zuchwil - Berthoud 4-4. - **Classement:** 1. Ajoie 18 matchs et 34 points; 2. Grindelwald 18-34; 3. Aarau 18-32; 4. Berthoud 18-25; 5. Lyss 17-21; 6. Thoune Steffisbourg 17-20; 7. Wiki 18-18; 8. Zunzgen Sissach 17-14; 9. Moutier 17-12; 10. Adelboden 18-11; 11. Rotblau Berne 18-10; 12. Soleure Zuchwil 18-7; 13. Konolfingen 16-6; 14. Unterseen Interlaken 18-2. (si)



Serge Martel va retrouver les Mélézes demain soir. (Photo Impar-Maeder)

En championnat de LNA
Un nul entre Grisons

● AROSA - DAVOS 2-2 (1-1, 1-0, 0-1)
Dans un match en retard du championnat suisse de ligue nationale A, Arosa, le leader, et Davos, le tenant du

Compteurs de LNA
Toujours Malinowski

Le classement officiel des «compteurs» de LNA, publié par la LSHG, est toujours emmené par le Canadien Merlin Malinowski (Arosa). Il possède sept points d'avance sur le Suédois de Lugano Kent Johansson et neuf sur son compatriote Lance Nethery (Davos). Ce classement ne tient pas compte de la rencontre de hier soir entre Arosa et Davos.

Ligue nationale A: 1. Merlin Malinowski (Arosa) 60 points (36 portes-24 assists); 2. Kent Johansson (Lugano) 53 (42-11); 3. Lance Nethery (Davos) 51 (32-19); 4. Ron Wilson (Davos) 46 (19-27); 5. Robert Mongrain (Kloten) 41 (23-18); 6. Roman Wäger (Kloten) 37 (26-11); 7. Guido Lindemann (Arosa) 33 (9-24); 8. Normand Dupont (Bienne) 32 (26-16); 9. Jöri Mattli (Arosa) 31 (22-9); 10. Daniel Poulin (Bienne) 31 (15-16).

Ligue nationale B: 1. Brian Hills (Herisau) 64 (32-32); 2. Roberto Lavoie (Olten) 59 (39-20); 3. Kelly Glowa (Dübendorf) 58 (28-30); 4. Ivan Hlinka (Zoug) 55 (21-34); 5. Mike McParland (Rapperswil) 52 (25-27); 6. Dave Gormann (Herisau) 51 (26-25). (si)

titre, ont partagé l'enjeu, sur le score de 2-2. Disputé devant 5200 spectateurs, ce derby grison a été très disputé, mais toujours de manière très correcte.

Finalement, ce match nul reflète assez bien la physionomie du match. Ainsi, Arosa a conservé une longueur d'avance sur Davos, mais dans l'optique du tour final, où les points seront divisés, les davosiens sont tout de même restés à la hauteur de leurs rivaux cantonaux...

Patinoire de l'Obersee: 5200 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer, Hirter/Schneiter.

Buts: 2' Neiningner 1-0, 15' Wilson 1-1, 32' Malinowski 2-1, 48' Nethery 2-2.

Pénalités: 1 x 2' contra Arosa, 2 x 2' contre Davos.

Notes: Davos avec à nouveau Bucher dans les buts. (si)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Arosa	25	15	6	4	128	86 36
2. Davos	25	17	1	7	150	98 35
3. Lugano	25	15	4	6	120	93 34
4. Kloten	25	13	2	10	118	91 28
5. Fribourg	25	13	1	11	102	101 27
6. Bienne	25	10	4	11	97	102 24
7. Langnau	25	5	3	17	82	136 13
8. Coire	25	1	1	23	74	164 3

HOCKEY SUR GLACE. - L'URSS a nettement remporté, à Berlin-Est, son deuxième match contre la RDA. Elle s'est cette fois imposée par 9-1 (1-0 5-0 3-1). (si)

Championnat de deuxième ligue de basketball
Bilan avant le deuxième tour

Les neuf équipes engagées dans le championnat neuchâtelois de deuxième ligue ont terminé, juste avant Noël, leur premier tour. Seule la rencontre opposant Val-de-Ruz à La Chaux-de-Fonds I ne sera disputée qu'en ce début d'année. Malgré cela, tous les résultats n'ont pas encore été enregistrés dans le classement ci-dessous qui est donc boiteux:

Matchs	Pts
1. Val-de-Ruz	6 12
2. La Chaux-de-Fonds I	6 10
3. Corcelles	8 10
4. Fleurier	6 9
5. La Chaux-de-Fonds II	6 8
6. Auvernier II	7 6
7. Université	7 4
8. Union Neuchâtel II	8 3
9. Saint-Imier	8 0

Les résultats manquants peuvent venir chambarder quelque peu cette hiérarchie, puisque, outre la rencontre entre les deux premiers actuels, manquent aussi les résultats des confrontations entre La Chaux-de-Fonds II et Fleurier, Auvernier II et Université, Fleurier et Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds I et La Chaux-de-Fonds II.

Ce sont les formations de Corcelles et de Saint-Imier qui ont eu l'honneur d'ouvrir les hostilités du second tour, mercredi 9 janvier. Comme on le voit sur le classement ci-dessus, pour les Erguéliens, l'heure n'est plus aux illusions. Ce deuxième tour sera l'occasion d'apprendre à compter jusqu'à 3 car la culbute en troisième ligue semble inévitable (les deux derniers relégués automatiquement). L'occasion aussi de préparer l'avenir en laissant les jeunes faire leurs armes, pour autant qu'ils veuillent saisir leur chance. Les Neuchâtelois de Corcelles devraient en profiter pour augmenter leur capital-points et ainsi se maintenir aux places d'honneur.

Pour la suite du championnat, les matchs aller ont démontré et confirmé la plupart des pronostics, à savoir: Val-de-Ruz et La Chaux-de-Fonds I sont les grands favoris pour le titre. Par contre, Université, qui évoluait encore en première ligue la saison passée, déçoit. Si Saint-Imier semble déjà condamné, la lutte sera chaude entre Auvernier II, Université et Union Neuchâtel II pour éviter d'accompagner les Erguéliens. (jz)

Deuxième journée du Masters de tennis à New York
Au tour de Nyström et Teltscher

Les soirées se ressemblent au Madison Square Garden de New York. Sans trop de difficultés, un Suédois, Joakim Nyström, et un Américain, Eliot Teltscher, se sont en effet à leur tour qualifiés pour les quarts de finale du Masters, aux dépens, respectivement, de l'Américain Vitas Gerulaitis et du Tchèque Tomas Smid.

La veille, un Suédois, Anders Järryd, et un Américain, Johan Kriek, avaient été les premiers - et assez aisés - vainqueurs du tour initial des compétitions.

Mais, des quatre qualifiés, qui auront chacun le redoutable honneur d'affronter l'un des quatre «grands» du tennis mondial sur la moquette de l'enceinte

new-yorkaise, ce sont sans conteste les deux jeunes Suédois qui ont fait la meilleure impression.

Tout comme Järryd face à son compatriote Henrik Sundström, Nyström n'a laissé aucune chance à l'Américain Vitas Gerulaitis, battu 6-3, 6-4.

Nyström s'est surtout distingué par la

qualité de ses services et de ses passing-shots, réussissant facilement à enrayer le jeu, il est vrai très irrégulier, d'un Gerulaitis apparu nettement en perte de vitesse. Le jeune Suédois de 22 ans ne devrait pas être une proie facile pour le Tchèque Ivan Lendl, tête de série No 3, en quart de finale.

Quant à Teltscher, il a une fois de plus confirmé sa supériorité sur Smid en obtenant le même score de 6-3 6-4, sa sixième victoire d'affilée sur le Tchèque depuis 1980. Le Californien de 25 ans, aux passing-shots précis et au jeu d'attaque assez percutant, a fait preuve de son énergie coutumière. Smid, en revanche, n'a jamais paru entrer dans le jeu et il n'a pu trouver la parade tactique pour contre l'agressivité retrouvée de Teltscher.

Malheureusement pour lui, Teltscher retrouvera sur sa route, en quart de finale, son «bourreau» de toujours, son compatriote Jimmy Connors, tête de série No 2, contre lequel il a perdu les 12 rencontres qui les ont opposés depuis 1979...

La Suisse et la Coupe du Roi
Vers une tâche difficile

Jakob Hlasek et Roland Stadler, qui avaient obtenu l'an dernier à Oberentfelden, pour la première fois, la promotion de la Suisse dans la première division de la Coupe du Roi, auront la lourde tâche de tenter de maintenir la formation helvétique dans la plus haute catégorie de jeu, à Essen.

Dans le groupe bleu, la Suisse aura en effet pour adversaires dans cet officieux championnat d'Europe en salle, la Tchèque Slovaquie, tenante du titre, et la RFA. Dans le groupe jaune, aux côtés de la Suède, figurent également l'Angleterre et l'Irlande, deux équipes qui sont théoriquement à la portée des joueurs helvétiques. Ce qui leur laisse un espoir pour le match contre la relégation, auquel ils ne devraient pas pouvoir échapper.

Depuis mercredi, l'équipe de Suisse s'entraîne à Horgen, sous la direction de son coach français Georges Deniau. Outre Stadler et Hlasek, les deux espoirs Christoph Meyer et Dominik Utzinger, champions suisses en double, appartiennent également au cadre. On ne saura toutefois qu'à Essen si l'un ou l'autre sera aligné en compétition.

Hlasek qui sort d'une campagne en Océanie qui lui a permis de prendre place parmi les 100 premiers de la hiérarchie mondiale (no 91), est partant certain.

Stadler par contre a fortement rétrogradé au classement mondial, où il ne figure plus qu'au 255e rang. De plus, il vient d'effectuer une période de service militaire. Quelle sera sa forme?

Impossible de se prononcer à l'heure actuelle.

LES ÉQUIPES
ET LES GROUPES

1re division à Essen. Groupe bleu:

Suisse: Jakob Hlasek (ATP-no 91), Roland Stadler (255), Dominik Utzinger (305), Christoph Meyer (339).

RFA: Michael Westphal (73), Hans Schwaier (87), Ricky Osterthun (193), Wolfgang Popp (283).

Tchécoslovaquie: Libor Pimek (25), Miloslav Mecir (50), Jaroslav Navratil (87).

Groupe jaune:

Suède: Jan Gunnarsson (48), Thomas Högstedt (84), Stefan Simonsson (119), Hans Simonsson (216).

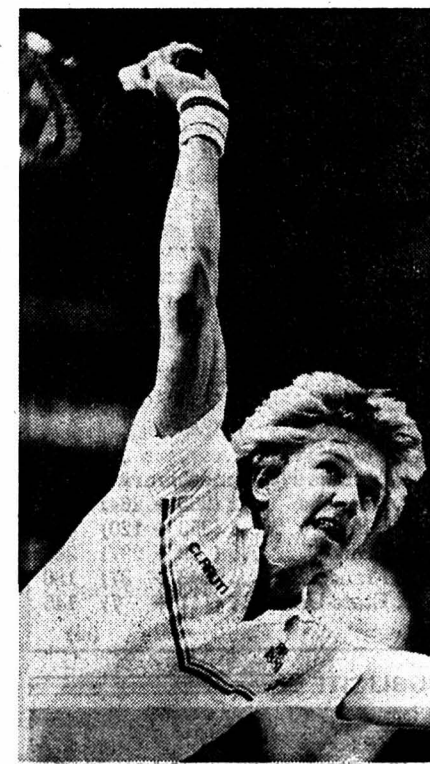
Angleterre: Steve Shaw (118), Jeremy Bates (185), Stuart Bale (283).

Irlande: Matt Doyle (136), Sean Sörensen (385).

LE CALENDRIER

Lundi, 14 janvier, 18 h. 30: Suisse - Tchèque Slovaquie. - Mardi, 15 h. 00:

Suède - Irlande. - Mercredi, 18 h. 30: RFA - perdant de Suisse - Tchèque Slovaquie. - Jeudi, 15 h. 00: Angleterre - perdant de Suède - Irlande. - Vendredi, 18 h. 30: RFA - gagnant de Suisse - Tchèque Slovaquie. - Samedi, 15 h. 00: Angleterre - gagnant de Suède - Irlande. - Dimanche, 9 h. 00: dernier du groupe bleu - vainqueur du groupe jaune (le vainqueur est relégué en deuxième division). - 15 h. 00: vainqueur du groupe bleu - vainqueur du groupe jaune (le vainqueur remporte la Coupe du Roi). (si)



Nyström (notre photo) n'a guère éprouvé de peine face à Gerulaitis. (Bélino UPI)

Derniers 8mes de finale: Joakim Nyström (Sue) bat Vitas Gerulaitis (EU) 6-3 6-4. Eliot Teltscher (EU) bat Tomas Smid (Tch) 6-3 6-4.

Quarts de finale d'aujourd'hui: Nyström - Ivan Lendl et Teltscher - Jimmy Connors. (si)

SPORTS

Deuxième descente féminine de Bad Kleinkirchheim

Les jours se suivent et se ressemblent!

Les descendues helvétiques n'étaient pas d'humeur partageuse à Bad Kleinkirchheim: la seconde épreuve disputée dans la station autrichienne s'est terminée comme la première avec trois Suissesses sur le podium! Comme la veille, la victoire est revenue à la championne olympique Michela Figini (18 ans), qui a à nouveau devancé Brigitte Oertli, alors que la troisième place revenait cette fois à Maria Walliser, cinquième de la première course. Troisième mercredi, la Schaffhouseuse Ariane Ehrat s'est contentée du 10e rang hier.

Grâce à cette nouvelle victoire, Michela Figini a pris pour la première fois de sa carrière la tête du classement général de la Coupe du monde. Elle a également délogé Elisabeth Kirchner de la première place du trophée réservé aux descendues. L'Autrichienne, une nouvelle fois quatrième et meilleure non Suissesse, a laissé échapper la possibilité d'un meilleur classement dans une mauvaise fin de course.

EXPLOIT!

Un soupçon moins souveraine que 24 heures plus tôt (elle avouait elle-même avoir commis deux erreurs... et ne pas être satisfaite de son parcours!), Michela Figini a néanmoins évolué une fois encore un cran au-dessus de ses rivales, se montrant la plus rapide dans tous les secteurs. Sur une piste plus rapide que la veille (la température était remontée d'une dizaine de degrés), la Tessinoise a réussi un exploit que la légendaire Annemarie Moser-Pröll avait été la dernière à accomplir (en 1978): s'imposer deux fois en deux jours sur la même piste.

Le bilan de «Michi» est impressionnant également sur un autre plan: en moins d'une semaine, elle a amassé 100 points en Coupe du monde! Gagnante en géant à Maribor vendredi dernier, elle a triomphé à deux reprises en descente à Bad Kleinkirchheim et y a ajouté un succès en combiné. Et la moisson n'est peut-être pas terminée: aujourd'hui, à l'occasion du slalom, elle aura la possibilité de glaner quelques unités supplémentaires dans le combiné calculé avec la descente d'hier.

VICTOIRE COLLECTIVE

Dans le sillage de la Tessinoise, c'est toute l'équipe féminine helvétique qui se hisse vers les sommets, puisque les Suissesses ont trusté neuf places sur le podium lors des quatre dernières courses... Brigitte Oertli en a obtenu deux à Bad Kleinkirchheim, confirmant dans la seconde descente sa performance de la veille. Maria Walliser, pour sa part, est enfin parvenue à reprendre place parmi les trois premières en descente: son dernier «podium» dans la spécialité datait de... Sarajevo.

La progression de la Saint-Galloise et le recul d'Ariane Ehrat ont été les seuls changements importants par rapport à l'épreuve qui remplaçait celle d'Altenmarkt. Pour le reste, la stabilité a pré-

valu: 12 des 15 premières du jour précédent ont à nouveau marqué des points jeudi. Seules Zoé Haas (30e seulement), Marina Kiehl (21e), détrônée de sa place de leader de la Coupe du monde, et l'Italienne Carla Delago sont reparties les mains vides.

SURPRISE RELATIVE

Dernière des intouchables Suissesses, les Autrichiennes, qui figurent aux rangs 4, 7, 8, 11 et 13, ont enregistré une légère progression par rapport à la veille. Les Canadiennes, qui ont classé trois des leurs parmi les dix premières, ont fait excellente impression. Liisa Savijarvi,

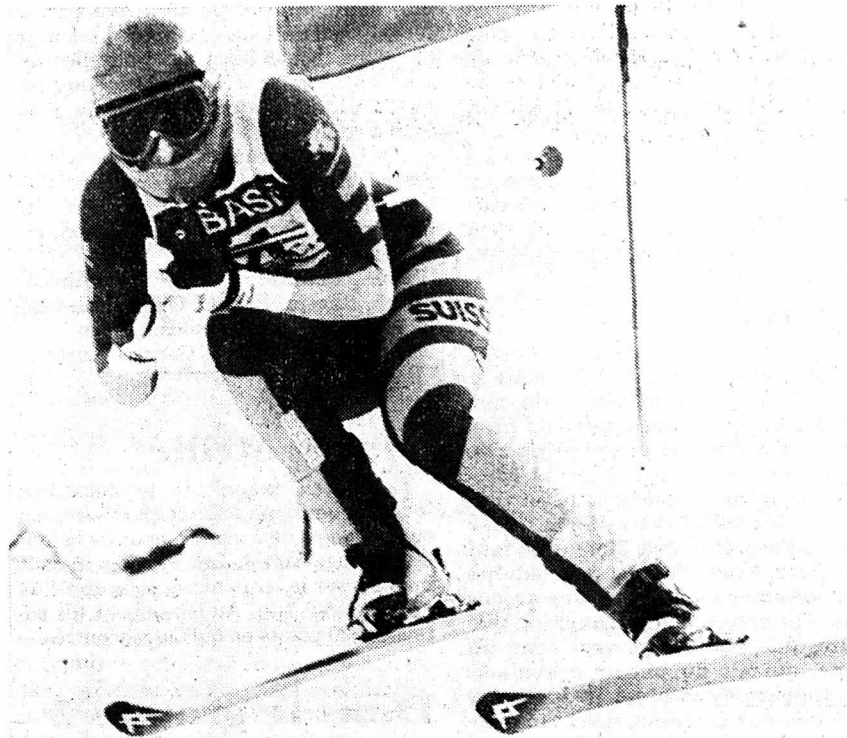
Impressions

EN BONNE FORME

Michela Figini: Ma descente n'était pas sans faute. J'ai fait une erreur au début et une deuxième en milieu de parcours, mais les autres ont dû en commettre aussi. Après ma première victoire hier, je me disais bien entendu que ce serait très bien d'en obtenir une deuxième. Je me sens en bonne forme maintenant pour les championnats du monde, mais aussi pour la Coupe du monde. Les championnats et la Coupe du monde, ce sont deux choses bien différentes. Il est difficile de donner une préférence. Il faut accepter ce qui vient.

MIEUX SKIÉ

Brigitte Oertli: Ce matin, je me disais: c'est comme mercredi. Je ne me disais pas qu'il fallait faire mieux que la veille pour éviter de me crispier. Mais j'ai mieux skié mercredi. En somme, il n'y avait pas de grande différence par rapport à la veille. J'étais seulement un peu plus rapide en bas du parcours. (si)



Brigitte Oertli: dauphine de Michela Figini pour la deuxième fois consécutive. (Bélino Reuter)

avec le dossard No 37, a d'ailleurs réalisé la seule (relative) surprise de la course en terminant à la 6e place. Les Allemandes placent leur meilleur élément (Regine Mösenlechner) au 12e rang, les Françaises le cherchent vainement parmi les vingt premières...

Dans l'optique du combiné avec le slalom d'aujourd'hui, Brigitte Oertli possède une belle carte à jouer. Seule la Tchécoslovaque Olga Charvatova (14e de la descente) paraît en mesure de lui contester la victoire. Quant à Erika Hess, son 31e rang n'est que modeste, mais son retard de 2"06 sur sa camarade zurichoise et de 0"89 sur la Tchécoslovaque lui autorise quelques espoirs.

LES RÉSULTATS

1. Michela Figini (S) 1'41"72
2. Brigitte Oertli (S) à 0"63
3. Maria Walliser (S) à 0"86
4. Elisabeth Kirchner (Aut) à 1"17
5. Laurie Graham (Can) à 1"23

6. Liisa Savijarvi (Can) à 1"31
7. Sieglinde Winkler (Aut) à 1"43
8. Katrin Gutensohn (Aut) à 1"51
9. Karen Stemmler (Can) à 1"54
10. Ariane Ehrat (S) à 1"55
11. Sylvia Eder (Aut) à 1"63
12. Regine Mösenlechner (RFA) à 1"78
13. Sigrid Wolf (Aut) à 1"80
14. Olga Charvatova (Tch) à 1"81
15. Michela Gerg (RFA) à 1"90
16. Diane Haight (Can) à 1"99
17. Holly Flanders (EU) à 2"13
18. Lisa Wilcox (EU) à 2"15
19. Karin Dedler (RFA) à 2"19
20. Carla Delago (Ita) à 2"21

Puis les autres Suissesses:

24. Patricia Kästle à 2"34
 30. Zoé Haas à 2"67
 31. Erika Hess à 2"70
 45. Heidi Zeller à 3"58
 52. Catherine Andeer à 4"65
- 63 concurrentes au départ, 59 classées.

Derniers entraînements sur la Streif à Kitzbühel

Suisses et Autrichiens au-dessus du lot

Helmut Höflechner et Peter Müller ont signé les meilleurs temps des derniers entraînements en vue des deux descentes de Coupe du monde, qui auront lieu vendredi et samedi sur la Streif de Kitzbühel. Mais l'Autrichien sera l'homme à battre. Le vainqueur de Val Gardena s'est montré le plus rapide de la première manche malgré un sérieux «coup de frein» dans le schuss d'arrivée. Dans la deuxième manche, Höflechner resta visiblement sur la réserve (18e temps).

l'entraîneur américain Theo Nadig avait apporté une légère correction au tracé. C'est ainsi qu'il avait déplacé une porte à l'entrée de la «Mausefalle», là où les coureurs décollaient de manière spectaculaire la veille.

DUEL SERRÉ

Dès vendredi, on s'attend à un duel serré entre Autrichiens et Suisses sur cette célèbre piste de la Streif. Un duel que pourrait arbitrer l'Italien Michael Mair. Mais pas, semble-t-il, Bill Johnson. Le champion olympique a de nouveau concédé beaucoup de terrain jeudi: 8"33 dans la première manche (56e rang), 7"42 dans la deuxième (41e rang)!

LES RÉSULTATS

1re manche: 1. Helmut Höflechner (Aut) 2"9"92; 2. Pirmin Zurbriggen (S) à 0"41; 3. Franz Heinzer (S) à 0"59; 4. Andreas Wenzel (Lie) à 0"88; 5. Peter Müller (S) à 0"94; 6. Stefan Niederseer (Aut) à 1"07; 7. Conradin Cathomen (S) à 1"17; 8. Peter Wirnsberger (Aut) à 1"36; 9. Philippe Verneret (Fr) à 1"58; 10. Michael Mair (It) à 1"74; 11. Franz Klammer (Aut) à 1"88. **Puis les autres Suisses:** 12. Daniel Mahrer à 1"91; 14. Bruno Kernén à 2"42; 19. Peter Lüscher à 2"95; 22. Silvano Meli à 3"53; 25. Martin Hangl à 3"84; 31. Karl Alpiger à 4"53; 37. Thomas Bürgler à 5"14. Urs Räber a chuté.

2e manche: 1. Müller 2"9"46; 2. Mair à 0"01; 3. Wirnsberger à 0"24; 4. Kernén à 0"68; 5. Heinzer à 0"77; 6. Niederseer à 0"81; 7. Todd Brooker (Can) à 1"03; 8. Harti Weirather (Aut) à 2"20; 9. Hanspeter Astl (Aut) à 2"40; 10. Mahrer à 2"66; 11. Klammer à 2"84. **Puis:** 12. Cathomen à 2"91; 17. Alpiger à 3"67; 29. Meli à 5"42; 31. Lüscher à 6"03. N'ont pas pris le départ: Räber, Zurbriggen, Bürgler et Hangl.



Meilleur temps de la dernière séance d'entraînement, Peter Müller revient au tout premier plan. (Photo ASL)

Les Suisses pour leur part ont laissé la meilleure impression d'ensemble. Outre Müller, Pirmin Zurbriggen et Franz Heinzer se sont montrés parmi les plus rapides. Deuxième de la première manche, Zurbriggen renonça à disputer la deuxième. Le Haut-Valaisan se ressent encore en effet d'une douleur au genou contractée lors du slalom de Bad Wiessee. Thomas Bürgler, Martin Hangl et Urs Räber eux aussi n'ont effectué qu'une seule reconnaissance. Il faut dire que Räber a été victime d'une chute dans l'entrée du «Steilhang», se faisant mal à une main. Sa participation aux courses ne semble toutefois pas remise en question.

Pour ces ultimes entraînements,

B
boîte à confidences

Bubka aurait franchi... 6 m. 40

Le Soviétique Sergueï Bubka aurait franchi... 6 m. 40 à la perche, au cours d'une séance d'entraînement, a annoncé l'agence soviétique Novosti.

Interrogé avant son départ pour Paris, où il participera le 19 janvier aux premiers Jeux mondiaux en salle, à propos de cette performance si extraordinaire qu'elle en paraît extravagante, Bubka s'est contenté de répondre: «Je pense qu'un jour cette hauteur pourra être franchie par un homme.»

La meilleure performance en salle, actuellement détenue par le Français Thierry Vigneron, est de 5 m. 85. Quant au record du monde en plein air, qui appartient à Bubka, il est de 5 m. 94.

Remises de médailles olympiques

Les premiers Jeux mondiaux d'athlétisme à Paris-Bercy, qui auront lieu du 18 au 20 janvier, commenceront par des remises de médailles... Après la Française Michèle Chardonnet, à qui l'on décernera, après coup, la médaille de bronze olympique du 100 m. haies (elle était à égalité avec l'Américaine Kim Turner), ce sera au tour du Britannique Mike McLeod de recevoir une médaille: le coureur de demi-fond héritera, en effet, de la médaille d'argent du coureur finlandais Matti Vainio, «positif» au contrôle antidopage du 10.000 mètres de Los Angeles.

Juan Antonio Samaranch, le président du CIO remettra lui-même la médaille à McLeod. Il ne s'agira, en fait, pas de celle de Vainio, car le coureur disqualifié refuse, pour l'heure, toujours de rendre son métal. En revanche, il ne semblerait pas que la médaille de bronze rendue, par la force des choses par McLeod, revienne au quatrième du 10.000 mètres du Coliseum, le Kényan Musyoki.

Un nageur passe à l'Ouest

Le nageur est-allemand Jens-Peter Berndt, qui a participé le week-end dernier au meeting de Fayetteville (Arkansas), a décidé de ne pas regagner son pays et a fait part de son désir de demeurer en Amérique, a indiqué un responsable de l'aéroport d'Oklahoma City où il a demandé refuge.

Jens-Peter Berndt, 21 ans, qui a détenu le record du monde du 400 m. 4 nages du 23 mai au 17 juin dernier, avant qu'il ne soit amélioré à deux reprises par le Canadien Alex Baumann, semblait, selon des témoins, «anxieux» mais «décidé» à rester sur le sol américain. (si)

Bagarre entre supporters en Italie

Les bagarres entre «tifosi» n'ont pas comme unique cadre les stades de football, en Italie. Ainsi, mercredi, peu avant le début de la rencontre de championnat d'Italie de hockey sur glace, Côme-Varese, une violente bagarre opposant deux groupes de «tifosi» a éclaté devant le Palais des Sports de Côme, et a fait trois blessés, dont deux grièvement touchés par des coups de couteau.

La police de Côme, qui est rapidement intervenue sur les lieux de l'affrontement, n'a toutefois pas encore identifié les quatre ou cinq «tifosi» de Varese qui, après la bagarre, se sont dispersés dans la ville... sans, bien sûr, assister à la rencontre. (si)

J
jeu

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée de la course de jeudi à Vincennes: 5 - 17 - 3 - 12 - 11 - 9 - 16. Les rapports seront publiés samedi (si)

Coupe du monde

DAMES

Classement général	Pts
1. Michela Figini (Sui)	130
2. Marina Kiehl (RFA)	117
3. Brigitte Oertli (Sui)	106
4. Elisabeth Kirchner (Aut)	105
5. Maria Walliser (Sui)	102
6. Erika Hess (Sui)	84
7. Zoé Haas (Sui)	76
8. Tamara McKinney (EU)	75
9. Olga Charvatova (Tch)	70
10. Christelle Guignard (Fr)	57

Descente	Pts
1. Figini	67
2. Kirchner	61
3. Oertli	40
4. Kiehl	39
5. Ehrat	37
6. Walliser	37
7. Haas	31

Par nations	Pts
1. Suisse	1082
(dames 675 + messieurs 407)	
2. Autriche	(265 + 264) 529
3. RFA	(353 + 120) 473
4. Italie	(69 + 297) 368
5. France	(143 + 37) 180
6. Etats-Unis	(141 + 7) 148

PUBLICITÉ

VOLVO
Qualité et sécurité.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Divorce

Le Val-de-Travers perd une nouvelle fois des plumes. Il lui manque un peu plus de 80 habitants pour équilibrer les départs et les arrivées. Les chiffres bruts du recensement sont une simple indication; ils ne tiennent pas compte de la réalité. Oui, il y a un déficit dans les naissances par rapport aux décès: 50 chaque année.

C'est encore plus grave. Non seulement la population diminue, mais elle vieillit et ne se régénère pas.

Il faudrait être sociologue pour étudier le phénomène. Seul sujet de satisfaction: la diminution a été plus forte pendant les années 1970 que durant le premier lustre de 1980. En 10 ans, le Val-de-Travers a perdu 2572 habitants et 296 «seulement» ces cinq dernières années. Des chiffres bruts, toujours.

Le plus important, c'est de savoir que le couple prospérité économique-oreiller de paresse sociale a éclaté. Le divorce dans un tourbillon de plumes.

Facile à écrire, confortablement installé derrière ce télé, rétorqueront ceux qui ont perdu leur emploi. Facile.

Bien sûr. Mais l'esprit devient mou quand tout va bien. Quand les certitudes tiennent chaud. La création naît de la confrontation. C'est ainsi qu'avance le Schmilblick. Pas autrement. Et si Dubied, à Couvet, n'avait pas reçu le coup de semonce de sa grève générale en pleine face, en 1976, on pleurerait peut-être aujourd'hui sur les ruines de ses illusions.

L'histoire industrielle fourmille de ces sortes d'exemples. Au Val-de-Travers et ailleurs. Le plus étonnant, c'est que dans une région, et principalement dans un village comme Fleurier, essentiellement voué à l'horlogerie, il reste encore 3500 habitants quand les pendules ne font pratiquement plus tic-tac.

Une formidable mutation s'est opérée ces dernières années. Pas sans mal, mais avec l'aide des pouvoirs publics, communaux et cantonal. N'en déplaise aux libéraux purs et durs qui partent en guerre contre la garantie des risques à l'innovation.

Mutation technologique. Mutation des esprits aussi. Rien n'est véritablement acquis d'avance. Tout peut être remis en question. Avec ce seul moteur: les chemins du renouveau passent par la création, l'imagination, l'innovation et l'énergie. Même celle du désespoir. Le Val-de-Travers qui a atteint le 36e dessous est bien armé pour remonter la vague salée du désarroi.

Pas celle des baignoires mousseuses de la paresse du corps et de la veulerie de l'âme, mais l'irrésistible lame de fond qui porte l'espoir des jours meilleurs.

Jean-Jacques CHARRÈRE

1700 demandeurs d'asile tamouls en Suisse Qui sont-ils, ces hommes en quête d'avenir?

En 1981, quatre tamouls demandaient l'asile politique en Suisse. Aujourd'hui, ils sont environ 1700 à attendre une réponse. Et la situation commence à devenir tendue: communes et propriétaires prêts à les accueillir se comptent sur les doigts de la main. Mais ces hommes venus du Sri Lanka, qui sont-ils? Et pourquoi ont-ils fui leur pays? L'Université de Berne, sur mandat de six organisations humanitaires, vient de publier une étude en plusieurs volumes qui englobe l'ensemble du problème. Un problème qui ne saurait laisser indifférent la Suisse, ne serait-ce qu'en vertu des liens financiers, économiques et humanitaires qui unissent le Sri Lanka à la Suisse. Un exemple: les exportations de la Suisse au Sri Lanka ont passé de 7,1 millions de francs en 1977 à 33,2 millions de francs en 1983.

Une enquête réalisée auprès des tamouls vivant en Suisse permet de brosser un portrait-robot du réfugié du Sri Lanka. C'est un homme, de 26 ans, célibataire, qui a quatre ou cinq frères et sœurs, qui a fréquenté l'école pendant onze ans et qui est issu de la caste dominante des Vellalar, à l'origine la caste des propriétaires terriens. La grande majorité des tamouls vivent dans la région de Jafna, où ils ont planté leurs racines il y a environ 2500 ans.

Avec un autre groupe de tamouls, entrés eux au Sri Lanka pour les plantations de thé au 19e siècle, ils ne forment

que le 18% de la population du Sri Lanka. La langue et la culture des tamouls et des cinghalais n'ont rien de commun.

A la fin des années cinquante de ce siècle, les autorités cinghalaises ont décidé que dorénavant, seules la loi et la langue cinghalaises seraient encore en vigueur. Les tamouls ont vivement ressenti cette atteinte à leur culture, mais ils se sont surtout mis à souffrir d'être évincés de tous les postes à responsabilités professionnelles, voire condamnés au chômage.

Les sévices contre la minorité ont pris peu à peu une telle ampleur qu'un mou-

vement de libération a été fondé, le Tulf. Ce mouvement a tenté de modifier la situation par d'innombrables démarches et pourparlers, mais sans grand succès.

La tension est montée à un tel point que les tamouls n'ont même plus été représentés au Parlement. C'est alors que s'est formé un noyau de terroristes, qui ne voyait plus d'issue en dehors de la violence.

Page 27 Cécile Diezi

Démission à l'Hôpital Pourtalès Le service de chirurgie viscérale supprimé

LIRE EN PAGE 25

Audience du Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz 20 mois de prison pour le «casseur» de Fleurier

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz, à Cernier, avait à juger hier Jean-Pierre L., rendu célèbre par son évocation des prisons de Neuchâtel en août dernier, auteur d'un nombre impressionnant de délits dans le canton dont le fameux «casse» de la Coopérative de Fleurier où lui et ses complices s'étaient emparés du coffre-fort contenant plus de 24.000 francs. Après délibérations le tribunal l'a finalement condamné à vingt mois d'emprisonnement ferme en raison du nombre élevé d'effractions reconnues et du fait aussi que L. est un récidiviste au casier judiciaire chargé. Au cours de cette même audience comparait le couple M. dont le mari a prêté main forte à L. dans l'affaire du coffre-fort et la femme aidé son mari dans d'autres cambriolages. J.-L. M. a écoupé de six mois d'emprisonnement assorti d'un sursis de cinq ans et sa femme d'un mois d'emprisonnement avec un sursis de deux ans.

toujours accompagné d'un ou plusieurs complices.

Des accusations graves qui entraînent des conséquences pénales et civiles graves. Cet ensemble de méfaits lui a rapporté entre 50 et 60.000 francs qui, même partagés, représentent une grosse somme.

Page 25 M. S.

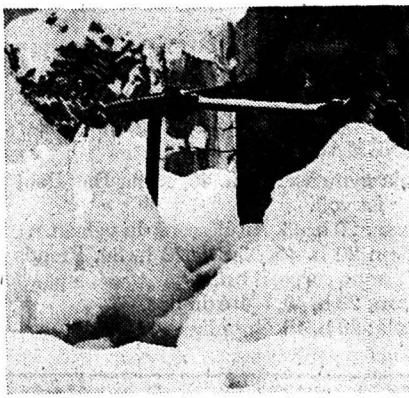
Grand Conseil neuchâtelois

Les effets de la démographie

LIRE EN PAGE 25

Triste affaire en vérité que celle de Jean-Pierre L. car derrière la réalité implacable des faits se cache un ensemble de drames humains et de malchance peu commune. Oui, L. a volé ou tenté de le faire à une douzaine de reprises à Neuchâtel, Fleurier ou Boudevilliers entre les mois de juillet et de septembre 1983. Agissant avec détermination et préparant ses coups chaque fois, ce qui a fait dire au procureur général que L. agissait par métier et en bande puisqu'il était

L'hiver tel qu'on le frissonne



Une fontaine à La Sagne. Beaucoup de glace et le mince filet d'eau, entêté.

Refus d'entrée en matière net: nous n'irons pas à La Brévine. Pour aller à la rencontre de l'hiver et des courbures du gel en Pays neuchâtelois, point n'est besoin de faire comme tout le monde. Et de s'extasier devant les cambrures des frimas bréviniers. C'est spectaculaire partout ailleurs, aussi. De l'hiver en voulez-vous en voilà, il suffit d'ouvrir l'œil et l'esprit. Ou d'ouvrir le journal à la page 26. (Photo Impar-Gladieux)

Fleurier: la messe victime du gel

L'église catholique de Fleurier, inaugurée en 1972 pour remplacer l'ancien bâtiment datant de 1858 est hors d'usage. Impossible d'y célébrer une messe. Le chauffage a rendu l'âme, et pour longtemps.

Cette semaine, le froid qui s'est abattu sur le Val-de-Travers n'a pas seulement touché les maisons d'habitation, mais également les églises. Le chauffage de celle de Fleurier a cessé de fonctionner et les réparations vont prendre plusieurs semaines car les pièces détachées ne sont pas faciles à dénicher.

Pour les célébrations, les fidèles et leur curé Maurice Genoud avaient le choix entre rester à l'église par une température dépassant tout juste le zéro ou trouver une autre solution.

Enfin, la paroisse protestante, par son président Pierre-Alain Devenoges, en accord avec le bureau du Conseil paroissial et les ministres, a proposé une autre solution aux catholiques.

Le 13 janvier, la messe sera célébrée à 10 h. à la chapelle de la rue des Moulins (maison de paroisse) et la messe du soir (19 h. 45) aura lieu au temple de Fleurier - chauffé par la commune.

C'est une mesure provisoire en attendant les réparations qui vont permettre de réchauffer l'église catholique du village. Nous en reparlerons. (jjc)



L'église de Fleurier en mai 1984. On attend le dégel pour célébrer la messe. (Impar-Charrère)

Q

quidam

A presque 85 ans, Frédéric Morf est certainement le plus vieux cavalier du canton. On le trouve sur toutes les places de concours, et régulièrement, une fois par semaine, à cheval. Il descend de La Chaux-de-Fonds pour aller monter son «Gavroche» chez sa nièce, à Colombier.

S'il est un peu triste ces temps que sa monture, qui s'est tordu un genou en promenade, est immobilisée à l'écurie, il reconnaît être né sous une bonne étoile. Celle qui l'a protégé il y a deux semaines quand, effrayé, son cheval a sauté dans un champ au bord de la route avant de l'éjecter. «C'était aussi tendre qu'un matelas, dit-il. J'ai juste eu peur de ne pas pouvoir me relever lorsque j'ai vu ma jambe, à six mètres de moi. Ce n'était que ma botte. Heureusement que je l'ai perdue et que mon pied n'est pas resté croché à l'étrier».

Frédéric Morf n'a commencé de monter à cheval qu'à l'âge de 32 ans. Son plus grand plaisir est d'avoir réussi à inculquer le «virus» à son frère Ernest. A 40 ans, il commençait sa carrière de cavalier qui, dix ans plus tard, le menait à l'obtention du titre de champion suisse de saut. Et si Frédéric n'a pas décroché un aussi beau titre, il s'est tout de même souvent distingué sur les places de concours. Et à 85 ans, il a toujours fière allure sur son cheval qui, à son image, a encore une ligne de «poulain».

(Texte et photo ao)

B

bonne nouvelle

TPR: la centième

Cent représentations! Un événement à souligner, rare et remarquable. C'est celui que connaît le Théâtre populaire romand, qui joue aujourd'hui, à Genève, «Les fourberies de Scapin», ce pour la centième fois.

Et ce n'est pas fini, puisque le spectacle sera encore représenté en Suisse alémanique. (Imp.)

S

sommaire

SENTINELLE DES RANGIERS. - Une inculpation sans suite.

30177

BIJOUX BONNET

Le bijou cadeau idéal

Fabricant - Vente directe

billet

«Pepito aime Sara». Gravés dans la matière noire de la tablette de fenêtre des wagons confédéraux. D'autres déclarations, des initiales encore. Parfois entourées d'un cœur.

Cela doit se nommer marquer son passage. Comme un animal le fait, différemment c'est vrai. Mais l'envie qu'on a tous eue - ou qu'on aura une seule fois - de jouer du canif, des ciseaux, du couteau de cuisine, etc. pour graver des signes, nos signes à nous seuls. Nos points de repères. Nos marques singulières d'existence.

Les signes: nos initiales, nos cœurs fléchés ou, plus hardiment, nos prénoms. Pour montrer qu'on existe, même si l'on est heureux de bénéficier d'un anonymat quasi complet. On est

icj

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

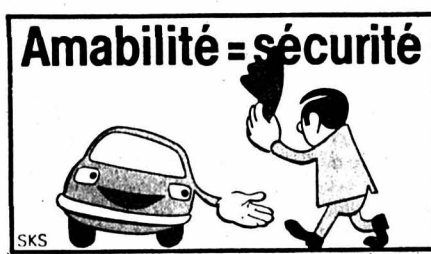
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: me, sa, di 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
 Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Club 44: expo Ung-No lee, 18-20 h. 30.
 Galerie du Manoir: expo peintures de Cad'oro, Evrard, Jaquet, Nicolet, Rufenacht, Honegger et Hekel, 15-19 h., me jusqu'à 22 h.
 Galerie L'Echoppe: expo dessins à la plume d'André Paratte, 14-19 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Ménageothèque: rens. 28 14 46.
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
 Piscine des Arêtes: fermée jusqu'à sa. 12.1, à 10 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.
Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: 28 76 80.
 Service d'aide familiale: 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
 Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, tél. 23 28 53; ve, tél. 26 99 02.
 Parents information: 28 56 46.
 Information allaitement: 26 41 10 et 28 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.
 Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Carmen.
 Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
 Patinoire: tous les jours 9-17 h., me et ve, 20-22 h., di, 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, 28 039 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.
 La Main-Tendue: 28 No 143.
 AVIVO: 31 51 90.
 Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: 28 76 80.
 Office social, Marais 36, 31 62 22.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: 31 77 92.
 Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: 31 85 18; garderie, 14-17 h.
 Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.
AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.
SOS alcoolisme: 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets»: 26 51 50 ou 28 70 08.
Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.
Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: 28 117.
Feu: 28 118.

CINÉMAS
 Aula gymnase: 16 h. 45, 19 h., Das Boot ist voll.
 Corso: 20 h. 45, Au-dessous du volcan.
 Eden: 20 h. 45, Yenti; 23 h. 30, Prends mon corps, il brûle.
 Plaza: 20 h. 45, L'été du bac.
 Scala: 20 h. 45, Gremlins.



Val-de-Travers
 Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'Amérique interdite.
 Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, me-di 14-18 h.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23
Police (cas urgents): 61 117.
Police du feu: 61 118.
Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: 63 25 25.
Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Kafka, lu-ve, 8-20 h.
Plateau Libre: dès 22 h., Formica, rock français.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., Collect. Musée: L. Robert, Anker et art sacré du XVe siècle.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Tripet, rue du Seyon. Ensuite 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, 28 33 44.
SOS alcoolisme: 28 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: 28 33 18 90 (le soir).
La Main-Tendue: 143.
Consultations conjugales: 28 76 80.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Borsalino; 17 h. 45, 22 h. 45, Le sens de la vie.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Amadeus.
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, SOS Fantômes.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, L'histoire sans fin.
 Rex: 20 h. 45, La vengeance du serpent à plumes.
 Studio: 15 h., 18 h. 45, 21 h., 1984.

Marin
 Galerie Marin-Centre: expo Photo-Club Neuchâtel.

Saint-Blaise
 Galerie Bakya: expo peintures de Guy Renaud, me-ve, 15-19 h., sa-di, 14-20 h.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé jusqu'au 1.3.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
Ambulance: 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h., 53 15 31.
Aide familiale: 53 10 03.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: 28 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du PAquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: 143.
Le Noirmont
 Cinéma: 20 h. 30, Les nuits de la pleine lune.
Les Breuleux
 Cinéma Lux: 20 h. 30, Tricheurs.
Saignelégier
 Ludothèque: ma 8 et 22.1, 15-17 h. 30. Animation, me 16.1, 14 h. 30-16 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital et maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie Fleury: 28 039 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: 28 039 51 11 50.
Aide familiale: 51 14 37.
Delémont
 Cinéma Lido: 20 h. 30, A la poursuite du diamant vert.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, L'affrontement.
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 28 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 28 039 44 14 24. Corgémont, Centre Village, 28 032 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, 28 032 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, 28 032 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 28 032 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier
 Cinéma Lux: 20 h. 45, Timerider.
 Buffet Gare: 20 h. 15, «Dix années de recherches sur le lac de Biennes», conf. par prof. Tschumi.
CCL: vernissage expo photos de Léon Declerc, 18 h. 30.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: 41 44 30.
 Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 28 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 46.
Ambulance: 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, 41 20 72. Ensuite, No 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 28 97 17 34.
Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary
Service du feu: No 118.
Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.
 Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov 28 039 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni 28 032 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. 28 032 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger 28 032 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan
 Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Emmanuelle 4.

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, 28 032 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: 28 97 41 30.

Feu: 28 118.
Police cantonale: 28 97 40 69.
Police municipale: 28 97 51 41; en dehors heures bureau 28 97 50 66 et 28 97 58 29.
Médecins: Dr Graden 28 032 97 51 51. Dr Meyer 28 032 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 28 032 97 42 48; J. von der Weid, 28 032 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 28 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: 28 97 61 81.
 Centre de puériculture: Collège 11, 28 97 62 46, ve, 15-17 h.
 Landeau-service: Collège 11, 28 97 66 71.

Tavannes
 Cinéma Royal: programme non reçu.
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard
 Cinéma Palace: 20 h. 30, Bons baisers d'Athènes.

Moutier
 Cinéma Rex: 20 h. 30, Le jumeau; 23 h., nocturne.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 28 93 18 24.
 Services industriels: 28 93 12 51; en dehors des heures de bureau 28 93 12 53.
Service du feu: 28 93 18 18.
Police cantonale: 28 93 38 31.
Police municipale: 28 93 33 03.
Hôpital: 28 93 61 11.
Ambulance: 28 93 40 40.
 Sœur visitante: 28 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: 28 93 18 69.
 Centre de puériculture: 28 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, 28 93 15 34 ou 28 93 17 70.

Bienne
 Photoforum Pasquart: expo Daniel Cartier et Christophe Grünig, 15-19 h.
 Musée Omega: je, 15-19 h.
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.
CINÉMAS
 Apollo: 14 h. 45, 19 h. 45, Les dix commandements.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, Hercule.
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Sex bizarre.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 22 h. 45, Souvenirs souvenirs.
 Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Amadeus.
 Métro: 19 h. 50, Sie nannten ihn Plattfuss; Tote schalfen besser.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Codename Wildgeese.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Gremlins; 17 h. 45, Hanna K.
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Liquid Sky.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: 22 20 54.
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: 22 66 86.
 Services industriels: 22 17 31.
Service du feu: 28 118.
Police cantonale: 21 53 53.
Police municipale: 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Catint-gare, 22 10 06.
 Sœur visitante: 22 20 36.
 Sœurs garde-malades: 22 16 60.
 Centre de puériculture: 22 55 34.
 Baby-sitting: 22 28 41.



LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Froidures, encore et toujours Locomotives: le train-train ne reste pas de glace

Froidures extrêmes, toujours et encore. Après tuyauteries et canalisations diverses gelées et insensibles, portières de voitures, figées et récalcitrantes, les trains. Qui doivent, au quotidien multiplié, remplir leur office selon une grille-horaire stricte. Une gageure? «Le personnel est très sollicité, mais on roule à peu près à l'heure». M. Moser, suppléant du chef de la gare, est optimiste. «Les problèmes qui se posent sont moins que mineurs».

Quelques perturbations se sont produites ces derniers jours, sur le plan général. Certaines liaisons ont souffert de trois ou quatre minutes de retard, guère plus. Froid intense et neige fine en sont à la source. Le froid d'abord, qui a provoqué le gel d'aiguillages, et a entravé la traction des machines. La neige fine ensuite, si fine qu'elle s'infiltre insidieusement dans l'appareillage électrique situé dans la partie inférieure de la locomotive, lorsque celle-ci roule. La légèreté des cristaux blancs

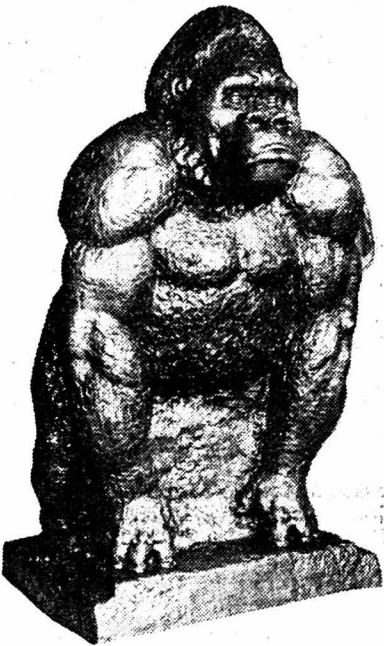
leur permet de s'insinuer au cœur des enchevêtrements de fils, garants de la vie de l'engin. A leur contact, la poussière de neige fond, se mue en eau. Naît le court-circuit, s'ensuit l'arrêt. Si l'avarie n'est pas grave en soi, elle requiert néanmoins la mise en œuvre de gros moyens pour dépanner la machine, la remplacer, puis assurer l'arrivée du convoi - et de ses occupants - à bon port. Dans un premier temps, récupérer la locomotive défaillante, et la remplacer. Après, l'amener au dépôt

le plus proche afin de procéder aux réparations adéquates, en la tractant. Bien que l'occurrence, les ateliers de La Chaux-de-Fonds n'étant pas équipés pour s'en occuper, centralisation oblige. Cela n'a l'air de rien, mais ces différentes opérations nécessitent leur combinaison avec une occupation des voies qui est déjà largement fournie. Néanmoins, la demande est satisfaite, et les employés de la gare sont parés pour faire face au plus pressé, à force de travail nocturne le cas échéant.

Si vous tombez en carafe aux Convers, ne désespérez pas. Peut-être devrez-vous faire preuve de patience avant d'être acheminés à destination. Rien de grave. Et puis, Les Convers, c'est un coin accueillant.

P. Br.

Sculpté par un Chaux-de-Fonnier Un gorille à Genève



conduit à travers l'Europe, Louis Gallet fut le maître-d'œuvre de la villa Gallet, sise rue David-Pierre-Bourquin, bâtie pour lui par l'architecte René Chapallaz en 1904. Installé depuis 1912 dans la cité de Calvin, le sculpteur partagea son temps entre la taille et d'autres activités, telles les sciences naturelles, l'anthropologie, la métaphysique et l'astronomie. Il s'éteignit à Genève en 1955 dans sa quatre-vingt deuxième année. (Imp)

Collision en chaîne

Hier vers 6 h. 35 Mlle M. F. A. de Cernier circulait Boulevard des Eplatures à La Chaux-de-Fonds direction du Locle. Peu avant le cimetière elle n'a pas été en mesure d'immobiliser son auto derrière l'auto conduite par M. C. R. du Locle qui était à l'arrêt dans une file. Sous l'effet du choc l'auto R. a heurté celle conduite par Mme F. H. de La Chaux-de-Fonds qui était également à l'arrêt. Peu après ces chocs l'arrière de la voiture A a été heurtée par M. M. B. du Locle qui n'avait également pas pu s'arrêter. Dégâts.

Bonne année... et merci!

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter l'espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons une rubrique des vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», nous publions les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de «L'Impartial» du Locle ou de La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèques postal «23-325, L'Impartial, La Chaux-de-Fonds».

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en parts égales entre:

CENTRE LES PERCE-NEIGE, LA CHAUX-DE-FONDS
FONDATION J + M SANDOZ, LE LOCLE
HOME MÉDICALISÉ LA SOMBAILLE, LA CHAUX-DE-FONDS
HOME MÉDICALISÉ LA RÉSIDENCE, LE LOCLE
LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME
SECOURS SUISSE D'HIVER, LA CHAUX-DE-FONDS
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE LA CROIX-ROUGE,
LA CHAUX-DE-FONDS

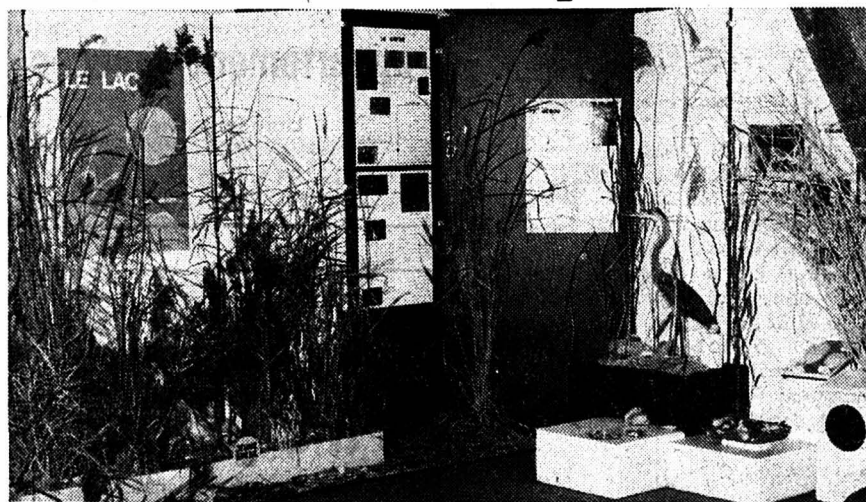
Merci de vos vœux et dons.

L'IMPARTIAL

Famille E. Monnier-Bonjour, Signal 6, La Chau-de-Fonds	Fr. 20.-
Famille Fredy Aeschlimann, La Saignotte 188, Les Brenets	20.-
Roger Jean-Mairet, 2311, Petit-Martel	20.-
Famille Jean-Paul Lienhard, 2325, Les Planchettes	10.-
Famille Frédy Jean-Mairet, Haut de la Côte, Brot-Dessus	30.-
Famille Albert Gerber, Les Reprises	20.-

Cette liste est la dernière publiée. A tous les généreux donateurs, bonne année et... merci.

A la Bibliothèque de la ville Le lac de Neuchâtel par le détail



La Bibliothèque de la ville accueille dès aujourd'hui une exposition réalisée par les élèves de deux classes de Neuchâtel - 4e et 5e primaire - dédiée au lac du même nom.

A la source, les travaux des enfants devaient se limiter à l'observation de quelques éléments du monde lacustre.

Au fur et à mesure de leurs investigations, le besoin de s'intéresser à d'autres domaines se fit ressentir, élargissant du même coup le champ de recherche, dont les fruits remarquables sont à la disposition du public, qui pourra juger sur pièce du résultat de trois mois de travail. (Imp - Photo Impar-Gladioux)

Décès de M. Charles Roulet, ancien conseiller communal

Un vétéran de la politique chaux-de-fonnière n'est plus. M. Charles Roulet, ancien conseiller communal et directeur des Travaux publics durant cinq ans, est décédé jeudi matin à l'Hôpital de la ville après une longue et pénible maladie. Né le 17 décembre 1902, il était entré dans sa 83e année.

Avec la création du Parti ouvrier et populaire (1944), il a fait son entrée au Conseil général de La Chaux-de-Fonds en 1948. Il occupa un siège au législatif jusqu'à l'automne 1964, c'est-à-dire jusqu'au 15 septembre, moment où il fut nommé conseiller communal, succédant à M. André Corswant, tué quelques semaines auparavant au cours d'une ascension dans les Alpes valaisannes.

Outre une intense activité politique sur le plan communal, M. Ch. Roulet fut élu député au Grand Conseil au mois d'avril 1945. Il occupa un siège au parlement cantonal jusqu'en 1973 après avoir tenu les postes de deuxième et premier secrétaire, du deuxième et premier vice-président.

Homme intelligent, travailleur, excellent gestionnaire, M. Ch. Roulet avait en plus un certain dévouement pour la chose publique. C'était un de ces vrais Chaux-de-Fonniers aimant sa ville avant tout, qui faisait tout pour sa région. Il n'était d'ailleurs pas entré dans le monde politique par la petite porte. Chef comptable et fondé de pouvoirs aux Coopératives Réunies, il assumait la présidence de la FCTA; il fut par la suite nommé membre d'honneur. Au Football-Club La Chaux-de-Fonds, il accéda également à la présidence puis nommé membre d'honneur. Autre

activité, il était l'un des membres du comité du Cartel syndical neuchâtelois.

Enfin, arrivé à l'époque de sa retraite, il fut membre fondateur, président puis président d'honneur de l'AVIVO, section de La Chaux-de-Fonds, activité qu'il assumait durant de longues années, tout en apportant son soutien à une autre association du troisième âge, c'est-à-dire le Club des Loisirs.

«L'Impartial» présente à sa famille ses sincères condoléances. (rd)

Impar..donnable

Le compte-rendu de la séance du Tribunal de police, paru dans l'édition d'hier jeudi, comportait une légère erreur. Il y est question de mesures de sécurité, «... qui paraissaient insuffisantes à la CNA, qui tenait le rôle du ministère public». Il s'agit bien plutôt, à ce rôle, du représentant de l'Inspection cantonale du travail. Un accident de... parcours que nos lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes.

LA VUE-DES-ALPES

Sur le toit

Hier vers 10 h. M. M. G. des Ponts-de-Martel circulait route de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Dans un virage à droite du Pré-de-Suze suite à une vitesse inadaptée aux conditions de la route, il a perdu le contrôle de son véhicule qui traversa la chaussée et termina sa course sur le toit après avoir heurté les rochers. Dégâts importants.

TRIBUNE LIBRE

«Vue-des-Alpes sans tunnel». Vraiment?

Madame,
Selon «L'Impartial» du 13 décembre 1984, vous avez réuni un certain nombre d'opposants qui, semble-t-il, constitueront une association dont le but sera: «Pour une Vue-des-Alpes sans tunnel». Sur un sujet si important, chacun a le droit de défendre son opinion. Mais que proposez-vous en fait? Pas de contre-projet. Aucune variante. Ni la prise en considération des problèmes des autres.

Votre «non» global s'appuie sur des contre-arguments qu'il vaut la peine de reprendre (numération du rédacteur, M. Michel-Henri Krebs).

«Il ne sert à rien d'amener à La Chaux-de-Fonds des véhicules équipés de pneus d'été». C'est un faux problème. J'ai roulé - et je ne suis pas le seul - plusieurs hivers durant, avec des pneus d'été bien profilés, sans aucun dommage. Mais j'admets qu'un équipement ad hoc donne davantage de sécurité, en toute circonstance.

D'ailleurs, comment les gens de la plaine sont-ils équipés pendant la mauvaise saison? Peuvent-ils vraiment ignorer leurs congères et autres traquenards? Et les nombreux skieurs du Bas qui skient à Tête-de-Ran ou à La Vue-des-Alpes, de quelle façon s'y rendent-ils? Sûrement pas avec des pneus d'été et en cafignons... Donc, l'équipement d'hiver s'utilise aussi à plus basse altitude.

«Le projet néglige l'accès à la vallée de la Sagne». Les habitants du lieu ont du caractère et du bon sens. Ils donneront en temps voulu, eux-mêmes, leur point de vue. Inutile de parler en leur nom, et de récupérer... leurs suffrages.

«On crée un nouvel axe polluant, bruyant...» Le projet tient strictement compte des normes fédérales en la matière. Le tunnel, à trafic égal, permettra d'économiser de l'essence en raison de la réduction de la pente, et donc polluera moins. Je ne me prononce pas sur les nuisances qui pourraient toucher le quartier de Vy-Fonte que vous habitez, à Fontainemelon. Il faut soumettre la question aux autorités, et non lui donner une importance cantonale.

«Le gain de temps du parcours présumé est dérisoire». Mais vous oubliez soigneusement de dire que: a) la liaison actuelle est à la merci des conditions d'enneigement; b) la régularité du trafic joue un rôle important entre agglomérations urbaines; c) la voie par tunnel permettra un gain de temps, en hiver, de 50% entre Le Locle - La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, de 25% vers Berne; d) la sécurité sera grandement améliorée, et on estime à 40% le nombre d'accidents qui seront ainsi évités.

Tout cela est-il «dérisoire»?

«Le tunnel n'amènera pas forcément un développement industriel du Jura neuchâtelois». Une phrase prudente, mais qui sème néanmoins le doute! S'il est difficile de prévoir à coup sûr l'industrialisation rapide d'une région, on peut toutefois y contribuer: mesures d'incitation des pouvoirs publics - terrains aménagés - axes routiers rapides et sûrs.

Vous en doutez? Voici deux exemples: 1) à La Chaux-de-Fonds, le long des rues Crétets et J.-Ls Chevrolet, jusqu'au nouveau pont, la zone industrielle compte plusieurs fabriques, usines, entrepôts nouveaux; des chantiers récents et des gabarits annoncent déjà l'avenir. Les voies d'accès y sont sûrement pour quelque chose. Mais il faut les irriguer davantage, de l'extérieur, et supprimer cet obstacle (psychologique pour certains) que constitue un col de 1283 m.; 2) depuis l'ouverture de l'autoroute Berne - Vevey, près de 50 entreprises se sont installées à proximité, en terre fribourgeoise.

«Neuchâtel n'a pas à jouer à l'enfant gâté pour avoir «sa Transjurane». Ainsi, selon vous, il s'agit d'un caprice... d'un petit luxe... d'un besoin tout à fait secondaire... Tant pis pour le Haut, important contribuable cantonal!

Et les 85% (des 300 millions du projet) offerts par la Confédération? Inutiles pour cet objet, dites-vous. Les investir ailleurs? Vous ne précisez pas où, à supposer encore que cela soit légalement possible.

Et le vote du Grand Conseil en faveur du projet? Vous l'ignorez superbement. Aux oubliettes! Ces députés, unanimes en l'occurrence, n'étant que de p'tits rigolos, incapables d'examiner sérieusement une étude de cette envergure... Tandis que votre groupe, lui, a vu clair...

Soyez contre, vous en avez le droit. Mais soyez aussi un peu plus conséquent dans l'approche du problème!

Florian Reist
Chapeau-Râblé 21
En ville

PUBLICITÉ

SKI-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

Concours de ski Jeunesse 1985

les 19 et 20 janvier

Dernier délai pour l'envoi des inscriptions:

CE SOIR À MINUIT

Des bulletins d'inscription et des règlements sont à disposition au bureau de l'Impartial, rue Neuve 14 et aux secrétaires des écoles primaires et secondaires.

NAISSANCES

DAVID

est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

MÉLANIE

le 9 janvier 1985

Maternité de l'hôpital

Micheline et Enzo
LEONINI-BÉGUIN
Croix-Fédérale 40
La Chaux-de-Fonds

689

Béatrice et Jean-Michel
RAVÉ

ont la joie d'annoncer la naissance de

RACHEL

le 10 janvier 1985

Clinique Montbrillant

Rue de la Paix 87
2300 La Chaux-de-Fonds

209519

LE LOCLE



Association des Concerts du Locle - VENDREDI 18 JANVIER 1985

au Temple français à 20 h 15

QUATUOR MELOS

Wilhelm Melcher: 1er violon - Gerhard Voss: 2e violon - Hermann Voss: alto - Peter Buck: violoncelle

Au programme: F. MENDELSSOHN: Capriccio op. 81 en mi mineur - P. HINDEMITH: Quatuor à cordes No 2 - L. van BEETHOVEN: Quatuor à corde en do dièse mineur.

Location à l'entrée - Deuxième concert de l'abonnement

Prix des places: adultes Fr 15.- - élèves et étudiants Fr 5.-

91-226



VILLE DU LOCLE

Logements à disposition d'une délégation anglaise

du 15 au 18 février 1985, une délégation anglaise viendra au Locle afin de commémorer la signature de la charte de jumelage.

Il conviendra de loger du vendredi soir au lundi matin, une trentaine de personnes venant d'Angleterre.

Dans le but de permettre aux Loclois d'établir un contact direct avec des habitants de la Ville de Sidmouth, la Commune envisage de loger un certain nombre d'hôtes anglais «chez l'habitant». Un appel est lancé dans ce sens à la population.

Les personnes que cette proposition intéresse sont invitées à bien vouloir s'inscrire ou écrire, jusqu'au 31 janvier prochain, à la Chancellerie communale, à l'Hôtel de Ville, guichet No 20, 1er étage.

Des renseignements complémentaires leur seront donnés ensuite.

91-220

CONSEIL COMMUNAL

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial



VILLE DU LOCLE

TAXE DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe se fera

AU POSTE DE POLICE
JUSQU'AU 31 JANVIER 1985

Le certificat de vaccination contre la rage doit être présenté à cette occasion.

Nous rappelons que:

- tout nouveau chien doit être annoncé au poste de police,
- la taxe est due dès l'âge de 6 mois atteint avant le 1er juillet.

91-220

DIRECTION DE POLICE

Grande Salle - La Brévine - Samedi 12 janvier 1985, à 20 h.15

match au loto

des Samaritains

BÔLE ASSURANCES

Le Locle - Envers 13 - 31 65 63

vous présente ses meilleurs vœux pour 1985



VILLE DU LOCLE

CANCELLATION

A l'occasion de la Coupe suisse de saut à ski, organisée par le Ski-Club Le Locle et d'entente avec le Département cantonal des Travaux publics, la route La Sagne - Le Locle sera cancelée entre La Baume et Le Locle, avec déviation par la route du Communal,

samedi 12 janvier 1985
de 13 h. 30 à 17 h.

dimanche 13 janvier 1985
de 09 h. 30 à 17 h.

Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation et aux ordres de la police.

91-32011

CONSEIL COMMUNAL



Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES
☎ 039/31 23 21

Malgré le 6e pilier... nous sommes en mesure de vous proposer...

notre demi-coq garni pour une thune !!!

Nos deux truites fraîches du vivier,

pommes nature, salade à Fr. 14.-

ou encore...

nos délicieux filets de perches

ou...

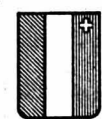
notre beefsteak tartare

et notre carte habituelle.

Toujours à la recherche d'une plus grande satisfaction de sa clientèle, dès maintenant Bebel vous propose de déguster

le savoureux café au moka, torréfié avec art par J.-C. Facchinetti à Saint-Blaise.

.....
Veuillez réserver votre table svp.



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Université de Neuchâtel
Faculté des sciences

Un poste de

professeur ordinaire d'informatique

est mis au concours à l'Institut de mathématiques.

L'enseignement, destiné aux étudiants en informatique et en mathématiques, comprend des cours d'informatique de tous les niveaux ainsi qu'un cours de mathématiques du premier cycle.

Traitement: légal

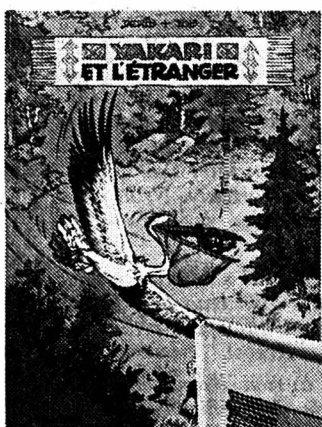
Obligations: légales

Entrée en fonction: octobre 1985

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la faculté des sciences, rue A.-L. Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste des publications et références, au Département de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 1er mars 1985

28-119



les aventures de

YAKARI 750

10 titres à choix

l'album

(au lieu de 8.50)

Oui, à MIGROS

dans les Marchés MIGROS et magasins de Tramelan, St-Imier

28-92

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

LE LOCLE

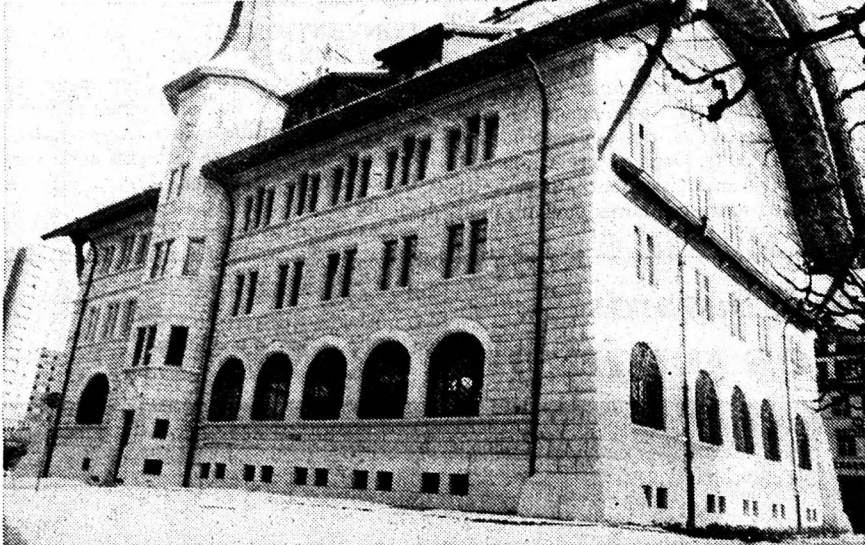
et son district

S'élevant à 2.100.000 francs Les investissements communaux prévus pour 1985

Parallèlement au budget de l'année future le Conseil communal présente le programme des investissements concernant les douze mois à venir. Lors de la séance d'examen des prévisions financières pour 1985 les formations politiques ont adopté son principe.

Car ce programme des investissements pour l'année présente, se chiffant à 2.128.000 francs, ne représente que des intentions. Chacun des postes qui le constitue feront l'objet d'une demande de crédit et seront soumis à ce titre à la sanction du législatif.

Toutefois, afin de maintenir en état le patrimoine immobilier communal, ses installations techniques, d'assurer le bon fonctionnement de ses services et de maintenir la qualité de ses prestations l'exécutif estimait, lors d'une conférence de presse, qu'il serait souhaitable de mener ce programme à terme.



Gentiment le cosu bâtiment de l'Hôtel de ville fait peau neuve. Deux de ses façades, ouest et nord (visibles sur notre photographie Impar-Perrin) ont déjà été rafraîchies. Une troisième le sera cette année encore.

Y parvenir entraînera obligatoirement une augmentation de la dette communale. En effet, le boni financier du budget 1985, déterminant la marge d'autofinancement des dépenses d'investissements est de 1.224.900 fr. Le programme d'intentions bouclant par 2.128.000 fr. la différence est donc de l'ordre de 900.000 francs.

A propos de ces projets d'investissement la Commission du Conseil général chargée de l'examen du budget 1985 considère «comme impératif que la somme totale ne soit pas dépassée. Si d'autres investissements non prévus devaient s'avérer nécessaires, il faudrait alors reporter un poste du programme soumis» ont estimé ses commissaires.

Ce qui risque d'être le cas, compte tenu qu'aucun montant n'a été prévu dans le chapitre des investissements liés à la promotion économique. Or en cas de besoin, le Conseil communal a annoncé qu'il ménagerait aucun effort dans ce domaine s'il entrevoit qu'il y va de l'avenir économique de la ville du Locle, donc de l'emploi.

PAS DE HALLES DE GYMNASTIQUE EN 1985

Les crédits que solliciteront vraisemblablement les Services industriels se monteront à 460.000 fr. Ils envisagent une nouvelle construction de station à la Joux-Pélichet (150.000 fr.), la stabilisation du Diesel à l'usine centrale (150.000 fr.), l'augmentation de la pression du gaz au Verger (30.000 fr.), la réalisation d'une nouvelle conduite de gaz à la Grande-Rue (80.000 fr.) et l'édification d'une station de partage des eaux de La Maladière (50.000 francs).

Bonne nouvelle pour les sportifs puisque le Conseil communal envisage la réfection du nouveau terrain de football du Communal. En revanche aucune somme n'a été prévue en faveur des halles de gymnastique dont le Conseil général, après bien des discussions qui s'étaient étendues sur plusieurs séances, avait arrêté le principe d'en construire trois. Ce n'est donc sans doute pas dans un avenir immédiat qu'on donnera le premier coup de pioche sur le Communal.

Dans le domaine du Génie-civil il est prévu la construction d'un chemin aux Primevères dont la réalisation reviendrait à 120.000 fr. alors qu'en raison du vieillissement de leurs véhicules les TP se voient dans l'obligation d'envisager l'acquisition d'un camion à poubelles valant quelque 277.000 francs.

HÔTEL DE VILLE ET MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Vient alors le principal poste de ce programme d'investissements, celui des bâtiments publics et locatifs communaux. Ici, il s'agit plutôt, dans la plupart des cas, de dépenses liées à des travaux d'entretien dans lesquels une modeste part d'investissements intervient. Le Conseil communal prévoit la réfection d'une nouvelle façade de l'Hôtel de Ville. Il s'agira de la troisième étape après le ravalement des façades ouest et nord qui ont aujourd'hui toutes deux retrouvé le magnifique éclat de leur jeunesse. La dépense est estimée à 120.000 francs.

Quelque 193.000 fr. devraient aller au Musée des Beaux-Arts. Il s'agit de poursuivre le réaménagement intérieur de cette institution en mettant à sa disposition les locaux du rez-de-chaussée ouest où étaient auparavant installé le magasin de ventes des Services industriels.

AU CENTRE D'ACCUEIL DES CALAME

L'exécutif envisage aussi la réfection d'une façade de l'immeuble Gérardmer 22-28 (30.000 fr.), la rénovation des maisons M.-A. Calame 13-15 (88.000 fr.), le changement de la ferblanterie des constructions Gérardmer 10-12 et Concorde 3-5.

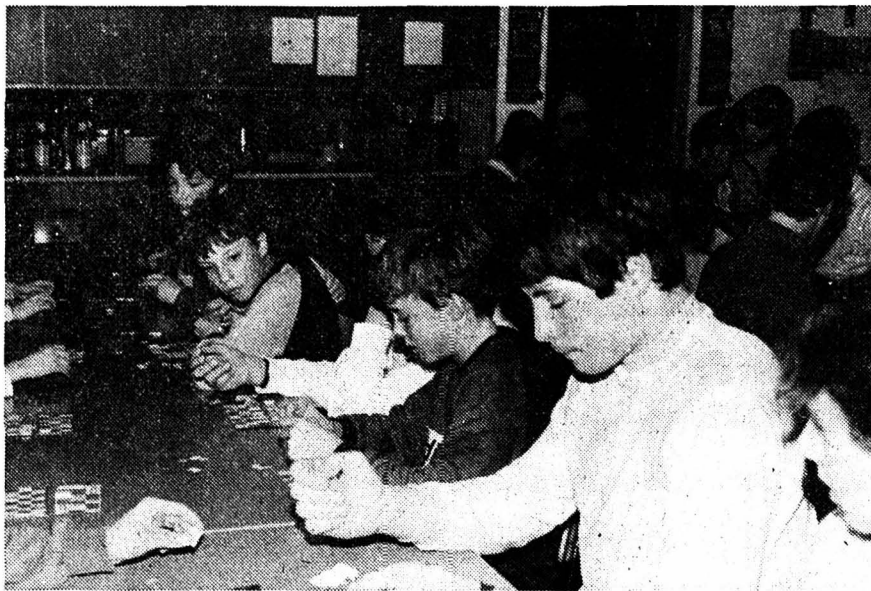
Le Centre d'accueil des Calame connaît un réjouissant développement. Le chiffre de nuitées s'élevant à 2714 en 1983 a été largement dépassé l'an dernier. Un dépliant présentant les avantages de ce centre sortira de presse ces prochains mois. Le Conseil communal envisage d'apporter certaines améliorations aux locaux et installations du bâtiment. Ces travaux seront, dans la mesure du possible, confiés à des chômeurs. En outre, pour la toiture et la façade il est prévu un montant de 80.000 francs.

L'exécutif revient à charge avec son projet de transformation et rénovation des salles de bain des immeubles Foyer 16 et 18 (170.000 fr.). Soumis une première fois au Conseil général, la droite avait refusé d'accorder le crédit estimant que l'augmentation correspondante des loyers n'était pas suffisante.

Dans les frais d'équipement et bâtiments scolaires il est prévu 40.000 fr. pour l'aménagement de locaux pour le Conservatoire, 400.000 fr. pour l'implantation des ateliers à l'Ecole technique et à l'Ecole d'ingénieurs, ETS et 35.000 fr. pour l'acquisition d'un micro-ordinateur à la Chancellerie.

Enfin, pour couvrir le montant des travaux qui seront confiés à des chômeurs engagés par la commune parce qu'ils ont épuisé tous leurs droits d'indemnité à l'assurance chômage, le Conseil communal a inscrit la somme de 50.000 francs. (jcp)

Pour tous les OJ du Ski-Club de La Brévine Quelques jours de détente et de ski



Le soir, les activités fort diversifiées n'ont pas manqué et ont créé une ambiance chaleureuse et détendue. (Photo Impar-paf)

Froid sec, neige poudreuse à souhait et soleil étaient au rendez-vous du camp de ski organisé la semaine dernière pour tous les OJ du Ski-Club de La Brévine.

Conduits par Marcel Blondeau, entraîneur, les trente-et-un participants à ces quelques jours de détente ont pu en effet s'en donner à cœur joie, puisque les conditions d'enneigement étaient excellentes. Ce fut également l'occasion de s'entraîner en vue des prochaines courses de ski de fond se déroulant dans la région.

Tout ce petit monde logeait au Chalet de la Roche en-dessus des Ponts-de-Martel et a profité des pistes tracées par les bons soins de l'ANSFR (Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée) entre La Petite Joux et Le Grand Sommetel.

Dans ce décor de rêve, où tout était givré et blanc, les gosses ont fait montre de leurs capacités et testé aussi leurs aptitudes à la descente. Certains deviendront peut-être de futurs champions. Cependant, le matériel n'a pas toujours résisté aux plus téméraires, qui s'élançaient sans crier gare dans les pentes par

trou abruptes de notre Jura neuchâtelois.

Puis, de retour dans l'ambiance accueillante du chalet, diverses activités telles que jeux de société et projection de films étaient programmés jusqu'à l'heure du coucher. Les Jeux olympiques de Montréal et d'Innsbruck de 1976, vus sous un angle autre que celui de la télévision, ont notamment rappelé de bons vieux souvenirs.

BEL ESPRIT D'ÉQUIPE

Ces instants passés hors du domicile familial permettent aux enfants de vivre en communauté 24 heures sur 24 et les obligent parfois à faire des concessions. Néanmoins, il faut relever le bel esprit d'équipe qui a régné tout au long de ces quatre jours.

Personne n'a jamais rechigné devant une «corvée», aussi ennuyeuse soit elle. Ce qui prouve que chacun s'est senti à l'aise et a agi en conséquence.

L'expérience a démontré une fois de plus qu'il n'est pas vain de planifier une telle entreprise pour le bien de notre jeunesse; expérience qui est fort enrichissante et qu'il faut renouveler l'année prochaine! (paf)

FRANCE FRONTIÈRE

L'Ecole nationale d'horlogerie à Morteau A l'avant-garde de l'innovation technologique

Le Lycée d'enseignement professionnel de Morteau dispense une formation horlogère préparant au BEP et CAP d'horloger réparateur.

«Un créneau sans avenir» entend-on dire trop souvent au berceau de la montre mécanique. Cependant, les 110 élèves qui s'initient actuellement aux rouages subtils et délicats des montres sont assurés de trouver un emploi à l'issue de leur scolarité.

De fait, par la qualité d'un enseignement précédant souvent la mise en application industrielle des innovations technologiques, l'école d'horlogerie forge des professionnels d'avant-garde.

Fondée en 1947, l'Ecole nationale d'horlogerie de Morteau accueille aujourd'hui des élèves venant de toute la France, «cela sans faire de publicité» précise avec une certaine fierté M. Devillers, le directeur.

Il est vrai que l'excellente réputation de l'établissement colportée essentiellement par les anciens élèves, suffit à remplir les salles de classe. L'effectif total des sections horlogerie (BEP, CAP et formation complémentaire) compte à peine 20% d'élèves issus du milieu horloger et environ 10% de Franc-Comtois.

S'ENTOURER D'UN ENCADREMENT QUALIFIÉ

Pourquoi cette filière de l'enseignement technique n'attire-t-elle pas davantage les jeunes, nés dans cette région à vocation horlogère?

«On n'est pas prophète en son pays» observe M. Mairot, professeur qui ajoute «de tout temps on a dit que l'horlogerie c'était fichu».

En fait, la réponse à cette question semble plus complexe et M. Mairot avance une explication assez pertinente: «le patronat horloger n'a jamais éprouvé la nécessité de s'entourer d'un encadre-

ment qualifié, préférant utiliser une main-d'œuvre à qui l'on demande simplement d'effectuer un geste répétitif».

RESTER DANS LA COURSE

Antichambre de l'atelier d'horlogerie, le LEP de Morteau accorde une place de choix aux exercices manuels en collant à l'évolution technologique. Ainsi, dès 1971 le slogan «nous l'électronique on n'en a pas peur on en vit» était présent à l'esprit des professeurs et de leurs élèves. «Pour rester dans la course, nous sommes en relation constante avec la CETE-HOR» explique un enseignant. «Il faut leur montrer ce qui est devant eux et non pas ce qui est derrière» observe un autre professeur.

Partant de cette préoccupation, l'équipe éducative met à la disposition des élèves un par machine sophistiqué qui leur permet de se familiariser avec le métier d'horloger réparateur. L'objectif est de donner un «coup de patte et un coup d'œil» aux apprentis qui s'exercent sur des pièces très petites.

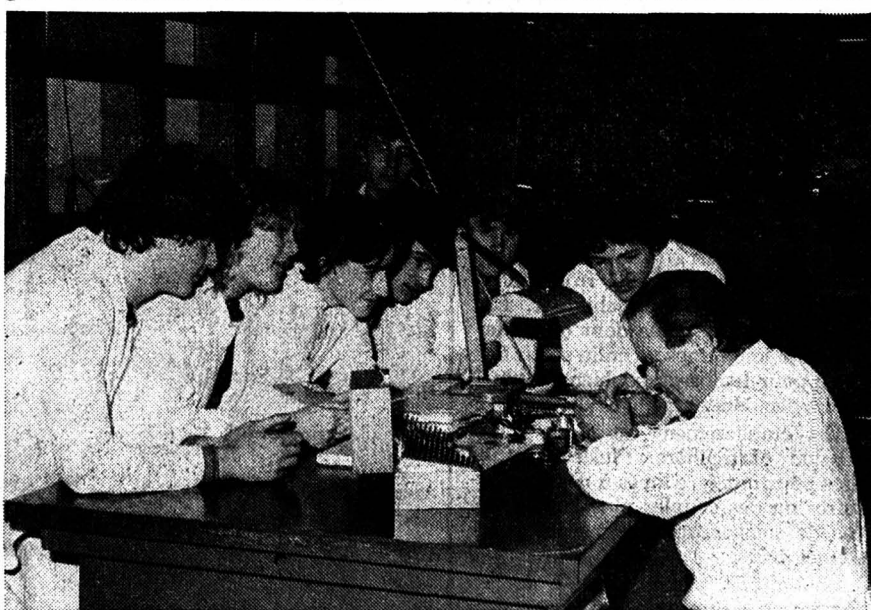
LE TRAVAIL AVEC L'INDUSTRIE

A Morteau, les élèves sont d'autant plus motivés et responsabilisés qu'ils travaillent pour l'industrie. De fait, les entreprises du secteur et France Ebauches en particulier leur fournissent des montres ou des calibres à réparer.

Cette liaison avec le monde professionnel se manifeste également en fin de scolarité avec un stage de trois semaines en atelier. Pour parfaire encore l'apprentissage, une année supplémentaire appelée «formation complémentaire» a été instituée l'automne dernier dans l'établissement.

A l'issue de cette ultime préparation axée sur le développement optimum de la dextérité et du savoir-faire, l'écolier est «utilisable» tout de suite.

Il n'y a pas de problème de débouchés pour ces élèves qui trouvent généralement un emploi dans les meilleurs délais. D'ailleurs, le CAP d'horloger réparateur délivré à Morteau est tellement coté que les étudiants suisses le passent au LEP. (pa)



Le LEP de Morteau accorde une place de choix aux exercices manuels en collant à l'évolution technologique. (Photo pa)

cela va se passer

Ricet Barrier à la Maison de paroisse

Invité par le Parti socialiste du Locle, le chanteur Ricet Barrier donnera un récital samedi à 20 h. 30 à la Maison de paroisse de la rue des Envers.

Ce concert fera suite au congrès extraordinaire du Parti socialiste neuchâtelois organisé dans la Mère-Commune. Il sera l'occasion aussi pour chacun d'apprécier les prestations de Ricet Barrier qui ne s'était encore jamais produit publiquement au Locle. (Imp)

Soirée camargaise à La Brévine

C'est ce soir, vendredi 11 janvier, qu'aura lieu à la salle de rythmique du nouveau collège de La Brévine, la troisième veillée organisée par la Société d'embellissement.

Sur le coup de 20 h. 15, toutes les personnes présentes s'envoleront en Camargue (sud de la France) pour admirer un montage de quelque 400 diapositives sur cette contrée sauvage.

Cette soirée sera présentée par Alain Paratte, jeune étudiant loclois passionné d'ornithologie, qui a passé de nombreux jours à photographier et observer les mœurs des oiseaux et autres animaux du delta du Rhône. Par l'image surtout, le public aura l'occasion de faire connaissance avec toutes sortes d'espèces quasi inconnues dans notre région. (paf)

NAISSANCE

CORALINE
est ravie car

ADRIENNE

est née le 10 janvier 1985

Clinique Montbrillant

Monsieur et Madame
CUENOT
2414 Le Cerneux-Péquignot

209525

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Dimanche matin à La Côte-aux-Fées Départ du 4e Marathon des cimes



Le départ en ligne aux Fourgs en 1983. Il sera donné dimanche à La Côte-aux-Fées. (Photo Impar-Charrère)

A n'en point douter, il y aura de l'animation dimanche matin à La Côte-aux-Fées. Sur le coup de 9 heures, les 1000 (ou plus) concurrents du fameux Marathon des cimes prendront, en ligne, le départ de cette course populaire, intercantonale et internationale. Elle se disputera sur

10, 22 ou 44 km. entre La Côte-aux-Fées, le village vaudois de l'Auberson et celui, français, des Fourgs. Les retardataires pourront s'inscrire sur place dès 6 h. 30.

Dans ces trois villages jurassiens, la pratique du ski de fond a pris un essor

considérable. Pas étonnant: le domaine skiable est vaste, varié, sans trop de pentes, avec comme toile de fond le sommet enneigé du Chasseron.

Neuchâtelois, Vaudois et Français se sont unis pour mettre sur pied le fameux Marathon des cimes, course populaire qui attire plus d'un millier de skieurs. Il a traditionnellement lieu le second dimanche de janvier.

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



La journée commencera à La Côte-aux-Fées dès 6 h. 30. Ceux qui ne sont pas inscrits dans les délais pourront le faire sur place. Chacun recevra son dossard. A neuf heures, le départ en ligne sera donné pour 10, 22 et 44 km. On jugera les premières arrivées dès 9 h. 45. Le ravitaillement se fera à l'Auberson et aux Fourgs. Enfin, un repas au prix modique sera servi à la grande salle du collège dès 11 h. 30.

Cette manifestation organisée par la Société des pistes de ski de fond de La Côte-aux-Fées, la Société de développement de l'Auberson et le Syndicat d'initiative des Fourgs offrira à tous les sportifs une occasion exceptionnelle de découvrir des sites peu connus aux confins de deux pays. (sp-jjc)

Conseil général à Saint-Sulpice L'année 1985 sera-t-elle un tournant?

Le Conseil général était réuni mardi soir au collège sous la présidence de M. Jean-Pierre Gattoliat. Des 15 conseillers, 11 étaient présents. A la table présidentielle se trouvaient les 5 membres du Conseil communal et les deux administratrices. Tous les objets soumis ont été adoptés sans objection.

BUDGET 1985

Dans le budget 1985, la balance des prévisions laisse un excédent des charges de 2300 francs alors qu'en 1984 il était de 18.700 fr. Cette présentation presque équilibrée permet de fonder certains espoirs après une longue série d'années pénibles. De plus le résultat démographique positif à fin 84 vient confirmer un certain redressement.

Le solde des emprunts représente encore 445.000 fr. qui engage la commune à payer des intérêts passifs s'élevant à 21.000 fr. Dans les prévisions sont compris des amortissements sur les actifs et travaux extraordinaires pour un montant de 30.600 fr.

Un crédit de 16.000 fr. sera nécessaire pour la réfection de deux chambres dans l'immeuble «Poste» et l'autorité exécutive aura recours à un établissement bancaire pour la couverture des frais.

VÉHICULE DES TRAVAUX PUBLICS

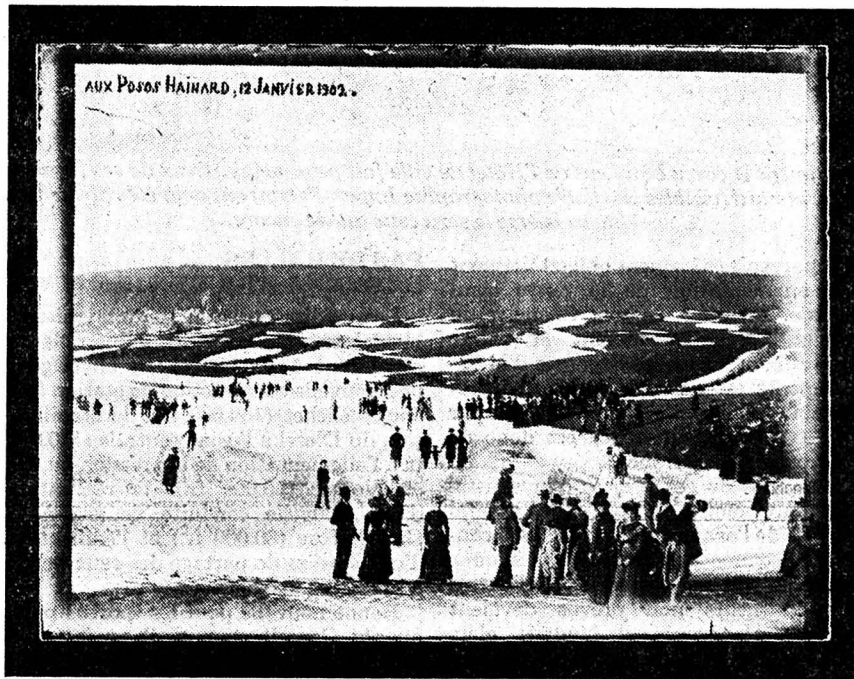
Le véhicule des Travaux publics présente des signes de vieillesse et son remplacement devra être envisagé dans un temps plus ou moins rapproché. Il a été décidé de créer une commission de cinq membres à laquelle se joindra l'utilisateur du véhicule. L'étude qui sera faite permettra d'éviter d'être pris au dépourvu en cas de panne grave du véhicule communal.

CONVENTION DU COLLÈGE RÉGIONAL

Le nouveau texte de la Convention du collège régional prévoit principalement une répartition des frais de transport et la prise en charge de la location de certains locaux scolaires. Le projet n'a donné lieu à aucune controverse.

La séance fut levée à 21 heures. (rj)

Aux Bayards Les patineurs de 1902...



On patinait dans les champs aux Bayards. C'était le 12 janvier 1902 aux «Posos Hainard». La couche de neige n'est pas bien épaisse; elle a même fondu aux endroits les plus exposés. Serrées

dans leur corset, les dames à chapeau et à longues robes sont accompagnées de beaux messieurs à moustache.

Sur le cliché original, on devine un couple (à gauche) en train de patiner. A l'arrière-plan, des gamins se laissent glisser sur la glace. Contrairement à une idée fort répandue, nos grands-mères et grands-pères ne faisaient pas que travailler. Il leur arrivait aussi de s'amuser... (jic-photo privée)

A La Côte-aux-Fées Tout pour le ski de fond

Situé à 1050 mètres d'altitude, le village de La Côte-aux-Fées est constitué d'une dizaine de hameaux éparpillés dans un rayon de deux à trois kilomètres. Il vit essentiellement de l'agriculture et de l'horlogerie de luxe (Piaget) mais se tourne depuis quelques années vers un tourisme hivernal qui repose sur le ski de fond.

Pâturages et forêts des environs de La Côte-aux-Fées, aux confins des cantons neuchâtelois et vaudois, et du département français du Doubs, se prêtent particulièrement bien à la pratique du ski de fond. Les dénivellations peu importantes permettent de préparer des tracés accessibles à tous. La Société des pistes de ski de fond a fait l'acquisition en 1983, d'une puissante machine avec l'aide de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond

et de randonnée. La population du village, ainsi que les autorités communales et cantonales ont aussi favorisé très largement cet achat. Une équipe bénévole a, enfin, effectué les transformations nécessaires afin que l'engin soit polyvalent et puisse servir aussi bien à la préparation des pistes de ski de fond que de descente car le village possède aussi un remonte-pente.

En plus de trois parcours, de 3, 8 et 10 km., l'amateur de randonnées peut encore s'offrir le plaisir d'une sortie jusqu'aux Granges, sur le mont des Verrières (France), gîte d'étape très sympathique servant des menus campagnards. Il peut aussi se rendre à la Grand-Borne, Café du poste frontière de la route Sainte-Croix - Pontarlier. Une curiosité à ne pas manquer sur le parcours: la borne des trois pays, marquée de la cèle-

bre fleur de lys et située près de La Grangette, au point 1077.

Enfin, avec la collaboration des villages voisins des Fourgs (F) et de l'Auberson, des itinéraires reliant les trois domaines skiables sont entretenus chaque week-end. Il est recommandé d'avoir sa carte d'identité car il peut y avoir des contrôles douaniers au passage de la frontière.

A relever, encore, pour les amateurs de longues distances, la possibilité d'effectuer un super-parcours de 50 km. empruntant les itinéraires extrêmes des trois localités en y ajoutant ceux de Jougne et des Hôpitaux-Neufs.

Une carte touristique détaillée permet de repérer facilement sa voie au milieu de ce dédale de pistes. Elle peut être obtenue chez M. Philippe Leuba, à La Côte-aux-Fées. (sp-jjc)

Entre Le Cernil et Les Verrières Ski de fond dans Le Communal

Depuis trois hivers, la Société du téléski des Verrières trace une piste de ski de fond entre le village frontière et Le Cernil. Elle n'apparaît pas encore sur les cartes, mais mérite un petit détour car elle traverse le magnifique pâturage communal des Bayards.

La Société du téléski des Verrières possède un petit rattrac pour tasser sa piste. Désirant faire plaisir également aux fondeurs, elle l'a doté d'un dispositif qui lui permet de tracer une piste ouverte bénévolement et aux frais de la société.

Depuis le terrain de football du village, le tracé prend la direction de La Vy-Jeanne, passe près du monument des Polonais, emprunte ensuite l'ancienne route du Cernil à travers Le

Communal et serpente finalement dans la forêt. Le Cernil, c'est un café-restaurant de campagne où les fondeurs peuvent se réchauffer.

La Société du téléski des Verrières exploite avant tout un engin de remontée mécanique depuis de nombreuses années. Cette installation située en face de l'Hôtel de Ville, à la sortie ouest du village, n'est malheureusement pas assez connue. C'est dommage car la piste est éclairée et il est possible de skier le soir de 19 h. 30 à 21 h. 30. De jour, l'engin fonctionne le mercredi après-midi, le samedi et le dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30. M. Michel Moret, tél. (038) 66.15.10 répond volontiers à toutes les questions concernant les heures d'ouverture et l'état des pistes. (jic)



La nouvelle piste de ski de fond. Elle traverse Le Communal des Bayards. (Impar-Charrère)



La machine à tasser les pistes, avec son responsable, M. Leuba. (Impar-Charrère)

D'une année à l'autre

Les vacances sont terminées; nos horlogers ont repris la planche courageusement, heureux de ne pas chômer. Cependant, de nombreux privilégiés peuvent encore profiter du féérique paysage hivernal pour pratiquer le ski. De descente avec le remonte-pente situé au sud du village. De fond sur les belles pistes de 8, 10, 15 km. ou plus.

Si c'est la fin des vacances, c'est aussi le temps des bilans et des projets. Le recensement de la population, établi à la fin du mois de décembre, accusait une baisse de quatre unités qui est déjà heureusement compensée en ce début de janvier. Il est certain que si de nouveaux appartements étaient disponibles, la population augmenterait. D'autre part,

remarquons que si tous les ouvriers qui travaillent au village y étaient domiciliés, on compterait une bonne cinquantaine d'habitants en plus.

Que verra-t-on en 1985 à La Côte-aux-Fées? La nouvelle fromagerie ultra-moderne, est en chantier. Et puis, ce fameux home dont on parle depuis si longtemps va enfin sortir de terre pour le plus grand bien de plusieurs personnes qui l'attendent.

Cet établissement est d'une conception particulière. Plusieurs studios pourront être loués à des célibataires ou des couples plus jeunes en cas de sous-occupation par les personnes âgées.

Souhaitons pleine réussite à la Fondation Bourquin, maître de l'ouvrage. (dm)

CORTAILLOD

Un accident avec blessé

Hier 10 janvier à 17 h. 45, M. Hans Bühler 1931 de Cortaillod, circulait entre Areuse et Cortaillod en direction du Petit Cortaillod. Au carrefour du Bas-de-Sachet, à Cortaillod, il entra en collision avec une voiture de livraison conduite par M. O. L. de La Chaux-de-Fonds qui descendait normalement la route du Sachet en direction d'Areuse. Sous l'effet du choc la voiture Bühler fit un demi-tour. Blessé M. Bühler a été transporté par une ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel. Dégâts matériels importants.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Rebetez Loïse Gaëlle, fille de Gérard Joseph, Saint-Blaise, et de Francine, née Hamel. - Desvoignes Josselin, fils d'André François, Colombier, et de Françoise, née Baer.

Promesses de mariage

Mezil Patrick Eric, Axel, Hervé, Aleria (Haute-Corse, France), et Henry Eliane Thérèse, Neuchâtel. - Soufyani Abderrahim, Casablanca (Maroc), et Mustonen Anja Kaarina, Neuchâtel. - Messerli Jean-François Samuel et Deschamps Nicole, les deux à Carouge (GE). - Poirot Thierry Bernard et Poles Caterina, les deux à Cortaillod.

Suite des informations
neuchâteloises

Hôtel-Restaurant de la Poste
 ☎ 038/65 13 44,
 2117 La Côte-aux-Fées (NE)



Menu du jour
 Spécialités aux morilles
 Filets de perches
 Tournedos flambés
 Voronoff

Cave garnie - Chambres
 ☐ - Dortoir

Le patron
 au fourneau Fam. P.-A. Gaille

Robert Buchs & Fils

**Menuiserie -
 Charpenterie -
 Couverture**

2117 La Côte-aux-Fées,
 ☎ 038/65 11 28

Bernard Frei SA

**Atelier mécanique
 Machines agricoles
 Machines à traire
 Tracteurs DEUTZ**


2314 La Sagne
 2117 La Côte-aux-Fées

4e MARATHON DES CIMES

Franco-Suisse

Course populaire à skis de fond - Dimanche 13 janvier 1985

Patronage **L'IMPARTIAL**
la voix d'une région




Départ en ligne: La Côte-aux-Fées (CH) à 9 heures
Parcours: La Côte-aux-Fées - L'Auberson - Les Fourgs - La Côte-aux-Fées
Distances: 10 km - 22 km - 44 km
Organisation renseignements inscriptions: SUISSE: 2117 La Côte-aux-Fées (NE), Société des pistes de fond, Philippe Leuba, ☎ 038/65 13 20
 1451 L'Auberson (VD), Société de développement, Daniel Joseph, ☎ 024/61 38 59
 Adultes: FrS 15.- - Enfants jusqu'à 16 ans: FrS 10.-
 FRANCE: 25300 Les Fourgs (Doubs), Syndicat d'initiative, ☎ 00 33 81/39 57 40
 Adultes: FF 45.- - Enfants jusqu'à 16 ans FF 30.-

Inscriptions tardives: jusqu'à 8 h 30 sur place
Navette bus: Pontarlier, Place de la Gare, dép. 6 h 30
 Les Fourgs, Chalet du S.I., dép. 7 h

A l'arrivée: douches - cantine - petite restauration - boissons

Caisse Raiffeisen



de La Côte-aux-Fées

Change
 Ouvert samedi matin

☎ 038/65 14 65, La Côte-aux-Fées

Télévision Vidéo Hi-Fi



Place du Marché, 2114 Fleurier,
 ☎ 038/61 30 61

Notre caissier vous indiquera la forme d'épargne vous convenant le mieux.



Union de Banques Suisses

2114 Fleurier, av. Gare 3
 2108 Couvet, Gd-Rue 7

La marque de votre succès...



BAUME & MERCIER
 GENEVE 1830

Baume & Mercier
 le symbole de la réussite.

Pour recevoir une brochure illustrée en couleurs:
BAUME & MERCIER S.A.
 case postale, 1211 Genève 24

En vente chez les meilleurs horlogers-bijoutiers.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE
 17 ans, cherche place pour 2-3 mois dans une famille pour aider au ménage et garder les enfants.
 ☎ 031/80 08 82. 274

DAME
 cherche à faire heures de ménage et repassage.
 ☎ 039/28 31 65. 532

MONSIEUR
 cherche emploi pour deux mois.
 ☎ 039/23 52 70. 533

ÉBÉNISTE QUALIFIÉ
 frontalier, 15 d'expérience; connaissant agencement de cuisines et magasins cherche emploi stable.
 Ecrire sous chiffre IH 458 au bureau de L'Impartial.

OUVRIER
 cherche place de chauffeur-livreur dans menuiserie ou commissionnaire. Libre dès le 1.03.1985.
 Ecrire sous chiffre HJ 353 au bureau de L'Impartial.

DAME
 cherche place dans fabrique, dans n'importe quelle partie.
 Faire offres sous chiffre IH 634 au bureau de L'Impartial.

JEUNE DAME
 bilingue, formation commerciale, aimant les contacts, cherche activité à temps partiel dans bureau ou boutique (Saint-Imier ou environs).
 Ecrire sous chiffre 93-31349 à ASSA Annonces Suisses SA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier.



The Churchill Pub
 Avenue Léopold-Robert 24

Offert gracieusement
venez déguster aujourd'hui
 de 17 à 19 h.



LA BIÈRE KRONENBURG
 31939

Chez Edith et R'né
Restaurant des Chasseurs
 ☎ (038)/53 24 25
 2056 Dombresson
 Fermé le lundi

VENDREDI SOIR 11 JANVIER 1985
 Le fameux accordéoniste
Gilbert Schwab
 animera votre soirée, de 20 heures à 1 heure.
 87-367

LA * M * O * B * AU SOMMET DU



NETTOYAGE

TAPIS - MOQUETTES
 MEUBLES REMBOURRÉS
 tissus, cuir, daim - DUVETS, RIDEAUX
 IMMEUBLES - VILLAS
 District La Chaux-de-Fonds
 service mardi et jeudi
R. Gay-Balmaz, Peseux
 Tél. 038 / 31 56 87
 45 ans au service de la clientèle

depuis 1969 vite résolues.



ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 ☎ 038/33.69.70

Dépannage



Electro-Service
 Lave-linge, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, outils électriques.
 Déplacements gratuits dans les districts du Locle et du Val-de-Travers.
 ☎ 039/35 13 88

BOREL

Fabrique de fours industriels
 cherche pour son service commercial

employée de commerce
 de langue maternelle allemande, ou connaissant parfaitement l'allemand.

employée de commerce
 pour la correspondance anglaise et française.
 - travaux sur écran (traitement de texte),
 - horaire partiel possible.

Faire offres à la direction de
BOREL SA, rue de la Gare 4, 2034 Peseux 87-198

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
 dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
 3 mois: Fr. 43.- - 6 mois: Fr. 82.- - annuellement: Fr. 157.50

* biffer ce qui ne convient pas.
 Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
 A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds

Mazout
Charbon
dépoussiéré
Bois - Gaz

26 43 45

Meyer-Franck

Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

Roland Fahrni

2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/37 18 37

Appareils ménagers et industriels
Vente et réparation toutes marques
Agencements de cuisine

Service officiel **ZANKER**
Frigidaire

Gains accessoires
Nous cherchons pour le Canton de Neuchâtel

DÉPÔT
pour échelles alu (capitales pas nécessaires). **Conditions exigées:** maison individuelle téléphone, place nécessaire 40-50 m², fourgonnette ou voiture avec remorque. Possibilité de gains jusqu'à Fr. 2000.- ou plus selon votre disponibilité. Veuillez appeler
☎ 061/78 36 01

13-2064

«L'Impartial» est lu partout et par tous

PRO SENECTUTE

Pour retrouver la forme ou la garder, participez dans une ambiance amicale et sympathique au

cours de ski de fond

«Pro Senectute», vendredi 18 janvier 1984. Rendez-vous Place de La Gare à 13 h 30.

Cours: débutants, moyens, avancés
Prix: pour la saison, Fr. 15.- les frais de déplacements en plus.
Le téléphone 181 renseigne chaque vendredi matin dès 10 heures.

Renseignements complémentaires
Pro Senectute, Avenue Léopold-Robert 53, ☎ 039/23 20 20. 34026

En vue de soutenir l'expansion de l'un de nos services nous cherchons

Un dirigeant attaché à notre service de gérance immobilière

capable de gérer avec succès un important portefeuille.

Ce poste à responsabilités conviendrait à un homme/ou une femme dynamique, possédant une solide expérience du marché immobilier. Une personne jeune, juriste de formation et s'intéressant à ce secteur, pourrait également entrer en ligne de compte.

Nous sommes l'un des plus importants groupes immobiliers du canton de Vaud. Formé de professionnels. Soucieux de suivre de près l'évolution du marché. Convaincus que le développement doit s'assortir d'une recherche de la qualité de la vie.

Nous offrons la juste rémunération des talents et des compétences de chacun, dans un climat et un cadre professionnels.

Si ce profil et cette approche sont aussi les vôtres et si vous désirez donner la pleine mesure de vos qualités sur un marché porteur, vous serez bien chez nous.

Alors adressez-nous sans tarder vos offres accompagnées des documents usuels et d'une photo. Notre discrétion vous est d'ores et déjà assurée.

Prenez en main nos chantiers!

Vous êtes un véritable homme de terrain. Concret. Possédant l'expérience du secteur de la construction. Parfaitement à l'aise dans l'élaboration et l'analyse des soumissions. Actif et disponible. Rapide et discret. Avec le goût du travail en équipe.

Venez nous rejoindre. Nous avons besoin d'un

- Architecte
- Architecte - technicien
- Métreur

Nous sommes un groupe solide. Formé de professionnels. Soucieux de suivre de près l'évolution du marché avec des programmes immobiliers adaptés à la demande. Convaincus que le développement doit s'assortir d'une recherche de la qualité de la vie.

Dans un climat et un cadre professionnels favorisant la mise en valeur de chacun et leur juste rémunération.

Si cette approche est aussi la vôtre, vous serez heureux chez nous.

Alors faites-nous part de vos expériences et de vos attentes. Par écrit, accompagnées des documents usuels (curriculum vitae, copies de certificats et photo). Notre discrétion vous est garantie.

Une équipe expérimentée. Un esprit différent.

BERNARD NICOD SA

26, avenue de la Gare Tél. 021/20 40 61
1001 LAUSANNE

Une équipe expérimentée. Un esprit différent.

BERNARD NICOD SA

26, avenue de la Gare Tél. 021/20 40 61
1001 LAUSANNE

1985

Dimanche 20 janvier dép. 13 h. 30
Fr. 42.-

PETIT NOUVEL-AN
Agrémenté par l'accordéoniste réputé **CEDRIC STAUFFER**.
Une jolie promenade ainsi qu'un excellent goûter servi chaud.

Jeudi 31 janvier dép. 6 h. 15
AOSTE - Foire de St-Ours
Marché du folklore et de l'artisanat
Fr. 54.- carte d'identité (Rabais AVS)

8-9-10 mars dép. 6 h. 45
NOTRE VOYAGE À PARIS
Fr. 230.-, hôtel sélectionné, voyage - logement - petits-déjeuners, visites.
Programme détaillé à disposition

Inscriptions: Voyages GIGER Autocars
☎ 039/23 75 24 460

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Pour bricoleurs:

65.- au lieu de 78.-

mio lectric Pistolet à air chaud
220 volts, 1400 watts, température réglable sur 2 positions: env. 300° C et 500° C. Nombreuses possibilités d'utilisation telles que séchage, collage, élimination de peinture, chauffage, déformation, etc.

7.- au lieu de 8.30
Assortiment de tampons pour foreuse
Forets pour métaux durs et tampons en 4 grandeurs, présentés dans une boîte transparente.

65.- au lieu de 78.-
Commutateur horaire électronique
220 volts, 10 amp., 8 positions de commutation programmables avec précision à la minute, horloge à quartz avec affichage de 24 heures. Mémorisation du programme en cas d'interruption de courant.

4.50 au lieu de 5.30
Diluant nitrocellulosique
Classe de toxicité 5. Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

115.- au lieu de 135.-
Interphone à 2 canaux sans fil
Peut être branché partout. Transmission et antiparasitage automatiques. Conforme aux prescriptions des PTT et de l'ASE. Idéal pour le ménage, le baby-sitting, la surveillance d'un atelier ou d'un bureau.

MIGROS
60 ans d'une idée jeune
Av. Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds

Do it yourself

En tête du marché par le choix, la qualité et le prix. Et toujours à proximité: plus de 60 magasins dans toute la Suisse. **Pour réussir avec plaisir.**

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Audience du Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz 20 mois de prison pour le « casseur » de Fleurier

Page 17

Seul moyen de défense évoqué: la nécessité. L. a charge de famille, et n'a jamais pu ou su construire son avenir professionnel après de nombreux «péchés» de jeunesse qui l'ont mené à treize reprises devant les tribunaux suisses et français avec, entre autres, une condamnation à cinq ans de réclusion en France en 1967 pour vol. Présentant des aptitudes certaines à travailler dans la restauration, il a occupé diverses places dans des restaurants de qualité de la région avant de se mettre à son compte en prenant en gérance le Buffet de Gare de Saint-Sulpice.

Malchance ou astuce, il a rapidement perdu la clientèle de l'établissement essentiellement composée d'étrangers, qui a suivi l'ancien tenancier installé entre-temps dans un cercle à Fleurier. Après huit mois, en faillite, il a dû se résoudre à déposer le bilan et s'est alors rendu en France dans l'espoir d'y travailler, sa femme étant double nationale.

Evidemment sans permis de travail, dans l'attente d'une réhabilitation lui permettant de l'acquiescer - il avait été expulsé du territoire après le jugement de 1967 - il a vivoté puis s'est lancé dans la folle aventure proposée par une maison pétrolière qui cherchait des sous-traitants pouvant procéder, grâce à un camion-atelier, à des réparations de véhicules à domicile.

L'ENGRENAGE

Cautionné par sa belle-mère il a trouvé l'argent nécessaire au démarrage de l'entreprise et avec les trente autres «pigeons» qui s'étaient laissés prendre, il s'est retrouvé devant les bureaux désertés de l'agence pétrolière française avec sur les bras un camion et de nouvelles dettes. Escroquerie ou pas, les personnes concernées ont été récemment arrêtées...

Allant de mal en pis, sans travail, sans argent, il a alors décidé d'agir et au lieu

d'aller frapper à la porte d'un assistant social ou d'un conseiller juridique, il a préféré prendre le chemin de la Suisse pour y quérir l'argent dont il avait besoin. On connaît la suite.

ACTES INTOLÉRABLES

Dans son réquisitoire le procureur général a souligné que L. n'était ni un violent, ni un «méchant», mais qu'il était absolument intolérable à notre époque que l'on ait besoin de s'attaquer à la propriété d'autrui pour simplement manger et avoir un toit. Il a aussi rappelé le passé de L. le qualifiant de «dangereux» en raison de la persévérance qu'il met à commettre des vols et cambriolages organisés chaque fois que l'occasion se présentait. Il n'a pas tenu compte de l'évasion de L. réalisée alors que l'affaire était déjà instruite et qui ne portait dès lors plus à conséquence pour la suite.

On se souvient que Jean-Pierre L. s'était rendu à la police à Créteil le 16 octobre et qu'il avait été extradé en décembre 1984. Coup du sort, L. a reçu sa carte de travail valable pour dix ans entre-temps et sa femme a pu toucher, par les autorités françaises, une allocation de femme de prisonnier et d'orphelinat pour sa fille vivant chez elle, ce qui lui permet aujourd'hui de subsister en plus de menus travaux...

COUSINS, COUSINES...

Le cas du couple M., au demeurant cousins de L., était lui beaucoup plus clair. Touché dans sa santé assez péniblement, dans l'attente (longue) de recevoir une rente de l'Assurance invalidité, à l'Assistance publique, J.-L. M. personnalité qualifiée d'infantile par son défendeur, supportait mal cette situation. Sa femme J. M., également incapable de travailler ne pouvait guère l'aider à regagner une certaine indépendance financière. Vivant dès lors chichement et s'occupant à de petits travaux pour pas-

ser le temps ou éventuellement améliorer l'ordinaire, J.-L. M. a eu recours à des emprunts d'outillage puis, à «emprunté» ce même outillage nuitamment sans en demander la permission...

Le doigt dans l'engrenage, il n'a pas résisté longtemps aux avances du cousin L. lorsqu'il est venu le chercher un soir et lui a fait comprendre que son aide pourrait être précieuse et rentable dans l'affaire du coffre-fort de Fleurier qu'il fallait descendre pour l'emporter.

Ce coup lui a rapporté, outre sa citation au correctionnel, environ 4 à 5000 francs en monnaie, que sa femme n'a pu se résoudre à restituer et a échangé en plusieurs fois contre des billets auprès de diverses banques chaudes-de-fonnières.

Le passé judiciaire de J.-L. étant parsemé de quelques accidents et infractions à la LCR, le procureur ne s'est pas opposé au sursis en requérant huit mois de prison pour l'époux M. et trois mois pour sa femme pour son activité de recel.

LE PROCUREUR SUIVI

Le tribunal après délibération a suivi en tout point le réquisitoire du procureur général en ce qui concerne Jean-Pierre L. et l'a condamné à vingt mois d'emprisonnement sous déduction de 180 jours de prison préventive, malgré l'évasion, et à payer 3684 fr. 95 de frais de justice. J.-L. M. a été, lui, condamné à six mois d'emprisonnement assorti d'un sursis de cinq ans et à 812. fr. 50 de frais et son épouse J. à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à payer 802 fr. 50 de frais.

● Composition du tribunal: président: M. Daniel Jeanneret; jurés: MM. Francis Besancet et Jules-Auguste Girard; greffier: M. Roland Zimmermann; procureur général: M. Thierry Béguin.

M. S.

A La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran L'Ecole suisse de ski en piste



Le nouveau téléski pour débutants de tout âge fonctionne depuis une quinzaine de jours. (Photo Impar-Schneider)

Que ce soit à La Vue-des-Alpes ou à Tête-de-Ran, skieurs alpins et de randonnée peuvent largement bénéficier des services de l'Ecole suisse de ski (ESS) implantée depuis plusieurs années et dirigée par MM. Raymond Jeanneret et Maurice Vuillemin, responsables des sections alpines et nordiques.

Un programme complet de cours est du reste proposé que ce soit en groupe ou privé, pour les jeunes et les mères. Le ski de fond n'est bien entendu pas oublié et l'on peut en prime louer tout le matériel de ski sur place. Sur les installations de la famille Besson, les amateurs de ski alpin peuvent s'en donner à cœur joie. Le terrain est idéal pour les débutants comme pour les skieurs avancés et depuis une quinzaine de jours un nouveau téléski pour enfants et adultes débutants fonctionne. Grâce à la collaboration qui existe entre l'ESS et le propriétaire, les élèves des cours de ski peuvent emprunter gratuitement les remontées mécaniques.

RANDONNÉE FRANCO-SUISSE

Pour mieux découvrir la région, également hors frontière, l'ESS organise des randonnées d'une semaine avec départ le samedi à 14 heures et arrivée le samedi suivant en fin de matinée. L'hébergement se fait dans des gîtes, auberges ou hôtels confortables et chaleureux. Une belle aventure à laquelle on peut participer en s'inscrivant au bureau de l'école.

Chaque dimanche il est prévu une randonnée sous la conduite gratuite d'un moniteur, on ne paie que son repas, ces prestations entrent dans le cadre de «Sport pour tous».

Avec le complexe hôtelier de Tête-de-Ran et de La Vue-des-Alpes et l'ensem-

ble des prestations de l'ESS, les crêtes neuchâteloises prennent des airs de station à laquelle il ne manque qu'un enneigement plus favorable... (ha-imp)

Ecole d'agriculture de Cernier Journée des anciens élèves

Dans la grande salle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier s'est déroulée hier, en présence d'une centaine d'anciens et d'élèves de la nouvelle volée, la traditionnelle journée d'information qui marque chaque année l'ouverture des cours. Présidée par M. Frédy Wasser, des Planchettes, la Société des anciens élèves de l'école proposait deux conférences-débats; la première le matin, consacrée aux mammifères bovins, un sujet présenté par le Dr J.-H. Penseyres, vétérinaire et l'après-midi un exposé en deux parties sur le thème de l'agriculture et de l'environnement, un sujet très à la mode aujourd'hui.

M. J.-M. Liechti, responsable du Service cantonal de la protection de l'environnement s'est surtout intéressé aux problèmes de la pollution des eaux par les engrais et à la pollution des sols en général. Quant à M. F.-X. Paccaud, ingénieur agronome à la station de Changins, il a brossé un portrait de la culture du blé en Suisse et des problèmes que cette dernière pouvait engendrer sur l'environnement.

Nous reviendrons plus en détail sur cette manifestation dans notre prochaine édition. (ms)

Le docteur Porchet quitte l'Hôpital Pourtalès

Le service de chirurgie viscérale supprimé

A 53 ans, le docteur Porchet a décidé de ne plus opérer. Il abandonne le service de chirurgie viscérale de l'Hôpital Pourtalès pour un travail d'expert à la Caisse nationale suisse d'accidents.

Si son service devait de toute façon, dans le cadre de la restructuration des hôpitaux de la ville de Neuchâtel, être transféré à l'Hôpital des Cadolles cette année, le changement aura lieu très vite: le chirurgien a donné sa démission pour le 15 mars prochain.

Après 20 ans de chirurgie, le docteur Porchet a avoué hier sur les ondes de Radio-Neuchâtel qu'une certaine lassitude pouvait s'installer et qu'il préférerait opter pour un poste «moins stressant» et laisser la place aux jeunes.

L'Hôpital des Cadolles, de Neuchâtel, possède un service de chirurgie, dirigé par le docteur Tschantz. A Pourtalès, le service de chirurgie était divisé en deux parties: un service de chirurgie orthopédique et traumatologique, dirigé par le docteur Saxer, service maintenu à Pourtalès, et le service de chirurgie viscérale, sous la responsabilité du docteur Porchet. Dans le cadre de la restructuration des hôpitaux de la ville, ce service devait être transféré à l'Hôpital des Cadolles, où le docteur Porchet aurait dû opérer.

L'opportunité s'étant présentée maintenant, je l'ai saisie, a affirmé le docteur Porchet, niant que c'était à cause du transfert prévu qu'il quittait l'hôpital. J'y aurais volontiers travaillé et d'ailleurs j'y ai effectué mon stage. Son départ est fixé au 15 mars 1985. Les patients qui auront besoin de soins chirurgicaux seront tous envoyés aux Cadolles. C'est l'équipe existante, du docteur Pierre Tschantz, qui s'occupera d'eux. Le docteur Porchet fermera aussi son cabinet de Neuchâtel. La place que j'ai acceptée est une place à plein temps et j'aurai bien assez de travail, a-t-il précisé hier sur les ondes de Radio-Neuchâtel.

PRÉCISIONS DU CHEF DES HÔPITAUX

Le conseiller communal Jean-Pierre Authier, responsable des hôpitaux de la ville, a insisté sur le fait que le service de chirurgie viscérale n'était pas supprimé, mais transféré aux Cadolles. Un transfert qui entraîne la disparition de 25 lits à l'Hôpital Pourtalès. D'où une diminution du nombre de postes de travail, qui, étant donné les quelque 850 employés des hôpitaux de la ville devront être absorbés par les démissions normales, sans provoquer de licenciements a expliqué M. Authier. En outre, le transfert ne concerne que les adultes. La chirurgie pour enfants continuera de se pratiquer à Pourtalès.

Le docteur André Porchet va devenir médecin-conseil dans le secteur des acci-

dents, pour la Caisse nationale suisse d'accidents. Un poste d'experts. Moins bien rémunéré que ne l'étaient ses fonctions actuelles, mais moins «stressant» aussi. Et à 53 ans, le docteur Porchet a affirmé qu'on ne pouvait pas opérer ad eternum et qu'il préférerait laisser le champ libre aux jeunes. C'est un métier de jeunes a-t-il dit. Il a relevé aussi qu'après avoir opéré pendant 20 ans, une certaine lassitude s'installait. Et si cette place n'est pas une promotion à proprement parler, cela importe peu au chirurgien qui semble surtout aspirer à un certain changement vers plus de calme.

Son nouveau travail consistera en des expertises et surveillances. L'arrondissement qui le concernera couvrira les cantons de Neuchâtel et du Jura. Quant à ses activités politiques, le docteur Porchet, radical, député au Grand Conseil et conseiller national a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections cantonales. Mais il ira jusqu'au bout de

son mandat au Conseil général de Neuchâtel.

Hier, au téléphone, le docteur Porchet nous a affirmé que son départ ne changerait rien pour ses patients: «même si j'étais resté, ils auraient dû se rendre aux Cadolles». Modestie qui l'honore. Pas sûr pourtant que ces mêmes patients partagent cet avis. En effet, la réputation du docteur Porchet n'est plus à faire et nous sommes persuadés qu'il ne manquera pas d'être regretté par tous ceux qui ont une fois passé entre ses mains expertes.

A. O.

Grand Conseil neuchâtelois

Les effets de la démographie...

Les derniers décomptes de la population dans les six districts du canton de Neuchâtel auront des conséquences sur la composition du Grand Conseil pour la prochaine législature. Chaque district forme en effet une circonscription électorale, et les 115 sièges du Parlement cantonal sont répartis en fonction de la population de chacune de ces circonscriptions.

Pour la législature 1985-89, le Grand Conseil qui sortira des urnes de fin mars

prochain verra le district de Boudry compter sur une représentation renforcée de deux unités. Ce n'est pas une surprise, puisque ce district a enregistré le plus fort accroissement de population ces dernières années (+270, ou 0,9% encore en 1984). En revanche, le district de Neuchâtel aura un représentant de moins, en dépit de sa relative stabilité au dernier décompte: c'est l'évolution de quatre années qui est prise en considération. L'autre siège «perdu» au profit de Boudry l'est par le district du Locle, le plus sérieusement «saigné» démographiquement fin 1984.

La nouvelle répartition des sièges, communiquée hier par la chancellerie d'Etat, sera donc la suivante pour les quatre ans à venir:

Neuchâtel 36 (-1), Boudry 24 (+2), Val-de-Travers 8 (=), Val-de-Ruz 8 (=), Le Locle 11 (-1), La Chaux-de-Fonds 28.

POPULATION: DERNIERS CHIFFRES

Par ailleurs, le Service cantonal de la statistique a publié hier les chiffres définitifs de la population neuchâteloise, arrêtés au 31 décembre 1984. Par rapport à ceux que nous avons publiés mardi déjà en primeur, on enregistre une différence négative de deux unités, attribuée au Val-de-Travers. Ce district perd 86 habitants et non 84, en totalisant 11.456, et le canton au total abrite 155.322 habitants et non 155.324, soit une diminution de 134 personnes.

Cette diminution, relève le service

cantonal, est la plus faible enregistrée depuis 1973, année où le maximum de 169.498 habitants avait été atteint. Elle est près de 10 fois inférieure à la diminution moyenne annuelle de la dernière décennie, qui a été de quelque 1300 personnes (14.176 au total).

La population neuchâteloise est donc retombée à peu près au niveau de 1963, note le service, mais le poids démographique du canton en Suisse n'a fait que diminuer depuis le début du siècle, où il était de 3,8%; pour retrouver cette proportion, le canton devrait compter 245.000 habitants! Le service confirme aussi les constatations que nous faisons mardi sur la redistribution cantonale de la population et l'inversion du centre de gravité du canton. Il relève encore que la population étrangère (27.347) représente 17,6% du total.

MHK

Décès

NEUCHÂTEL
M. Pierino Piazza, 1913.
Mme Germaine Ritzmann, 1908.

AUVERNIER
Mme Marthe De Creuse, 1898.

FLEURIER
Mme Monique Jeanin, 53 ans.

Suite des informations
neuchâteloises

▶ 31



Pas besoin de sortir de cornet ou d'appeler. Le petit port de Colombier, à Robinson, est lieu de séjour d'une armée de canards et poules d'eau qui semblent affamés. Ils suivent les promeneurs tout autour du port, en espérant quelque nourriture. Pas sûr qu'ils apprécient ce «froid de canard» qui nous glace. (Photo Impar-ao).

CANTON DE NEUCHÂTEL

*la voix
d'une région*



Le port de Neuchâtel.

L'hiver tel qu'on le frissonne

Les grosses descentes en dessous de zéro, pour qu'elles soient un spectacle qui dure, il faut les cueillir à même l'eau. L'eau devenue un matériau qui tient dans la main sans jiler comme un serpent, comme elle le fait d'habitude. Il y a aussi dans cet ordre d'idée le plaisir du paysage offert comme le meilleur des panoramas ou le détail qui tâte l'imagination.

Photographies de Daniel Gladieux

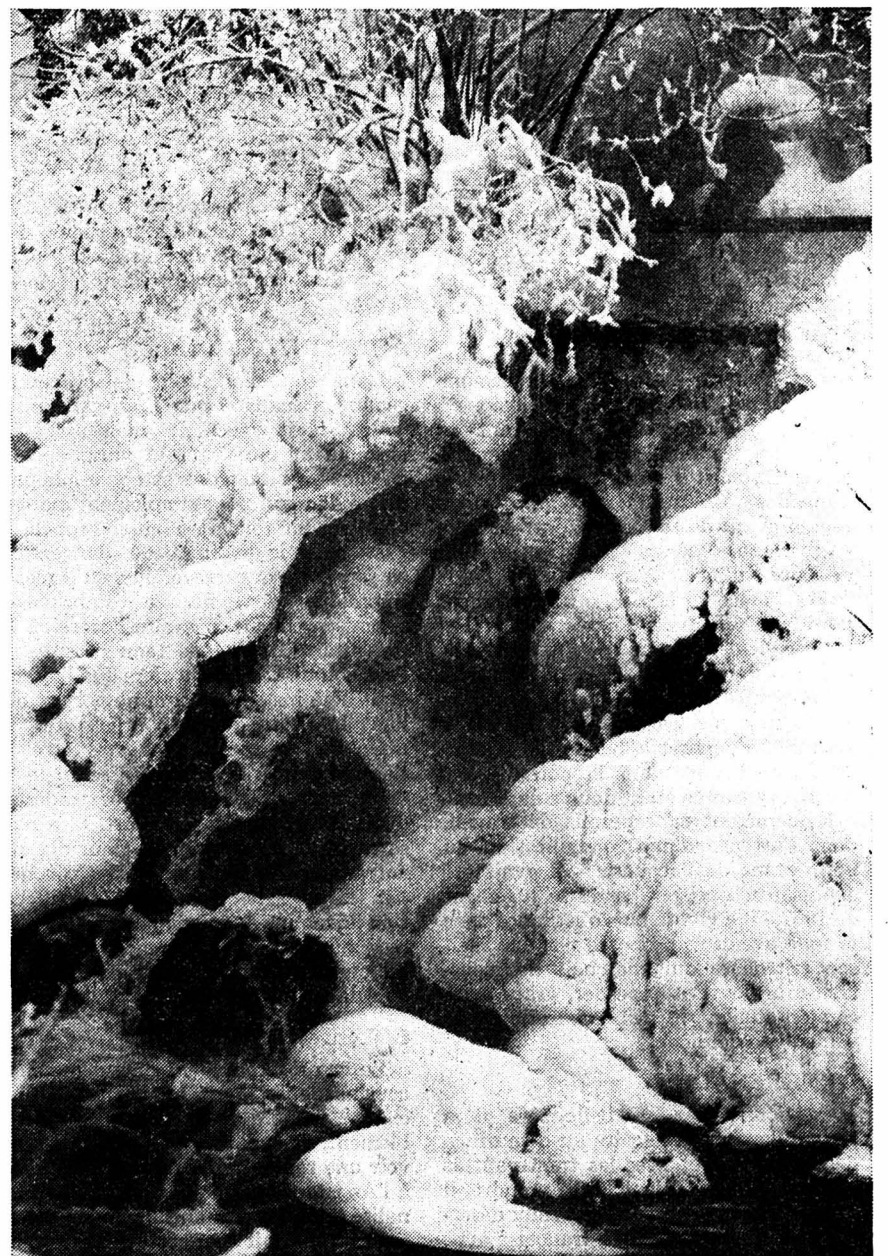
Exemples multiples, croisés en cours de route hier matin. La barrière à neige sur fond de fermes neuchâteloises à chemiées fumantes, le sapin givré devant le champ à congères, etc. Bon, bien sûr, il y a encore La Brévine. Le sujet-phare de tous les bulletins de nouvelles et des conversations.

Tout cela dans la tête. Sur les routes et devant les évidences des choses, cela s'est passé autrement. L'hiver à frissons est humide bien sûr mais il est surtout fait d'une atmosphère, dans

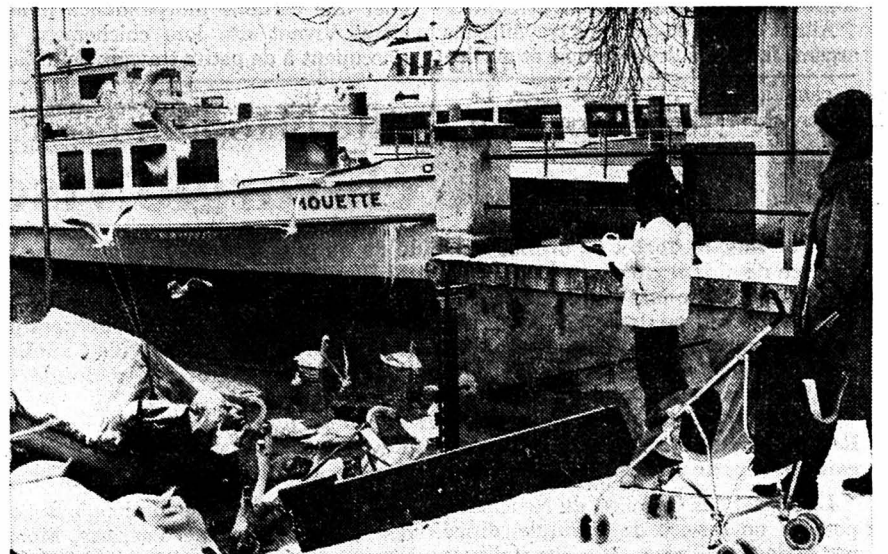
laquelle on se glisse en même temps que les images typiques se cassent la figure.

A La Vue-des-Alpes, un sale vent soufflait et pas âme qui vive ne bougeait. Le soleil pas tout à fait là mais presque s'est imposé. Evidente. L'Areuse gelée: Depuis l'enfance, une quinzaine d'années, on ne l'avait pas vue comme ça. Aussi immobile. Aussi improbable et dérisoire sous sa glace. Près des abattoirs (anciens) de Noiraigue, on pouvait même voir des traces de pas, qui allaient d'une rive à l'autre. A Noiraigue aussi, il y a la source de la petite rivière qui fend le village de part en part. Le bouillonnement est intense. Il tient au chaud les maisons proches. Là, le spectacle va dans la dentelle et la boursoufflure.

Au port de Neuchâtel, airs de banquise et de promenades de famille. La banquise avec le bateau posé dessus, c'est vraiment une image à laquelle on tenait. Et la fontaine de La Sagne donnait dans l'émotion. Si, si. Le mince filet d'eau qui ne veut rien savoir des folies du mercure. ICJ



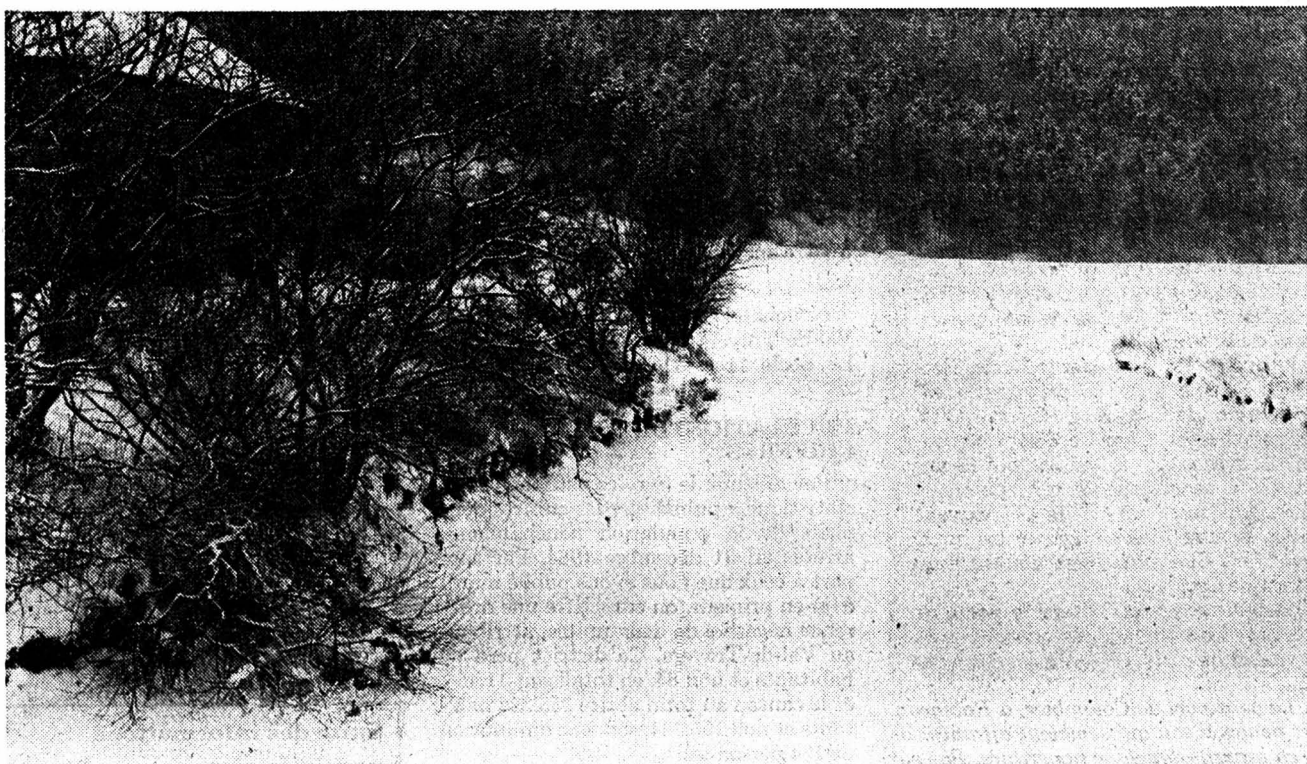
La Source de la Noiraigue.



Du pain pour les mouettes du port de Neuchâtel.



Vu de La Vue-des-Alpes, le lever du soleil.



Noiraigue: l'Areuse est gelée.



L'eau sourd de la fontaine de La Sagne.

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

1700 demandeurs d'asile tamouls en Suisse

Qui sont-ils, ces hommes en quête d'avenir?

Page 17 ◀
Ce mouvement, réunissant surtout de jeunes tamouls, a vu le jour dans les années septante. En 1977, Junius Jayewardene accédait à la présidence et un an plus tard, le tamoul devenait une langue nationale mais pas officielle pour autant. Depuis l'arrivée du terrorisme, le drame a pris des proportions qui dépassent tout entendement.
D'une part, les autorités cinghalaises ont réagi plus violemment que jamais face à la minorité, d'autre part elles se sont mises à soupçonner tous les jeunes tamouls d'appartenir aux terroristes. Depuis 1980, une loi leur a permis d'enfermer Pierre, Jacques ou Jean pendant 18 mois sans le juger. D'innombrables jeunes ont été emmenés en camion loin de chez eux. Et ceux qui ont eu la chance d'être épargnés ont subi de fortes pressions de la part des terroristes qui souhaitaient grossir leurs rangs.

LES FAMILLES ENVOYENT LEURS FILS À L'ÉTRANGER

La vie des jeunes tamouls étant devenue des plus périlleuses, un grand nombre de familles a décidé d'envoyer les jeunes hommes en terre sûre. Pour ce

faire, elles n'ont pas hésité à vendre qui un lopin de terre, qui des bijoux ou encore d'autres biens. C'est que le voyage jusqu'en Suisse, par exemple, coûte l'équivalent d'une année de salaire pour un tamoul de la classe supérieure.

En 1981, quatre tamouls arrivaient en Suisse pour chercher refuge. Ils sont aujourd'hui environ 1700 à attendre la réponse à leur demande d'asile politique. Tant que la situation dans leur pays ne s'est pas normalisée, ils courent un risque certain en retournant chez eux. Bon an, mal an, ils sont donc contraints de s'adapter à notre monde et de se plier à ses exigences. Car le choc culturel, pour eux, est immense. Les tamouls qui vivent en castes hiérarchiques ont l'habitude de la vie de famille, avec parents et grands-parents.

Tout se passe pour eux au sein même de la caste. Certaines professions sont réservées à certaines castes et les mariages ont lieu entre personnes de la même caste. La majorité des tamouls en Suisse sont de la caste dominante.

NI AMOURS, NI ALCOOL, NI VIANDÉ

La plupart des tamouls font partie de la communauté religieuse de Shiva. Au

sein de leur famille, ils ne boivent pas d'alcool et ne mangent pas de viande. Quant aux amitiés ou aux amours entre garçon et fille, elles n'existent pas. Les tamouls expliquent cependant que la religion hindouiste est tolérante et qu'ils mangent donc de la viande en Suisse quand il le faut. Certains d'entre eux se sont aussi mis à l'alcool.

Ils souffrent, semble-t-il, d'être éloignés du noyau familial, d'avoir à se mélanger d'une caste à l'autre et de ne pas bien comprendre quel étrange mode de vie est le nôtre. Pour eux, les Suisses ne doivent pas aimer les enfants, ils en ont trop peu. Et les liens entre hommes et femmes leur paraissent aussi pour le moins bizarre. Au Sri Lanka, avant leur mariage, ils n'ont pas le moindre contact avec l'autre sexe.

Et comme les filles reçoivent une importante dot lors de leur mariage, les frères doivent souvent attendre des années avant de pouvoir se marier. Et quand enfin leur tour est arrivé, ce sont les parents qui choisissent la femme de leur fils. Ce qui explique que les tamouls vivant en Suisse ne sont qu'un quart à être mariés.

Cécile Diezi

Société de développement de Moutier Bientôt un musée d'histoire



De futurs objets du musée consacré à l'usine Pétermann SA construite en 1902 et dont tous les fondateurs sont décédés. A droite, une petite machine créée dans cette entreprise connue pour la fabrication de ses tours automatiques.

La 82e assemblée générale annuelle de la Société d'embellissement et de développement de Moutier s'est déroulée récemment, dirigée par M. André Jaquet, nouveau conseiller municipal, qui salua tout particulièrement le maire Remy Berdat, Mme Sylvia Isler représentante de l'OTJB et M. Mario Boretti président de l'Union des sociétés locales. Un instant de silence a été observé en mémoire de 3 membres fidèles de la société, Lydie Boichat, Walter Pétermann et Henri Gorgé. Les comptes commentés par le caissier Roland Jäcker ont été acceptés après préavis favorables des vérificateurs Raymond Kaltenrieder et Daniel Chevalier.

Ils bouclent avec un déficit de 6191 fr. 40 dû avant tout au fait que la société a fait un important achat de cartes postales qui serviront encore pendant 3 ou 4 ans. Les dons se sont élevés à 4977 fr. 10, les subventions à 4500 fr. et les cotisations à 3540 fr.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Jaquet dans son rapport présidentiel a relevé la bonne marche de la société qui lui est chère et qui a tenu 8 séances de comité. Il a rappelé le remplacement de Mlle Carnal nommée secré-

taire à la dernière assemblée par Mlle Lydie Schindler, institutrice retraitée et il laisse la porte du comité grande ouverte à ceux qui voudraient se joindre à l'équipe actuelle qui a toujours besoin de relève pour assurer l'activité d'une société au service de la collectivité.

FUTUR MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE

Il appartenait ensuite à M. Roger Hayoz de parler à l'assemblée du futur musée d'histoire locale dont il a fait un bref historique. Il y a 5 ans que cette idée a été lancée et il n'y a qu'un seul frein à la mise en route de ce musée, le manque de locaux. M. Hayoz rappela qu'à la fameuse exposition jurassienne de 1909 à Moutier, on avait décidé de créer un musée de l'industrie à Moutier, mais rien ne se fit, alors qu'on constata par la suite que des localités comme Delémont, Porrentruy et Saint-Imier possèdent de riches vestiges de leur passé. A Moutier on dispose déjà de quelques objets de valeur comme une montre construite par Isaak Schaffter de la Dozerce en 1825 déjà. Il y a aussi des machines et tableaux remarquables.

(Texte et photo kr)

Première séance du Conseil municipal de Courtelary M. Ernest Isler élu à la vice-mairie

La première séance du Conseil municipal de Courtelary, première séance de l'année et de la législature, vient d'avoir lieu. Cette séance était consacrée exclusivement à l'élection du vice-maire, qui a été choisi en la personne de l'agriculteur Ernest Isler, à la répartition des dicastères et aux nominations des membres des différentes commissions communales.



M. Ernest Isler: nouveau vice-maire

C'est M. Paul-André Mathys qui sera à la tête du Dicastère de la police, de l'administration et du cimetière pour la nouvelle législature. En cas d'absence, il sera remplacé par M. Ernest Isler. Le Dicastère des affaires militaires et de la protection civile revient à M. Jean Tschan et son remplaçant est M. Dornbierer. Les chemins de finage et les affaires agricoles seront dirigés par M. Eric Tschan qui sera remplacé si nécessaire par M. Jean Tschan. M. Ernest Isler reprend les travaux publics avec M. Tschan comme remplaçant. L'urbanisme a été attribué à M. Charles Seylaz, avec M. Guillaume-Albert Houriet. M. Michel Walliser s'occupera du Dicastère des écoles et son remplaçant est M. Charles Seylaz. Les finances ont été confiées à MM. Pascal Vaucher, qui sera secondé par M. Paul-André Mathys. Walter Dornbierer dirigera le bâtiment, l'eau et l'électricité, avec comme remplaçant M. Pascal Vaucher. Enfin, les œuvres socia-

les, la culture et le sport reviennent à M. Guillaume-Albert Houriet, qui sera remplacé par M. Michel Walliser.

NOMINATIONS

Sept commissions ont également vu leurs membres élus. Font partie de la Commission du budget: MM. Paul-André Mathys, Eric Tschan, Charles Seylaz, Pascal Vaucher et Jean Tschan (suppléant). La Commission de police et de salubrité publique est composée de MM. Paul-André Mathys, Albert Liengme, Jean-Paul Walthert, Pierre-André Nicolet et de la sœur visitante Mme Thommet. Commission d'urba-

nisme: MM. Paul-André Mathys, Henri Oppliger, Eric Tschan, Abraham Liechti, Pierre Langel, Charles Seylaz, Jean-Pierre Bessire et le président en fonction de la Société de développement et d'embellissement, soit M. Etienne Vaucher. Deux femmes font partie de la Commission des logements: Mmes Nancy Muriset et Rita Kruetli. Elles sont entourées de MM. Paul Abplanalp, Gilbert Widmer, Werner Rueggsegger, Robert Gerber, André Fleury et Paul-André Mathys. Deux femmes aussi à la protection civile: Mmes Elisabeth Schenk (secrétaire) et Marie-Josèphe Nicolet. Elles sont entourées de MM. Jean Muriset (chef local), Jean Tschan, Eugène Maurer, Fred Tuescher, Pierre-André Nicolet, André Fleury. La Commission des impôts est formée de la manière suivante: MM. Pascal Vaucher, Pierre-André Nicolet, Otto Borruat, Willy Zeller et Michel Walliser. Enfin, la Commission de la bibliothèque compte aussi deux femmes, Mmes Monique Hirschi et Christiane Tschan. MM. Pierre-André Nicolet, Roger Droz, Etienne Vaucher, Jean-Louis Augsburger et Jean-Pierre Bessire les entourent. (cd)

A Villeret Les nouvelles plaques de vélos sont arrivées

Les plaques 1985 pour les cycles ainsi que les plaques et vignettes 1985 pour les cyclomoteurs sont en effet à disposition dès à présent au burau communal.

Pour la période d'assurance 1985, les primes d'assurance ont subi une modification. En effet, les signes distinctifs pour les cycles coûteront désormais 11 francs. Les plaques et vignettes de contrôle pour cyclomoteurs 31 fr. 80. La vignette seule coûtera quant à elle 28 fr. 80.

Les plaques et vignettes peuvent être obtenues auprès du bureau communal durant les heures d'ouverture. (mw)

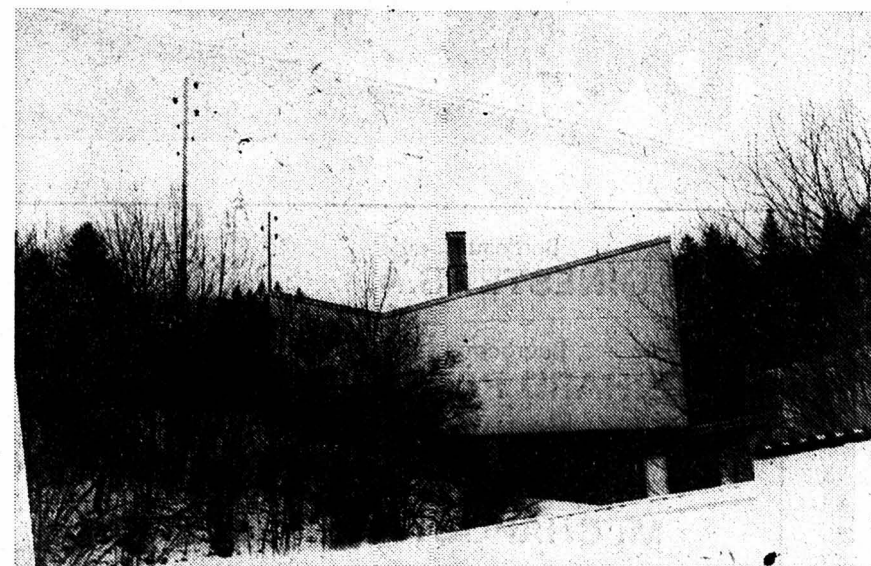
Bonne nouvelle à Court Le poste de police s'ouvrira cette année

C'est avec plaisir que la population du village de Court apprendra que dans quelques mois Court aura à nouveau un poste de police cantonale. Il y a une dizaine d'années que ce poste avait été supprimé dans le cadre des mesures de centralisation prises par le commandement de la police cantonale.

Jusqu'à présent les agents Lovis, Henin et Bartlomé de Malleray assuraient le service de police à Court. C'est l'appointé Michel Barthe, 38 ans, actuellement à Moutier, et qui compte 10 ans d'activité dans la police cantonale bernoise, qui sera le chef de ce nouveau poste. Il aura sous ses ordres un autre agent, M. Steiner qui est d'ailleurs un enfant de Court.

Le bâtiment qui abritera le poste de police et les logements de service est en construction au sud du village. Relevons que le Conseil municipal de Court bien présidé par M. Roger Kobel, maire, revendiquait depuis longtemps déjà l'implantation d'un poste de police à Court, importante localité industrielle

Moutier: la station d'incinération à bout de souffle



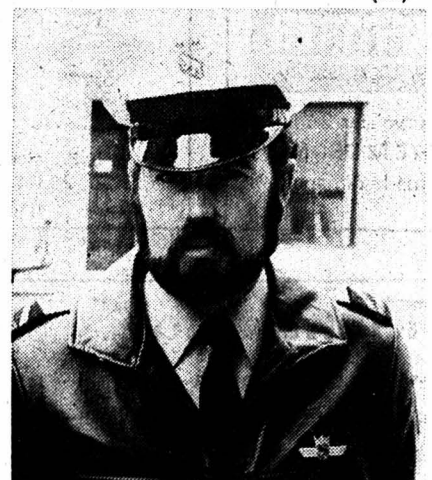
La station d'incinération des ordures ne répond plus aux exigences.

La station d'incinération des ordures située aux Evallins à la sortie de Moutier en direction de Bière donnait depuis quelque temps des signes d'inquiétude. Il faut dire aussi qu'elle était contestée dans le quartier de la Verrerie et dans presque toute la ville car la fumée qu'elle dégageait était incontestablement peu agréable et formait des nuages sur les vergers et jardins.

Elle ne répond actuellement plus aux exigences de la lutte contre la pollution et pour la réparer il faudrait huit millions. Aussi la commune va-t-elle renoncer à sa réparation et se rattacher à Celtor comme les communes de la vallée de Tavannes et les ordures pourront être acheminées dans la décharge contrôlée de la Ronde-Sagne entre Tavannes et Le Fuet. (Texte et photo kr)

Collision

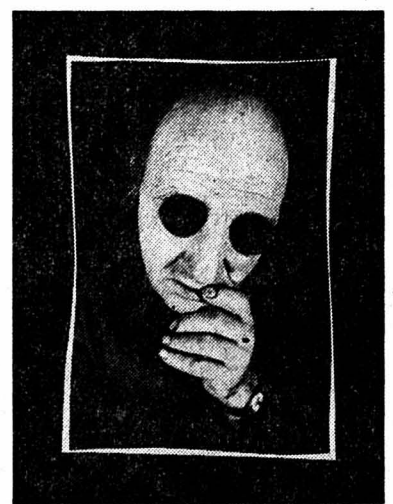
Hier à midi, une collision s'est produite entre deux véhicules à Moutier sur la rue des Prés, suite à un refus de priorité. Dégâts: 3000 francs. Pas de blessé.



L'appointé Michel Barthe de Moutier sera le futur chef du nouveau poste de police de Court.

Exposition de photos

Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier accueillera, du 11 janvier au 3 février, les photographies de l'artiste belge Léon Declercq.



Léon Declercq enseigne la photographie et le dessin depuis plus de dix ans en Suisse, de même que le vitrail dans le cadre du «cours normal suisse» (cours national réservé aux professeurs).

Il a remporté plusieurs 1er Prix et distinctions dans des concours de photographies, en Suisse et à l'étranger.

Il a effectué de nombreux travaux pour des particuliers, des firmes et des agences et surtout la décoration (coquillage et faune marine) d'une grande salle du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

cela va se passer

Actuellement, il se consacre essentiellement à la photographie qu'il considère comme moyen d'expression à part entière et complémentaire de la peinture. Si plusieurs négatifs sont utilisés simultanément, c'est pour y exprimer plus facilement un état d'âme, un sentiment.

L'exposition ouverte du 11 janvier au 3 février 1985, du lundi au jeudi de 14 à 17 heures, le jeudi de 19 h. 30 à 21 heures, le samedi et le dimanche de 14 à 18 heures. Quant au vernissage, il aura lieu aujourd'hui vendredi 11 janvier, dès 18 h. 30.

Grand concert des accordéonistes à Tramelan

Les Club mixte des accordéonistes de Tramelan organise samedi 12 janvier, à la halle de gymnastique de Tramelan, un grand concert.

Au programme, de l'orgue électronique, des partitions d'accordéon populaire par les débutants, des morceaux choisis par les seniors dirigés par M. Georges Richard et les deux virtuoses tramelots que sont Christophe Dufaux et Michel Schott, sélectionnés suisses aux trois derniers «Trophée mondial» de l'accordéon.

En vedette, la Chorale de la jeunesse rurale neuchâteloise, 40 filles et garçons de 18 à 25 ans, dirigés par Jean-François Pellaton.

Le concert débutera à 20 h. 15. Dès 22 h. 45, danse avec l'orchestre «Les Combos» (sp)

LOISIRS

Salle de Spectacles
Saint-Imier

Dimanche 13 janvier 1985
dès 14 h 30

SUPER LOTO

du Hockey-Club Saint-Imier

30 tournées à Fr 1.- (3 pour 2)
1re tournée gratuite
3 tournées carton à Fr 2.-
1re quine d'une valeur
de Fr 100.- environ

06-12273

La Sagne

Samedi 12 janvier
dès 21 heures

BAL DU PETIT NOUVEL-AN

Orchestre The Shamrock - Bar - Cantine

Organisation:
Fanfare
de La Sagne

644

MISE AU POINT

Les conférences publiques organisées dans le Jura bernois à l'occasion du 150e anniversaire de l'Université de Berne auront bien lieu:

Vendredi 11 janvier - SAINT-IMIER
Buffet de la Gare

En route vers la comète

par J.-J. Daetwyler, journaliste scientifique, Berne

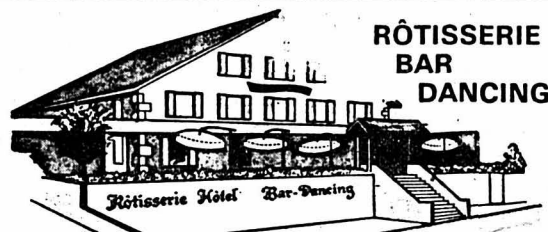
Vendredi 18 janvier - SAINT-IMIER
Buffet de la Gare

Dix années de recherches sur le lac de Bienne

par P.-A. Tschumi, chef du Département d'écologie de l'Université de Berne

Ces conférences débutent à 20 h. 15. L'entrée est libre. Invitation cordiale à toutes les personnes intéressées

6-1277



RÔTISSERIE
BAR
DANCING

LE GRENIER - LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Super soirée du Petit Nouvel-An

avec l'orchestre ANDY et ROSE ROYCE
(4 musiciens et une chanteuse)

MENU

Filets de perches crème ciboulette - Riz safrané - Turtle soup - Sorbet champagne - Mignons de porc «à la moutarde Meaux» - Pommes allumettes - Carottes Vichy.
Prix Fr. 42.- par personne, y compris danse et cotillons.
Prière de réserver: ☎ 038/57 13 55 / 57 17 87

87-750

Adaptez votre vitesse!



SKS

Café du Gaz
ce soir

DANSE

avec le duo Curt, Golo
et Rose-Marie.

611

Petit Nouvel-An

Samedi 12 janvier
au

Restaurant de la Place
La Chaux-de-Fonds

Souper et bal
avec Gérald

Veillez réserver svp.
☎ 039/28 50 41

590

Restaurant Le Monument

Hôtel-de-Ville 1
☎ 039/28 32 18

Spécialités
italiennes

Pâtes Maison

Festival spaghettis

uniquement à la brasserie
à Fr. 7.- l'assiette.

625

Hôtel de l'Union

2311 Le Boéchet - ☎ 039/61 12 24

Fondue chinoise gogo

Fr. 17.-

Samedi 12 janvier dès 14 h. 30

Mini-match aux cartes

601

Samedi 12 janvier dès 20 heures
Maison du Peuple - Saint-Imier

MATCH AU LOTO

3 cartons:

- lingot or 5 g;
- corbeille garnie;
- Week-end à PARIS
(TGV - Hôtel - Petit-déjeuner)

Les Compagnons de la Tour,
Groupe théâtral - Saint-Imier

93-57728

Restaurant du Château
à Villeret, ☎ 039/41 23 74

Vendredi 11 janvier

bal du Petit Nouvel-An

avec PILOU et CHARLY

Souper choucroute Fr 12.-
par personne

Cotillons - Soupe à l'oignon dès 2 h

Se recommande: Famille Macri

Prière de réserver svp

93-57711

A l'Enseigne des Bons Restaurants

Bordeaux
GINESTET S.A.

Bourgogne
BOUCHARD PÈRE & FILS
Beaune

Vallée du Rhône
M. CHAPOUTIER

Alsace
Cave vinicole Eguisheim

☎ 039/26 47 26

Restaurant Elite

CHEMINÉE, FEU DE BOIS,
VIANDES ET POISSONS

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 45,
☎ 039/23 94 33
Josette Luchetti

steak house

Restaurant La Fontana

Menu du jour Fr. 8.50
Abonnement 10 repas
11e gratuit Fr. 85.-

Nos spécialités

Marmite de langoustines
Saltimbocca romana avec risotto
Escalope à l'italienne
Tournedos sur ardoise

G. et L. Danelon, rue du Locle 3b,
☎ 039/26 04 04 - Fermé le dimanche

BRASSERIE DE L'ETOILE

J.-D. Zumbrunnen, Fritz-Courvoisier 24
Notre spécialité: ENTRECÔTE MAISON
A midi: Menu sur assiette - Fermé le dimanche

Auberge de Montézillon

☎ 038/31 48 98 - Fermé le lundi

Avez-vous déjà goûté

- notre veau de la ferme
- nos plats végétariens

- nos spécialités

- les salades de notre buffet
- nos desserts Maison

...LE JEU DU
DIMANCHE
À LA TÉLÉ!!!

Grattez les 9 cases
et voyez les
règles du jeu au dos.

LOTÉRIE
ROMANDE

TRIBOLO

avec Fr. 2.5 vous pouvez gagner jusqu'à
Fr. 10.000.- en OR

LOTÉRIE
ROMANDE

1 billet
sur 3
gagne

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Affaire de la Sentinelle des Rangiers Une inculpation sans suite

Dans la nuit du 31 mai au 1er juin dernier, la Sentinelle des Rangiers était jetée en bas de son socle, cette action étant par la suite revendiquée par le Groupe Bélier qui entendait protester contre «l'immobilisme des autorités fédérales dans le règlement de la question jurassienne».

Confiée au juge d'instruction en remplacement Me Christophe Girard, de Porrentruy, l'enquête devait aboutir à l'arrestation et à l'emprisonnement de huit membres du Groupe Bélier, dont une femme, Mme Thérèse Luyet, de Movelier. Ces incarcérations avaient donné lieu à de vives protestations et à

une manifestation publique aux abords de la Sentinelle des Rangiers.

Or, selon une décision concordante du juge d'instruction du district des Franches-Montagnes et du procureur du Jura, Mme Luyet précitée, qui était inculpée de faux témoignage, ne sera pas poursuivie, un non-lieu étant prononcé, les frais mis à la charge de l'Etat et une indemnité pour frais et tort moral de 620 francs a été allouée à Mme Luyet.

Le juge constate qu'on ne peut reprocher à Mme Luyet d'avoir déclaré qu'elle

ignorait si tel jeune homme était ou non membre du Groupe Bélier. Partant, la faux témoignage n'est pas réalisé.

L'affaire est en revanche toujours en cours contre les sept membres masculins du Bélier, lesquels ont par ailleurs déposé une prise à parti contre le juge Girard, auquel ils reprochent divers vices de forme dans la procédure d'enquête. C'est la justice du district de Porrentruy qui aura à juger les inculpés restants.

V. G.

Le Jura bien équipé pour accueillir skieurs, patineurs et lugeurs



Chacun s'accorde à reconnaître que la nature hivernale a quelque chose de fascinant. Les paysages se présentent dans un décor féérique et dans le calme et la solitude des grands espaces blancs, l'homme parvient à s'identifier à son milieu naturel, mieux que partout ailleurs. Dans le climat rude mais sain des pâturages boisés du Haut-Jura, où brille souvent un soleil éclatant, au-dessus des brouillards de la plaine, le skieur de tourisme retrouve au contact des champs de neige et au fil des pistes qui sillonnent de merveilleux paysages, un équilibre physique et moral bienfaisant et salutaire. Le Jura suisse est véritablement un paradis du ski nordique. Qu'on en juge! Avec 350 km. de pistes et loipes balisées, il possède de loin le réseau le plus dense de Suisse. Une trentaine de tracés déroulent leur ruban blanc à travers villages, fermes, hameaux et pâturages boisés, passant souvent à proximité d'un hôtel ou restaurant, où chaque skieur a la possibilité de se restaurer.

Dans le secteur du ski alpin, bien que ne pouvant rivaliser avec les grandes descentes alpines, le Jura compte néanmoins de très belles pistes sur les contreforts de Chasseral, de Mont-Soleil, de Montoz, des Bises, des Rangiers, du Grandval ainsi qu'aux Franches-Monta-

gnes. 29 téléskis, un télésiège et deux funiculaires atteignent les sommets enneigés dans des temps très brefs. Les patinoires artificielles couvertes de Moutier, Porrentruy et de Saint-Imier assurent le patinage et le hockey jusqu'au terme de l'hiver. Des randonnées en traîneaux sont organisées sur demande et des pistes de luges sont ouvertes à Mont-Soleil et à Montoz.

Situées à portée de main des grandes villes du Plateau suisse, de l'Alsace et du Territoire de Belfort, les pistes de ski du Jura permettent aux adeptes des sports d'hiver d'atteindre les champs de neige en moins d'une heure. C'est appréciable au siècle où le temps à disposition devient un facteur d'évasion déterminant.

L'Office jurassien du tourisme a pensé aux familles et aux touristes qui désirent passer quelques jours de vacances blanches dans le Jura. Les arrangements forfaitaires «A la carte», «Evasion» et «Equipe» offrent toutes les possibilités de choix. La manifestation permanente «Randonnée à ski dans le Jura» donne l'occasion de remporter une très belle médaille en bronze. De nombreuses autres possibilités de séjour et d'évasion seront offertes cet hiver dans le Jura.

(Pro Jura)

Le Gouvernement jurassien a tenu séance Nouvelle ordonnance sur l'exécution des peines

Le Gouvernement jurassien a repris sous la présidence de M. Jean-Pierre Beuret, le ministre Roger Jardin assistant encore à la séance, avant son admission à l'Hôpital de Bâle où il subira une opération à cœur ouvert. L'exécutif a adopté un message entérinant des crédits supplémentaires de 665.000 francs pour 1984, un crédit de 460.000 francs pour le Service de la formation professionnelle comme frais d'exploitation des écoles professionnelles sises hors canton.

Des subventions pour 25.500 francs viendront en aide à diverses organisations culturelles pour des manifestations mises sur pied récemment. Enfin, un crédit de 100.000 francs est octroyé à la commune de Bassecour pour la construction du chemin forestier «queue es laives» et de 10.000 francs à la commune de Saignelégier, pour l'amélioration du bloc sanitaire du camping «Sous la Neuve-Vie».

L'exécutif jurassien a en outre ratifié la nomination de M. Jean-Paul Queloz

comme officier d'état civil de Saint-Brais - Montfavergier et nommé M. Bernard Charmillot, de Delémont, vétérinaire suppléant du vétérinaire cantonal, en remplacement de M. Joseph Parrat qui est retraité.

DE L'EXÉCUTION DES PEINES À LA SANTÉ PUBLIQUE

Au chapitre des décisions politiques, le Gouvernement jurassien a adopté une nouvelle ordonnance sur l'exécution facilitée des peines de courte durée, qui tient compte des enseignements laissés par l'expérience sur la base de l'ordonnance première adoptée en 1979.

Enfin, le Gouvernement jurassien a adopté les tarifs cantonaux d'hospitalisation pour 1985, leur faisant subir une hausse de 2,5%. De plus, le Service de la santé publique s'efforcera de trouver avec les caisses-maladie une entente concernant la convention tarifaire valable pour les hôpitaux jurassiens, en 1986.

V. G.

Aux Pommerats

Jument enragée

Une jument âgée de sept ans, appartenant à M. Joseph Monnat a dû être abattue, atteinte qu'elle était par la rage.

Agressif et surexcité, le cheval se blessait dans son box et attaquait même son propriétaire.

L'analyse effectuée à Berne a confirmé que la bête avait bel et bien été victime de la rage, maladie qu'elle a probablement contractée au pâturage en fin d'automne.

M. Monnat et deux autres personnes qui ont été en contact avec la jument ont été soumises au traitement antirabique. (y)

L'IMPARTIAL

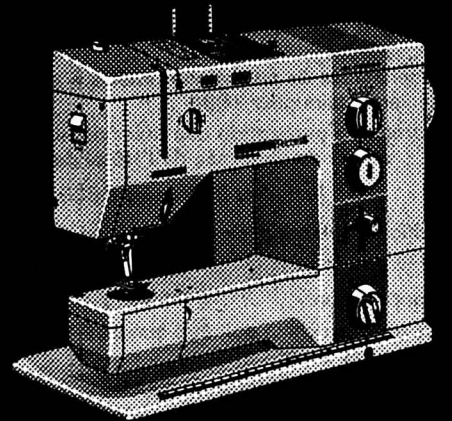
est lu partout et par tous

Oui,

super-reprise Bernina.

(Nous reprenons votre ancienne machine au meilleur prix.)

Oui, nous reprenons toutes les anciennes machines à coudre, qu'elles soient de marque Bernina, Elna, Singer, Pfaff, Husqvarna etc. Ceci afin que rien ne s'oppose à l'achat de votre nouvelle Bernina et que vous profitiez sans plus attendre de ses commodités, sa facilité d'emploi, sa robustesse et sa fiabilité. Ne manquez pas de demander la super offre d'échange de l'agent Bernina. Cela en vaut la peine!



BERNINA®

La Société de Banque Suisse cherche pour son siège de La Chaux-de-Fonds

un jeune employé

pour son service de la comptabilité
Nous demandons:
- formation commerciale ou bancaire

Nous offrons:
- salaire en fonction du poste
- prestations sociales de 1er ordre
- travail intéressant et varié.

Entrée: tout de suite ou date à convenir.

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec nous en adressant votre offre de services à M. René Wildi, chef du personnel Société de Banque Suisse, Avenue Léopold-Robert 16-18, La Chaux-de-Fonds.

33991



**Société de
Banque Suisse**

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

Solution
du mot
mystère:
tonneau

tout pour la vue...
novoplic
studio
son ordinateur
au service de
votre vue
J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
☎ 039/23 39 55

Autolocation
Hertz No.1
Utilitaires

La Chaux-de-Fonds
☎ 28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Grand froid
signifie

grand soin
grand soin
signifie

Ental Delicate
de

Pier Augé

(crème La Chaux-de-Fonds)

pour votre visage
pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur parfumerie cosmétique
Avenue Léopold-Robert 57,
☎ 039/23 40 23-24
La Chaux-de-Fonds 642

Les concepts de pensée n'ont en eux-mêmes que peu de valeur. Ils ne sont que des mots, à moins que les actes quotidiens de celui qui parle ne soient enracinés dans l'expérience humaine.
Eric Fromm.

Madame Madeleine Roulet-Schelling:

Monsieur et Madame Jean-Claude Roulet-Junod:

Olivier et Laure-Véronique,

Madame et Monsieur Maurice Bedaux-Roulet et Marc;

Madame Mady Garino-Roulet:

Gilles et Yann;

Monsieur et Madame Léon Roulet, à Bévillard et famille;

Madame Suzanne Roulet et famille;

Monsieur et Madame René Roulet et famille, à Genève;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Roulet et famille;

Les descendants de feu Paul Perrelet;

Madame Gaston Schelling, à La Tour-de-Peilz et famille;

Madame Emilia Joerin-Schelling et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles ROULET

enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 83e année, après quelques mois de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 janvier 1985.
Mélèzes 7.

L'incinération aura lieu samedi 12 janvier.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Cheminots 19.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, à Lausanne, ccp 10-14 739.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

209497

**Et nos
conditions de
ventes 1985 ?**

**Pour votre mazout
Ferrier & Cie**

☎ 039/23 44 07 24

AU PAIR

Famille genevoise
cherche pour fin jan-
vier, jeune fille
sérieuse, pour
s'occuper de deux
enfants (2 ans +
1 mois) pour
une année et
sachant cuisiner.
☎ 022/55 56 73
18-300441



SECURA

Assurances
La sécurité à moindre prix

La Secura Assurances

a le plaisir de vous informer que depuis le 1er janvier 1985

M. Bernard BERGEON

est engagé comme assureur-conseil pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

Il sera ravi de vous conseiller dans toutes les branches d'assurances.

SECURA ASSURANCES
D.-JeanRichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 23

Bernard Bergeon
Chalet 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Privé: ☎ 039/28 70 64

INTER MEUBLES

Place du Marché 2-4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 81



Salon d'une qualité
honorabile

Prix choc

639

malentendants



**NOUVEAU:
Appareil auditif
intra-auriculaire**

dissimulé dans le
conduit auditif

**INTRA
INTRA**

Discret et utilisation
facile. Adapté indivi-
duellement par notre
spécialiste et fabriqué
dans notre laboratoire
en Suisse.

Tous les mardis de 14 h. à 17 h. à la
PHARMACIE CENTRALE, 57, av. Léopold-Robert,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 40 23

17181

micro-electric MICRO-ELECTRIC
APPAREILS AUDITIFS SA



VILLE
DE
LA CHAUX-DE-FONDS

Taxe des chiens

Les propriétaires de chiens sont invités à s'acquitter de la taxe réglementaire pour 1985

au bureau de perception des taxes de la police locale,
au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville,

jusqu'au 31 janvier 1985

Le certificat de vaccination contre la rage doit être présenté à cette occasion.

Il est rappelé que:

- tout nouveau chien doit être annoncé au bureau de perception des taxes;
- la taxe est due dès l'âge de six mois;
- tous les chiens âgés de six mois et plus doivent être vaccinés contre la rage;
- les chiens déjà vaccinés doivent subir une nouvelle vaccination avant l'expiration d'un laps de temps maximum de deux ans.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 12 h., et de 14 h. à 18 h.

La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier 1985.

595

DIRECTION DE POLICE

**LE PARTI OUVRIER ET POPULAIRE NEUCHÂTELOIS,
LA SECTION CHAUX-DE-FONNIÈRE DU POP,
LE GROUPE DES DÉPUTÉS DU POP,
LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE LA LISTE POP
ET UNITÉ SOCIALISTE**

ont le triste devoir d'annoncer
le décès de leur camarade

Monsieur

Charles ROULET

ancien conseiller général, député, conseiller communal;

président cantonal du POP,

survenu le 10 janvier 1985.

825

LE COMITÉ CANTONAL DE L'AVIVO

a le devoir de faire part à ses membres
du décès de

Monsieur

Charles ROULET

membre du comité et ancien président.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

831

**LE COMITÉ DE L'AVIVO
Section de La Chaux-de-Fonds**

a le devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles ROULET

président d'honneur et membre fondateur de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

830

LE COMITÉ DU CLUB DES LOISIRS

a le triste devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Charles ROULET

membre fondateur et président d'honneur du club.

209518

CANTON DE NEUCHÂTEL

A Neuchâtel on traite le métal précieux

Une entreprise qui roule sur l'or

«Métaux Précieux SA Métalor est aussi bien protégé qu'une banque», affirme le responsable de la sécurité. Caméras, gardes accompagnés de chiens, radars et systèmes de détection sismiques signalent immédiatement toute tentative d'intrusion. Son capital est d'ailleurs entièrement détenu par la Société de Banque Suisse (SBS).

Il n'y a pourtant jamais eu de hold-up dans cette entreprise neuchâteloise spécialisée dans l'affinage des métaux précieux et qui traite chaque année près de 200 tonnes d'or. A quelque 25.000 francs le kilo, cela représente cinq milliards de francs.

Les bâtiments de Métaux précieux seraient assez vastes pour contenir tout l'or du monde, observe Pierre Lethner, chef des relations publiques. Un cube de 17 mètres de côté suffirait d'ailleurs à abriter les 90.000 tonnes de métal jaune amassés par les hommes depuis la nuit des temps.

De l'or, il y en a partout à Métaux Précieux SA Métalor. Dans une des multiples chambres fortes de l'usine, plusieurs dizaines de lingots de 12 kilos reposent sur des palettes avant d'être fondus et affinés. Plus loin des «savonnets» d'un kilo attendent le verdict des essayeurs-jurés pour être expédiées dans différentes banques suisses et étrangères.

Il y en a pour plusieurs millions de francs à portée de main des ouvriers qui, avec l'habitude, travaillent l'or et l'argent comme s'il s'agissait de vulgaires métaux.

L'ALCHIMIE DE L'OR

Pour un kilo d'or, il faut remonter en moyenne 100 tonnes de roches du fond des mines d'Afrique du Sud, d'Afrique centrale, d'URSS ou des USA. Ces pays sont les principaux fournisseurs de Métaux Précieux SA Métalor. L'entreprise leur achète des barres de 12,5 kilos contenant 995% de métal précieux. En véritables alchimistes, des spécialistes vont purifier ce métal et en faire de l'or pur pour la fabrication de lingots bancaires ou d'alliages.

Dans la fonderie, l'or liquide rougeoyant au fond des creusets. La «matière première» est fondue une première fois de façon à obtenir l'alliage le plus favorable à l'affinage électrolytique. Les plaques ainsi obtenues passent ensuite dans des laboratoires où flotte une odeur d'ammoniac. Elles sont plongées en face de feuilles d'or pur dans un bain d'acide parcouru par un courant électrique. Lentement elles commencent à se décomposer.

En quelques heures le «Grand œuvre» est accompli: le métal quasiment pur est venu se déposer sur les cathodes. Celles-ci retournent alors à la fonderie. Elles sont coulées en lingots bancaires ou en barres de qualité constante destinées à la fabrication d'alliages. Après analyse, un

essayeur-juré assermenté établira un certificat pour chaque lingot dont la teneur en or atteint 999,9%.

L'or fin est trop malléable pour les besoins de la bijouterie et de l'horlogerie. Il faut le mêler à certains métaux pour pouvoir le travailler. C'est pourquoi les barres d'or pur sont mélangées dans diverses proportions avec de l'argent, du cuivre, du palladium ou du nickel. Elles prendront une coloration jaune, rouge, rose, blanche, grise ou verte suivant le mélange effectué.

LA PART DU RECYCLAGE

L'entreprise neuchâteloise travaille pour les banques mais aussi pour la bijouterie, les industries horlogères, chimique, électrique, électronique et la médecine dentaire. Elle produit par exemple des éléments de boîtes de montres en métal précieux, des ébauches pour la fabrication d'alliances, des flans

pour la frappe de médailles ou de monnaies et des sels précieux pour la galvanoplastie.

Une part non négligeable des matériaux traités par l'entreprise provient en effet du recyclage de l'or et de l'argent. Le brûlage de certains déchets peut s'avérer très rentable, explique Charles Sciboz, vice-directeur. Outre bon nombre d'appareils électroniques, les clignoteurs et les avertisseurs des voitures, par exemple, contiennent des parties d'or. Les dents en or arrachées par les dentistes sont aussi recyclées.

Chaque jour, des particuliers se présentent à l'usine pour revendre bagues, alliances, chaînettes ou autres chandeliers qui leur sont payés au cours du jour. «La mode change et les jeunes n'ont que faire de l'argenterie héritée de grand-mère», souligne Charles Sciboz. «Ils veulent toucher de l'argent tout de suite».

C'est d'ailleurs pour développer le secteur de la récupération que Métaux Précieux a décidé d'investir 20 millions dans la construction d'une nouvelle usine à Marin, à quelques kilomètres de Neuchâtel. Ces nouveaux bâtiments devraient être sous toit l'été prochain.

Groupe international composé de 28 sociétés, Métaux Précieux SA Métalor occupe 1000 personnes, dont 500 à Neuchâtel. (ap)

Le temps à Neuchâtel en décembre 1984

Le dernier mois de l'année 1984 a été chaud (exception faite pour les six derniers jours), tout à fait normalement ensoleillé et peu pluvieux.

La température moyenne de l'air de 2,3° est supérieure de 1,2° à sa valeur normale de 1,1° en décembre; Les moyennes prises par pentades ont les valeurs suivantes et indiquent clairement l'évolution de la température citée ci-dessus: 3,0°, 2,5°, 2,7°, 3,8°, 2,8° et -0,4°; les moyennes journalières se situent entre 6,3° le 17 et -2,7° le 31, tandis que le thermomètre a atteint les extrêmes de 10,0 le 17 et -4,1° le 31; l'amplitude absolue de la température est donc inférieure à sa valeur normale: 14,1° (17,3°). Le premier gel de fin d'année s'est produit le 1: -0,6°.

L'insolation totale est égale à sa valeur normale: 30,9 heures; le mois de décembre compte 17 jours sans soleil et 7 autres possédant une insolation inférieure à 1 h.; l'ensoleillement journalier maximal est de 7,1 h. le 22 suivi de 6,5 h. le 31.

La hauteur totale des précipitations de 62,3 mm est inférieure de 20,7 mm ou

25% à sa valeur normale de 83 mm en décembre; les jours de pluie sont au nombre de 12, tandis qu'il a neigé à 3 reprises, les 26, 27 et 31, le 26 voyant donc l'apparition de la première neige de fin d'année; la couche au sol n'a par ailleurs pas été très élevée: 2 cm le 27, seul jour du mois avec sol recouvert de neige. Les précipitations journalières maximales sont de 23,0 mm. le 16, donc sous forme de pluie.

La moyenne de la pression atmosphérique est élevée: 723,9 mm (normale: 719,7 mm). Les lectures extrêmes du baromètre sont de 731,9 mm le 30 et 711,6 mm le 1, donnant une amplitude absolue de la pression de 20,3 mm (normale: 26,3 mm).

La moyenne de l'humidité relative de l'air est de 83% pour une valeur normale de 86% en décembre. Les moyennes journalières sont comprises entre 49% le 30 et 98% le 12; la lecture minimale de l'hygromètre date du 17: 40%. Le mois de décembre compte 6 jours avec brouillard au sol, tous situés dans les 12 premiers jours du mois.

Les vents ont été, comme en novembre, assez faibles: 3991 km de parcours total (1,5 m/seconde); les secteurs nord-est: 30% du parcours, est: 22% et ouest: 15% ont nettement dominé. (comm)

Appel aux témoins

Mercredi 9 janvier à 12 heures M. J. P. de Neuchâtel circulait rue Pierre-à-Mazel à Neuchâtel en direction Saint-Blaise. Aux feux du centre professionnel une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. P. V. K. d'Auvergnier qui sortait du parc au sud avec l'intention de se diriger au centre ville. Dégâts. Les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailiod.
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veys, Jura. - Ruth Wildmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:

Pascal Brandt, Christiane Gry, Anouk Ortleb.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

JURA BERNOIS

La commune de Corgémont... en 1884
Plus de spiritueux pour les enfants!

En 1884, la forge était propriété communale et le forgeron avait de la peine à nouer les deux bouts. C'est pourquoi, le sieur Hartzler, maréchal, ne pouvant continuer à prendre à bail la forge, au prix de 525 francs (par an) demande une réduction de 100 francs. Le Conseil municipal autorise le bureau à traiter sur ces bases, avec le sieur Hartzler, pour une période de trois ans.

La sage-femme, Mme Raaflaub a dédit son logement dans la maison Monnier (bâtiment situé au sud de l'ancien emplacement du buste du doyen Morel) pour la Saint-Georges prochaine. Le sieur Charles Iten, monteur de boîtes, habitant un des logements du plain-pied serait disposé à prendre le dit logement et Mlles Dellenbach sollicitent le logement du bas. Le conseil accepte.

Halle de gymnastique. - Le Conseil municipal estime qu'il est de toute nécessité d'installer un aqueduc couvert le long de la route (bordant la halle de gymnastique). Selon un devis de MM. Frey et Haag, le prix de ce travail, consistant dans la pose de tuyaux en ciment de 30 centimètres de diamètre intérieur, est de 7 fr. 50 le mètre courant posé.

La halle n'est pas encore terminée, mais les sociétés de gymnastique des hommes et des jeunes, sollicitent l'autorisation d'utiliser les locaux pour leurs exercices. Autorisation accordée avec réserve de l'exigence d'observer strictement le règlement d'ordre intérieur qui sera établi sous peu.

La halle terminée, le conseil prie la Direction de l'éducation de procéder à une expertise de la construction, afin que puisse être délivré le subsidé accordé dans la séance du Conseil exécutif du 16 mai 1883. Ce subsidé est de l'ordre de 985 francs.

Pour se conformer à la circulaire du Conseil exécutif du 9 juillet concernant le choléra, le Conseil municipal décide de désigner la halle de gymnastique comme lazareth et de nommer la Commission sanitaire prescrite dans les personnes de MM. De Rätz, James Ruedin, Henri Gobat et Gottlieb Wirz. Le garde-police est adjoint comme aide.

Exploitation des forêts. - Sur la base du nouveau plan d'aménagement des forêts, la commune ne pourra dorénavant exploiter que 451 toises normales au lieu de 758. Cette façon de procéder est adoptée par l'inspecteur des forêts M. Frey.

Bois de marnage. - En début d'année, le Conseil municipal décide d'accorder le bois de marnage nécessaire pour réparer la maison du village de M. Jolissaint, suivant la demande de ce dernier du 21 janvier et conformément aux prescriptions du règlement de jouissance. Quelques mois plus tard, cet usage est aboli. Le conseil avise M. Charles Prêtre, qui sollicite du bois pour la réparation de sa maison et du chéneau, que sous peu, il y aura une vente de bois. Quant au chéneau, la commune ne délivrera plus de bois, mais par contre, elle indemnise la pose de chéneaux en fer blanc.

M. Nicolas Renfer présente une note pour 151 pieds de chéneaux (en tôle), pour lesquels un subsidé de 40 centimes est alloué par pied, selon l'article 24 du règlement de jouissance.

Télégraphe. - La Direction des téléphones informe la municipalité qu'en suite du chiffre inférieur des télégrammes exigés par la loi, la commune aura à payer une indemnité de 50 francs.

Un gendarme est logé sur place, ce qui n'empêche pas des délits de se commettre. Ainsi, ensuite de plainte portée par le berger des vaches et les ambourgs, il ressort que les propriétaires X et Y avaient chacun une vache sautant les barrières du pâturage. Le parcours (mise en pâture) est défendu pour ces dernières. Depuis, la barrière des Saugières, très solide et clouée, a été enlevée trois fois pendant la nuit. Le berger ayant surveillé, aperçut les sieurs X et Y revenir du finage de bon matin et dimanche dernier, le berger, en compagnie de Jean Arn, trouva le sieur Y couché près d'un champ de pommes de terres à trois heures du matin. Le berger présume que ce sont les prénommés qui, par basse vengeance, sont les auteurs de ces méfaits.

Le sieur Y, appelé au bureau municipal, déclare en termes grossiers qu'il n'en est pas l'auteur et qu'il lui est loisible en tout temps d'aller sur ses propriétés sans que cela ne regarde personne. Le conseil a donné à entendre au sieur Y que pour visiter ses propriétés, il lui est interdit d'endommager celles d'autrui et qu'en faisant des sorties à pareilles heures, cela peut donner lieu à quantité de suppositions. Aussi, ordre sera donné d'exercer une surveillance stricte, afin de découvrir le délinquant, qui sera dénoncé au juge.

En octobre, le Conseil municipal accorde au gendarme Born, pour l'exercice 1884, une toise de bois de hêtre.

Pas de nouvelle fontaine. - Les habitants du haut du village (quartier Sur-le-Crêt) sont, depuis deux ans désireux de posséder une nouvelle fontaine. Une commission a été instituée pour étudier cette demande. Des difficultés considérables en empêchent la réalisation. En assemblée municipale du 28 décembre, le maire rapporte que la Commission des fontaines a fait faire des fouilles du côté du Droit pour une dépense de 700 francs sans qu'il ait été possible de trouver de l'eau pour alimenter une nouvelle fontaine au haut du village.

Les frais seraient également trop considérables, pour une seule fontaine, de prendre l'eau à l'Envers. Il est prévu que plus tard, si la population augmente (environ 1400 habitants), il sera nécessaire de réorganiser complètement la répartition de l'eau des fontaines.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de suspendre, pour le moment tous travaux relatifs à cette fontaine et de décharger le conseil du mandat qui lui avait été donné en avril 1882.

Comptes et budget municipal. - Le compte municipal pour 1883 est approuvé. Il porte sur un chiffre total de 78.760 fr. 70. Le budget pour 1884 s'élève à 39.221 fr. 93 aux recettes et 38.144 fr. 91 aux dépenses. Il en résulte un boni d'exercice de 1077 fr. 02.

Régional Tramelan - Tavannes. - Le Conseil délégué M. Albert Gylam, adjoint-maire et M. C. Moeschler secrétaire, comme représentants de la municipalité à la Fête d'inauguration du chemin de fer régional Tramelan - Tavannes qui aura lieu le 16 août.

Recrutement: «Mon colonel, allez donc voir plus loin!» - Par lettre du 15 juillet, M. Romy, commandant d'arrondissement, demande si le Conseil consent à ce que le recrutement se fasse à Corgémont. Le Conseil décide de répondre que la commune estime avoir fait son devoir jusqu'à présent et le prie de choisir un autre endroit.

Auraient-ils eu tendance à picoler? - Conformément à la circulaire du 6 février 1884, de la direction de l'Intérieur, le Conseil charge le bureau d'aviser tous les établissements publics de ne plus délivrer de boissons spiritueuses aux enfants astreints à la fréquentation des écoles.

Fête de gymnastique. - L'été est propice pour organiser des fêtes de gymnastique. Surtout lorsqu'on vient de prendre possession de nouveaux locaux. EE juin, le Conseil accorde le bois nécessaire ainsi que l'utilisation de l'emplacement de gymnastique de la halle pour la Fête de gymnastique de district qui aura lieu prochainement. Ce terrain sera acheté en fin d'année à la Compagnie des chemins de fer Jura-Berne, au prix de 1000 francs.

Sur un air de «Plus de lumière». - Le Conseil charge le bureau d'inviter le garde-police à allumer plus régulièrement les réverbères de la Place et de la Gare. En outre, il est décidé d'en installer deux autres à titre d'essai.

Terrain de gymnastique mis en vente. - L'assemblée municipale ratifie la vente de l'ancien emplacement de gymnastique (près du battoir) faite à M. Arthur Morel, par les soins du Conseil, à raison de 5 centimes le pied carré.

Acquisition d'un autre terrain. - Le Conseil décide d'acquérir pour le prix de 200 fr. de M. Albert Morel, propriétaire à Corgémont, section No 208 Quart-Dessus, une aïsanse d'un are quatre-vingt-un centiares, non estimée au cadastre, attendu qu'elle a été convertie en place publique. Il délègue son président M. Albert Voisin, pour assister à la passation de l'acte d'acquisition de cet immeuble. (gl)

La rage fait à nouveau parler d'elle

En effet, suite à un cas de rage décelé dans la commune de Renan, la commune de Villeret a été déclarée «zone d'interdiction», par l'Office vétérinaire cantonal.

Il est inutile de rappeler le danger provoqué par cette maladie infectieuse à évolution mortelle qui atteint les animaux et aussi l'homme.

Rappels toutefois quelques règles fixées par l'Office vétérinaire cantonal:

- Ne pas toucher d'animaux étrangers.

- Eviter tout contact avec les bêtes sauvages devenues familières.

- Ne toucher aucun gibier, aucun animal inconnu ou péri.

- Tenir les chiens en laisse.

Rappelons d'autre part que l'épizootie peut être transmise par des griffures ou morsures ou même par des petites blessures. Quiconque a été en contact avec un animal suspect de rage ou a été blessé, doit aussitôt consulter un médecin. (mw)

SKIERS À VOS LATTES

SKI ALPIN

Situation	Cm.	Neige	Pistes	Remontées
Les Bugnenets	40-50	poudreuse	praticables	fonctionnent
Le Pâquier/Crêt-du-Puy	30	poudreuse	praticables	fonctionnent
La Vue-des-Alpes	30	poudreuse	bonnes*	fonctionnent
Tête-de-Ran	30	poudreuse	bonnes*	fonctionne
Hauts-Geneveys/La Serment	30	poudreuse	praticables	fonctionnent
Crêt-Meuron	30	poudreuse	bonnes	fonctionne
Corbatière/Roche-aux-Crocs	30-40	poudreuse	praticables	fonctionnent
La Chaux-de-Fonds	20-30	poudreuse	prat-bonnes*	fonctionnent
Le Locle/Sommartel	20-30	poudreuse	praticables	fonctionnent
Cermeux-Péguignot	40	poudreuse	praticables*	fonctionne
Buttes/La Robella	30-50	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Verrières	40	poudreuse	bonnes	fonctionne
Nods-Chasseral	10	dure	praticables	fonctionnent
Les Savagnières	40	poudreuse	praticables	fonctionnent

SKI DE RANDONNÉE

Les Bugnenets	40-50	poudreuse	praticables
Chaumont	25	poudreuse	bonnes
La Vue-des-Alpes	20-30	poudreuse	bonnes
Tête-de-Ran	20-30	poudreuse	bonnes
La Corbatière	30-40	poudreuse	bonnes
Vallée de La Sagne	30	poudreuse	bonnes
Les Ponts-de-Martel	30	poudreuse	bonnes
La Chaux-de-Fonds	20-40	poudreuse	bonnes*
Le Locle/Sommartel	20-40	poudreuse	bonnes
Vallée de La Brévine	40-60	poudreuse	bonnes
Couvet/Nouvelle Censière	35-40	poudreuse	bonnes
Buttes/La Robella	30-50	poudreuse	bonnes
Cernets/Verrières	40-50	poudreuse	praticables
La Côte-aux-Fées	50	poudreuse	bonnes

* Pistes illuminées.

(Communiqué par l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT), Neuchâtel)

AVIS MORTUAIRE

LE COMITÉ DIRECTEUR DU FC LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles ROULET

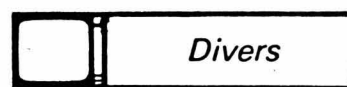
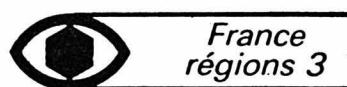
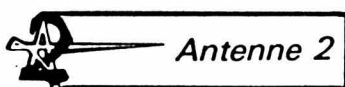
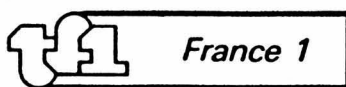
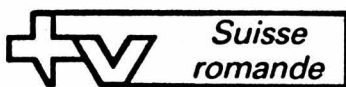
membre d'honneur et président de 1926 à 1928.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

751

vendredi

TELEVISION RADIO



12.00 Ski alpin
Coupe du monde. Descente messieurs.
En Eurovision de Kitzbuehel.
13.25 D' Erika Werner
14.20 Les petits plats dans l'écran
14.45 Télétextes et petites annonces à votre service
15.00 Ciao! Musicalmente
15.50 Frida Kahlo
16.50 Vespérales
17.00 Bloc-notes
17.15 Le monde des épices
17.40 TV-conseils
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 La montagne de feu
18.35 De A jusqu'à Z
Quart de finale opposant deux écoliers d'Avenches à deux écoliers de Neuchâtel.
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.15 Tell quel



A 20 h 40 Agatha

Film de Michael Apted (1977). Avec Dustin Hoffman, Vanessa Redgrave.
L'Angleterre des années vingt: l'ambiance délicieusement surannée d'une station thermale comme Harrogate. Et au milieu de tout cela, un crime, bien organisé, de ceux qu'affectionne Agatha Christie, virtuose des intrigues à ressorts multiples. Mais voici: la distinguée Lady n'est pas la narratrice, mais l'instigatrice de ce forfait. Durée: 105 minutes.
Notre photo: Vanessa Redgrave. (tsr)

22.20 Fritz Stäger
22.50 Téléjournal
23.05 Breaking Samba
Rencontre entre le grand maître de la percussion afro-brésilienne Nana Vasconcelo et les fabuleux «break-dancers» du Bronx de New York: Magnificent Force.

11.15 TF1 vision plus
11.45 La une chez vous
12.00 Omer Pacha
12.30 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une
13.50 Miss
14.45 La maison de TF1
15.20 Temps libres
Temps libres... aux bateaux.
Avec Eric Tabarly et Gérard Petipas.
16.00 Aventures dans les îles
La dame de Chicago. Avec Gardner McKay; Armand Troy; Suzanne Pleshette; Minette, etc.
16.50 Temps libres
Voyages: la descente du Nil en felouques; cinéma et vidéo.
17.30 La chance aux chansons
Rendez-vous les accordeons. Avec Maurice Larcange, Gilles Cuzac, Jean Guidoni, Thierry Moreau, Simon Langlois.
18.00 Aglaé et Sidonie
18.05 Le village dans les nuages
18.25 Minijournal
18.40 Papa et moi
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocoricocoboy
Avec Valérie Lagrange.
20.00 Le journal à la une.



A 20 h 35 Le jeu de la vérité

Patrick Sabatier reçoit une vedette qui s'engage à répondre toute la vérité aux questions que poseront les téléspectateurs.
Avec: Alain Delon, et: Julio Iglesias, Nicole Croisille, Debbie Davis, Star Sisters, Marlène Jobert, Vivien Sabage.
Notre photo: Alain Delon. (tf1)

21.55 Ballerina
Série avec Claudine Auger, Nicole Kunz, Klaus Bärner, etc.
22.55 Histoires naturelles
La chasse aux oies au Québec.
23.25 Une dernière
23.45 C'est à lire

6.45 TV du matin
10.30 A2 antiope
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
Avec Patrick Bruel, Léon Zitrone, Guy Montagéné, Laurence Badie, etc.
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Le dimanche des Rameaux
13.45 Aujourd'hui la vie
Nous les hommes.
14.50 Magnum
On n'oublie jamais. Avec Tom Selleck, John Hillerman, etc.
15.40 La télévision des téléspectateurs
16.05 Les jours de notre vie
L'homme et le travail.
17.00 Itinéraires
Surinam: Indios Adios (2^e partie).
17.45 Récré A2
Poochie; Anima 2; Latulu et Lireli; les maîtres de l'Univers; Téléchat.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal

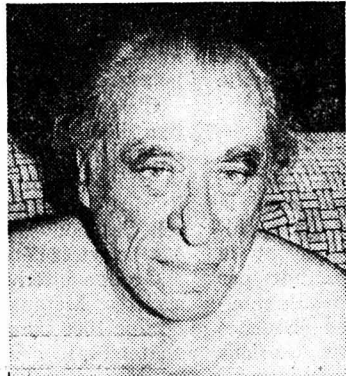


A 20 h 35 Châteauvallon

Avec Jean Davy, Pierre Hatet, Georges Marchal, Luc Merenda, etc.
Jeanou annonce à Antonin que le corps immergé est celui de Paul, le fils de son vieil ami Gilbert Bossis.
Notre photo: Sylvia Zerbib, Luc Merenda, Chantal Nobel. (a2)

21.35 Apostrophes
Thème: sous les projecteurs.
Avec Raymond Castans, Jean-Pierre Darras, Pierre Dux, Jean Richard, Jean Tulard.
22.50 Edition de la nuit
23.00 L'appât
Film d'Anthony Mann (1953). (V.o.)
Avec James Stewart, Robert Ryan, Janet Leigh, etc. Durée: 90 minutes

17.00 Télévision régionale
19.10 Inf 3; 19.15 Actualités régionales; 19.39 Magazine régional.
19.55 Lucky Luke
20.05 Jeux de 20 heures
Avec Sim, Florence Brunold, Michel Dénériaz.
20.35 Vendredi
Débat politique: invité, François Léotard.
21.35 Concert de Téléphone
Enregistré à Lyon les 17 et 18 novembre 1984.
22.30 Soir 3



A 22 h 55 Charles Bukowski

Poète d'une sensibilité exacerbée, Charles Bukowski, né en 1920 à Andernach (Allemagne), découvre l'Amérique à l'âge de deux ans. Bukowski est en opposition violente et totale avec tout ce qui se dit et se pense en Amérique aujourd'hui.
Notre photo: Charles Bukowski. (fr3)

23.00 Prélude à la nuit
Sonate à Kreutzer, de Ludwig van Beethoven.

Demain à la TV romande

11.00 L'antenne est à vous
11.20 Tell quel
11.50 A comme animation
12.10 Ski alpin, descente messieurs
13.15 Le temps de l'aventure
13.45 Un grand patron, film
15.20 Temps présent
16.20 A comme animation
16.40 Festival pop de la Rose d'Or de Montreux
17.40 Le bébé est une personne
18.45 L'esclave Isaura
19.20 Loterie à numéros
19.25 Jack spot
19.30 Téléjournal
20.05 Starsky et Hutch
21.00 Jardins divers
22.10 Téléjournal

France musique

9h08, Le matin des musiciens; 12h30, Concert des Sixteen; 14h02, Repères contemporains; 14h30, Les enfants d'Orphée; 15h, Verveine-scotch; 17h, Histoire de la musique; 18h02, Les chants de la terre; 18h30, Le temps du jazz; 19h15, Les musées en dialogue; 20h03, Avant-concert; 20h30, Nouvel orchestre philharmonique; 22h20, Les soirées de France musique.

Suisse italienne

16.00 Téléjournal
16.05 TTT
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Hawkins
Téléfilm avec James Stewart.
21.45 Centro
22.45 Ciné-nouveautés
22.55 Téléjournal
23.05 Lancillotto à Ginevra
0.25 Téléjournal

Suisse alémanique

9.00 TV scolaire.
13.55 Bulletin Télétexte
14.00 Reprise
15.40 Benny Hill
16.10 Téléjournal
16.15 Frau 85
17.00 Sälber gmacht
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Kleine Stadt auf Rädern
Au Cirque Olympia.
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal-Sport
20.05 Rosinen
20.15 Affaires en suspens
21.20 Schauplatz
22.10 Téléjournal
22.20 Vendredi-sport
22.30 Monte Walsh
0.05 Affaires en suspens
0.10 Bulletin Télétexte

Allemagne 1

14.55 Sherlock Holmes
16.00 Téléjournal
16.10 Es war einmal der Jazz
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Rhythmus hinter Gittern
22.00 Dieu et le monde
22.30 Le fait du jour
23.00 Joachim Fuchsberger
23.45 Téléjournal

Allemagne 2

13.15 Vidéotexte
14.55 Programmes du week-end
15.00 Reifende Jugend
16.30 Loisirs
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Western von gestern
18.20 Der Apfel fällt nicht weit vom Stamm
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Affaires en suspens
21.15 Miroir du sport
21.45 Journal du soir
22.05 Aspects
22.45 Reportage sportif
23.25 Affaires en suspens
23.30 Tödliche Umarmung
1.05 Informations

Allemagne 3

18.00 Der Traum von Fahren: auf Europas Gleisen
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Formule 1
20.15 Sonde
21.00 Postfach 820
21.15 Droit de location
21.45 Markt

A PROPOS

Fer et regards croisés

Ça croise le fer, en coulisses, à l'information de la TV romande. A la tête de TP depuis quelques années avec J.-C. Chanel, J.-Ph. Rapp n'a pas voulu ou obtenu le renouvellement de son mandat. Ça grenouille, mais, foi de Dumur, un prochain communiqué fera savoir qu'à l'Ouest il n'y a rien de nouveau. Rapp aura, sous son règne, joué souvent avec succès du regard croisé, dont le plus beau fleuron restera l'affaire Ouagadougou - Genève, avec le coup de l'hôpital.

C'est sous ce même signe de croisements que se seront déroulés les deux derniers TP, Genève-Vienne, rivalité ou non, pour tenter ou attirer des organisations internationales. Simone Mohrt et Guy Ackermann ont donc choisi d'aborder à peu près de la même manière Vienne, que nous connaissons mal, et Genève, que nous croyons bien connaître. Et les comparaisons de fuser, pas seulement à travers des séquences parallèles, mais aussi par des informations verbales. D'un côté, on y croit, on traverse le Danube pour bâtir un monstrueux palais pour l'ONU. De l'autre, on se replie frileusement derrière les théories «suicidaires» de Vigilance ou le banquier sûr de la force du franc suisse face à l'inexistant schilling autrichien. Bref, une ville se réveille, un pays accueille des milliers de réfugiés (un Autrichien sur trois est Tchèque, chante l'humoriste viennois), s'ouvre au monde du dynamisme. De chez l'autre, le réfugié devient pestiféré, l'ONU fait peur. Il est bon qu'à l'occasion d'un regard porté sur deux villes, TP contribue à nous «secouer» les puces.

Croisement encore, la semaine précédente, avec la visite de journalistes chinois en Suisse, politesse ainsi rendue après une visite de TP en Chine. Redoutablement conformiste, ce trio de journalistes chinois d'une publication pour intellectuels, certes, mais qui montrent aussi que quelque chose change au pays du milliard d'habitants, changements perçus aussi par le hasard de croisements de chaînes, avec «Special-Cinéma» dans les studios de Chine, «les jeunes de l'information» qui suivent une riche David de Taiwan et un Goliath qui se réveille avec un patron de droit d'Etat de Shanghai, qui adoptent la même attitude, ou arrivent peut-être à une même efficacité. Le dynamisme chinois plus l'efficacité capitaliste, cela peut faire mal et donner quelques belles sueurs bleues de froid à la vieille Europe endormie...

Freddy Landry

RADIOS

Suisse romande 1

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, Turbulences; 11 h 30, On va pas rigoler tous les jours; 12 h, Bulletin d'enneigement; 12 h 20, La tartine; 13 h 30, Avec le temps; 18 h 30, Le petit Alcazar; 20 h 02, Au clair de la lune: veillée au coin de l'Histoire; 22 h 40, Petit théâtre de nuit; 22 h 55, Blues in the night; 0 h 05, Couleur 3.

Suisse romande 2

9 h 05, Connaissances; 12 h 30, Grands noms de la musique folklorique; 12 h 32, Table d'écoute; 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Connaissances; 17 h 05, Rock line; 18 h 10, Jazz non-stop; 18 h 30, Empreintes; 20 h 02, Le concert du vendredi par l'Orchestre de Chambre de Lausanne; Postlude; 22 h 40, CRPLF; 0 h 05, Le concert de minuit; 2 h, Couleur 3.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; Touristorama; 12 h 15, Magazine régional; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h 20, Disques pour les malades; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; So tont's im Aegergebiet; 20 h, Théâtre: Komm lieber Mai, de Michel Deutsch; allemand: Andres Müry; 22 h, Express de nuit; 2 h, Club de nuit.

France musique

9h08, Le matin des musiciens; 12h30, Concert des Sixteen; 14h02, Repères contemporains; 14h30, Les enfants d'Orphée; 15h, Verveine-scotch; 17h, Histoire de la musique; 18h02, Les chants de la terre; 18h30, Le temps du jazz; 19h15, Les musées en dialogue; 20h03, Avant-concert; 20h30, Nouvel orchestre philharmonique; 22h20, Les soirées de France musique.

Nuage de brome sur Genève: L'alarme à l'œil

TSR, ce soir, à 20 h. 15

Alerte au gaz toxique. Equipées de hauts parleurs, des voitures de police sillonnent les rues de la ville et conseillent aux habitants de rester chez eux, portes et fenêtres fermées. Un nuage de brome, un gaz réputé très dangereux s'est échappé de l'usine Firmenich et se répand lentement sur la ville. Dans les rues chacun tente de se protéger avec un mouchoir ou dans le creux de ses mains alors que les policiers équipés de masques à gaz s'efforcent de canaliser la circu-

lation automobile hors des quartiers touchés. Quelques heures plus tard tout est terminé et le Conseil d'Etat réunit une conférence de presse dans laquelle il manifeste son extrême satisfaction: «Tout s'est très bien passé, tout a très bien fonctionné».

Une équipe de «Tell Quel» a mené l'enquête et reconstitue ce soir minutieusement le fil des événements qui firent pleurer Genève ce matin du 8 novembre 1984. Un document riche en informations qui sont loin de confirmer la version optimiste des autorités. (sp)

Le jeu de la vérité: Sabatier superstar

TF1, ce soir, à 20 h. 35

Le gentil sourire de Patrick Sabatier viendra dorénavant ensoleiller tous nos vendredis soirs. Dans «Porte-bonheur» bien sûr, une fois par mois, mais également à travers une toute nouvelle émission qui aura lieu les trois semaines suivantes: «Le jeu de la vérité».

Trois vendredis par mois, une grande vedette du cinéma, du théâtre, du sport, de la chanson va devoir se plier en direct au «Jeu de la vérité», c'est-à-dire répondre sans détours aux questions posées par les téléspectateurs, par l'intermédiaire du célèbre standard SVP. L'invité aura au préalable prêté serment et juré de dire toute la vérité... Mais celle-ci est-elle toujours

bonne à dire? Patrick Sabatier pense que tout dépend de la façon de la formuler. Il se déclare en tout cas «contre l'agressivité et la vulgarité». Prendra-t-il un jour le risque d'inviter Coluche?

«Le jeu de la vérité» n'est tout de même pas un tribunal. La preuve: l'invité a droit à deux jockers qui lui permettent de refuser deux des questions jugées les plus embarrassantes... Mais à lui de bien les utiliser!

Ni purement journalistique ni purement divertissante, cette émission prend une place jusqu'ici inoccupée. Elle devrait drainer un grand nombre de téléspectateurs, aussi bien les fans de la vedette invitée que les amateurs de variétés (il y aura des chansons tout au long de

l'émission), en passant par les simples curieux, toujours avides de confidences.

Le premier invité de Patrick Sabatier n'est pas n'importe qui: Alain Delon, généralement avare de ses apparitions, a accepté de jouer le jeu par amitié pour le présentateur-vedette dont il apprécie les qualités professionnelles (quand on connaît l'exigence de Delon, c'est à prendre comme un grand compliment).

Les téléspectateurs n'auront que l'embarras du choix pour lui poser des questions: sa carrière, ses opinions politiques, ses démêlés avec son fils, ses nouvelles amours avec Catherine Pironi, son départ en Suisse, ont bien souvent fait la une des journaux... Il est fort probable qu'il aura à se servir habilement de ses jockers! (ap)